

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE
DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DE LA SITUATION DE REFERENCE DES INFRASTRUCTURES SOCIO- ECONOMIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES (PADEL)



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES CARTES	6
LISTE DES GRAPHIQUES	7
LISTE DES TABLEAUX	8
PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	9
AVANT-PROPOS	10
RESUME	11
INTRODUCTION.....	13
PREMIERE PARTIE : GENERALITES ET PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	14
I. Généralités.....	14
1. Objectifs.....	14
2. Méthodologie.....	14
II. Présentation de la zone d'étude	18
1. Milieu physique et naturel	18
2. Milieu humain	19
3. Incidence de la pauvreté monétaire	20
4. Activités économiques	20
5. Les voies de communication	22
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ETUDE	24
I. REPARTITION SPATIALE DES INFRASTRUCTURES PAR TYPE.....	24
1. Répartition spatiale des infrastructures administratives par région	24
2. Répartition spatiale des infrastructures éducatives par région	27
3. Répartition spatiale des infrastructures sanitaires par région	30
4. Répartition spatiale des infrastructures financières par région	31
5. Répartition spatiale des infrastructures marchandes par région.....	33
6. Répartition spatiale des infrastructures de production et de transformation par région	35
7. Répartition spatiale des infrastructures socioculturelles et sportives par région	38
8. Répartition spatiale des infrastructures de conservation et de stockage par région	40
9. Répartition spatiale des infrastructures pastorales par région	41
10. Répartition spatiale des infrastructures publiques de transport par région.....	43
11. Répartition spatiale des retenues d'eau par région	44
II. ETAT DES INFRASTRUCTURES PAR TYPE.....	46
1. Etat des infrastructures administratives par région.....	46
2. Etat des infrastructures éducatives par région	47
3. Etat des infrastructures sanitaires par région.....	49
4. Etat des infrastructures financières par région	51
5. Etat des infrastructures marchandes par région	53
6. Etat des infrastructures de production et de transformation par région	55

7.	Etat des infrastructures socioculturelles et sportives par région.....	57
8.	Etat des infrastructures de conservation et de stockage par région.....	59
9.	Etat des infrastructures pastorales par région.....	61
10.	Etat des infrastructures publiques de transport par région.....	63
11.	Etat des retenues d'eau par région	65
III.	FONCTIONNALITE DES INFRASTRUCTURES PAR TYPE	67
1.	Fonctionnalité des infrastructures administratives par région	67
2.	Fonctionnalité des infrastructures éducatives par région	68
3.	Fonctionnalité des infrastructures sanitaires par région	69
4.	Fonctionnalité des infrastructures financières par région	70
5.	Fonctionnalité des infrastructures marchandes par région	71
6.	Fonctionnalité des infrastructures de production et de transformation par région	72
7.	Fonctionnalité des infrastructures socioculturelles et sportives par région	73
8.	Fonctionnalité des infrastructures de conservation et de stockage par région.....	74
9.	Fonctionnalité des infrastructures pastorales par région	75
10.	Fonctionnalité des infrastructures publiques de transport par région.....	76
11.	Fonctionnalité des retenues d'eau par région	77
IV.	ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES	78
1.	Accessibilité des infrastructures éducatives	78
2.	Accessibilité des infrastructures sanitaires.....	80
V.	RECOMMANDATIONS.....	83
	CONCLUSION.....	84
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	85
	ANNEXES	87

SIGLES ET ABREVIATIONS

BNDT	: Base Nationale de Données Topographiques
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CELPAC	: Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle
CET	: Collège d'Enseignement Technique
CGCT	: Code Général des Collectivités Territoriales
CHR	: Centre Hospitalier Régional
CHUR	: Centre Hospitalier Universitaire Régional
CM	: Centre Médical
CMA	: Centre Médical avec Antenne Chirurgicale
CNE	: Caisse Nationale d'Epargne
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COVID	: Corona Virus Desease
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPL	: Centre Populaire de Loisirs
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CT	: Collectivité Territoriale
DGCOOP	: Direction Générale de la Coopération
DGDT	: Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGOT	: Direction de la Géomatique et de l'Observation des Territoires
DREP	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
ECOM	: Ecole Communautaire
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
ENEP	: Ecole Nationale des Enseignants du Primaire
ENSO	: Enquête Nationale sur le Secteur de l'Orpaillage
EPA	: Enquêtes Permanentes Agricoles
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
GPS	:Global Positioning System
ha	: Hectare
HD	: Hôpital de District
INO	: Inventaire National des Ouvrages hydrauliques
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
Km	: Kilomètre
Km²	: Kilomètre carré
LONAB	: Loterie Nationale Burkinabè
MEFP	: Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONATEL	: Office National des Télécommunications

ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONET	: Observatoire National de l'Economie Territoriale
PADEL	: Programme d'Appui au Développement des Economies Locales
PCL	: Plateau Central
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PTFM	: Plateforme Multifonctionnelle
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMAT	: Rayon Moyen d'Action Théorique
RN	: Route Nationale
SFD	: Système Financier Décentralisé
SIG	: Système d'Information Géographique
SITARAIL	: Société Internationale de Transport Africain par Rail
SNADDT	: Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SOFITEX	: Société Burkinabè des Fibres Textiles
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
SOTRACO	: Société de Transport en Commun
VA	: Valeur Ajoutée

LISTE DES CARTES

Carte n°1: Répartition spatiale des infrastructures administratives par région	25
Carte n°2 : Répartition spatiale des infrastructures éducatives par région.....	28
Carte n°3: Répartition spatiale des infrastructures sanitaires par région	30
Carte n°4: Répartition spatiale des infrastructures financières par région	32
Carte n°5: Répartition spatiale des infrastructures marchandes par région	34
Carte n°6: Répartition spatiale des infrastructures de production et de transformation par région.....	36
Carte n°7: Répartition spatiale des infrastructures socioculturelles et sportives par région	38
Carte n°8: Répartition spatiale des infrastructures de conservation et de stockage par région	40
Carte n°9: Répartition spatiale des infrastructures pastorales par région.....	42
Carte n°10: Répartition spatiale des infrastructures publiques de transport par région	43
Carte n°11: Répartition spatiale des barrages par région	45
Carte n°12: Rayon moyen d'action théorique des écoles primaires classiques	79
Carte n°13: Rayon moyen d'action théorique des formations sanitaires	81

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1: Etat des infrastructures administratives par région.....	46
Graphique n°2: Etat des infrastructures éducatives par région	48
Graphique n°3: Etat des infrastructures sanitaires par région	50
Graphique n°4: Etat des infrastructures financières par région.....	52
Graphique n°5: Etat des infrastructures marchandes par région	54
Graphique n°6: Etat des infrastructures de production et de transformation par région.....	56
Graphique n°7: Etat des infrastructures socioculturelles et sportives par région.....	58
Graphique n°8: Etat des infrastructures de conservation et de stockage par région	60
Graphique n°9: Etat des infrastructures pastorales par région	62
Graphique n°10: Etat des infrastructures publiques de transport par région.....	64
Graphique n°11: Etat des retenues d'eau par région	66
Graphique n°12 : Fonctionnalité des infrastructures administratives par région	68
Graphique n°13: Fonctionnalité des infrastructures éducatives par région.....	69
Graphique n°14:Fonctionnalité des infrastructures sanitaires par région	70
Graphique n°15: Fonctionnalité des infrastructures financières par région	71
Graphique n°16: Fonctionnalité des infrastructures marchandes par région	72
Graphique n°17: Fonctionnalité des infrastructures de production et de transformation par région.....	73
Graphique n°18: Fonctionnalité des infrastructures socioculturelles et sportives par région ..	74
Graphique n°19: Fonctionnalité des infrastructures de conservation et de stockage par région	75
Graphique n°20: Fonctionnalité des infrastructures pastorale par région	76
Graphique n°21: Fonctionnalité des infrastructures publiques de transport par région	76
Graphique n°22: Fonctionnalité des retenues d'eau par région	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Evolution de la croissance du PIB sur la période 2017-2021	22
Tableau n°2: Répartition des infrastructures administratives par région	26
Tableau n°3: Répartition des infrastructures éducatives par région.....	29
Tableau n°4: Répartition des infrastructures sanitaires par région	31
Tableau n°5: Répartition des infrastructures financières par région	33
Tableau n°6: Répartition des infrastructures marchandes par région	35
Tableau n°7: Répartition des infrastructures de production et de transformation par région ..	37
Tableau n°8: Répartition des infrastructures socioculturelles et sportives par région	39
Tableau n°9: Répartition des infrastructures de conservation et de stockage par région.....	41
Tableau n°10: Répartition des infrastructures pastorales par région.....	42
Tableau n°11: Répartition des infrastructures publiques de transport par région	44
Tableau n°12: Répartition des barrages par région	45
Tableau n°13: Situation des localités non couvertes par le RMAT	80
Tableau n°14: Situation des localités non couvertes par le RMAT	82

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche photographique n°1 : Quelques infrastructures administratives	47
Planche photographique n°2 : Quelques infrastructures éducatives	49
Planche photographique n°3 : Quelques infrastructures sanitaires	51
Planche photographique n°4 : Quelques infrastructures financières au Burkina-Faso	53
Planche photographique n°5 : Quelques infrastructures marchandes	55
Planche photographique n°6 : Quelques infrastructures production et de transformation.....	57
Planche photographique n°7 : Quelques infrastructures socioculturelles et sportives au Burkina-Faso	59
Planche photographique n°8 : Quelques infrastructures de conservation et de stockage	61
Planche photographique n°9 : Quelques infrastructures pastorales	63
Planche photographique n°10 : Quelques infrastructures publiques de transport.....	65
Planche photographique n°11 : présentation de quelques barrages	67

AVANT-PROPOS

Dans l'optique de bâtir des économies locales dynamiques, prospères et inclusives, le Burkina Faso exécute avec l'appui de ses partenaires, des projets et programmes de développement en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

Le Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL) s'inscrit dans cette dynamique afin d'apporter des solutions innovantes et durables aux multiples défis de développement auxquels sont confrontées les Collectivités Territoriales (CT). Parmi ces multiples défis de développement figure entre autres la question de la disparité dans la répartition des infrastructures et équipements socio-économiques. Aussi, pour relever ce défi, une cartographie adéquate et judicieuse des besoins et une planification spatiale harmonieuse et cohérente des investissements s'impose-t-elle.

Conscients de cette situation, l'Etat et ses partenaires au développement à travers la Direction Générale du Développement Territorial (DGDT) ont entrepris de réaliser une étude de référence sur le niveau d'équipement des infrastructures socio-économiques dans la zone d'intervention du PADEL. Les résultats de l'étude permettent non seulement de disposer de données et d'informations fiables sur l'état des lieux en matière d'infrastructures dans les régions du Burkina Faso, mais aussi de faire une analyse comparée des disparités inter et intra régionales. Par ailleurs, ils donnent une vue synoptique de la répartition spatiale des infrastructures socio-économiques en mettant à la disposition des acteurs de développement des données actualisées.

A l'évidence, la réalisation d'une telle étude dans un contexte sécuritaire difficile n'a pas permis la couverture de toutes les localités du pays.

Aussi, souscrivant à l'obligation de rendre compte, je témoigne ma reconnaissance aux Gouverneurs des régions ainsi qu'à leurs administrés pour leur pleine et entière adhésion à l'étude. J'invite les acteurs locaux et tous les acteurs de développement à faire siennes les conclusions et recommandations de cette étude qui, à l'évidence permettront de réussir davantage la planification du développement local au Burkina Faso.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

RESUME

La présente étude donne une vue synoptique de la répartition spatiale des infrastructures socio-économiques dans les régions du Burkina Faso. Elle fait par ailleurs une analyse sur l'état et la fonctionnalité de ces infrastructures. Ce faisant, elle met à la disposition du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) et de ses partenaires au développement des données actualisées sur les infrastructures socio-économiques.

L'étude a été conduite par la Direction Générale du Développement Territorial (DGDT) avec l'appui financier du PADEL. Elle a consisté d'abord à une revue de la littérature ensuite à la conception d'une fiche de collecte (sous l'application KoBoCollect), puis à une collecte effective de données sur le terrain. La collecte a concerné la géolocalisation de onze (11) types d'infrastructures socio-économiques (santé, éducation, administration, marchés, production/transformation, pastoral, conservation/stockage, hydraulique (barrages), socioculturel et sportif, transports publics et finances) des treize (13) régions du Burkina Faso couvertes par le PADEL.

Selon les résultats de l'étude, 38 494 infrastructures ont été géolocalisées dont 6 397 non fonctionnelles et 4 304 qui sont dans un état défectueux.

Dans le domaine de la santé, 3 885 infrastructures (publiques, privées, fonctionnelles et non fonctionnelles) ont été dénombrées dont 2 949 structures de soins, 791 structures de vente de médicaments et 145 autres structures notamment celles d'aide au diagnostic (laboratoires, centres de dépistage, centres d'écoute pour jeunes, etc.).

Dans le domaine de l'éducation, 21 052 infrastructures ont été géolocalisées, dont 11 220 écoles primaires classiques et 2 282 écoles du secondaire.

Dans le secteur de l'hydraulique, l'étude n'a concerné que les barrages. Un effectif total de 390 barrages a été géolocalisé.

En ce qui concerne l'administration, l'étude a permis de dénombrer 3 086 infrastructures administratives.

Pour ce qui est des infrastructures marchandes, 1 795 infrastructures ont été dénombrées, soit 1 548 marchés, 112 blocs de boutiques de rue¹, 113 marchés à bétail, 3 débarcadères et 19 autres infrastructures marchandes.

Concernant les infrastructures de production et de transformation, l'étude a dénombré 16 abattoirs, 356 aires d'abattage, 33 boucheries, 403 boulangeries modernes, 295 plateformes multifonctionnelles (PTFM), 359 unités de transformation des produits.

Les infrastructures pastorales se composent de 1 716 parcs de vaccination, 418 parcs de gardiennage/fourrière, 47 quais d'embarquement isolés et 22 parcs à bétails.

En ce qui concerne les infrastructures de conservation et de stockage, l'étude a identifié 52 conserveries, 2 052 magasins de stockage de produits agroalimentaires et 37 autres infrastructures, soit un total de 2 141 infrastructures.

Quant aux infrastructures financières, l'enquête terrain a permis d'en recenser 855, soit 283 agences de banque, 472 systèmes financiers décentralisés (SFD) et 100 caisses nationales d'épargnes (CNE) de la Poste Burkina Faso.

Par ailleurs, l'étude a identifié 114 infrastructures publiques de transport et 1 156 infrastructures socioculturelles et sportives.

¹ Réalisés par le PADEL

INTRODUCTION

L'aménagement et le développement durable du territoire est une politique de planification spatiale qui consiste en une meilleure répartition des populations et des activités en tenant compte des potentialités et des contraintes du milieu. C'est un processus multi-acteurs qui implique une démarche à la fois participative, stratégique et opérationnelle visant à réduire les disparités régionales. Son succès repose en partie sur une planification des investissements et sur une bonne maîtrise de la cartographie des besoins.

Force est de constater qu'au Burkina Faso, en dépit des efforts faits pour répondre aux besoins des populations, la conception et la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes de développement ne sont pas toujours fondées sur une étude spatiale préalable.

Par conséquent, les analyses résultant de ces études, n'offrent pas toujours une lecture précise de la réalité des territoires, toutes choses qui ne permet pas une planification spatiale efficace. De nos jours, les Systèmes d'Information Géographique (SIG) avec la possibilité de géolocalisation et de croisement de plusieurs données constituent un outil incontournable et un support précieux d'aide à la prise de décision.

C'est pourquoi, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), à travers la Direction Générale du Développement Territorial (DGDТ) dont l'une des missions est d'assurer la cohérence spatiale des investissements structurants, a entrepris de mener des études sur la situation de référence des infrastructures socioéconomiques dans toutes les régions du Burkina Faso.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL (2017-2023)², il a été décidé de faire une évaluation de la situation de référence au plan quantitatif et qualitatif afin d'apprécier l'état des lieux des infrastructures socio-économiques dans les zones d'intervention dudit programme.

A cet effet, une collecte de données des infrastructures socio-économiques de base a été réalisée et dont les résultats font l'objet du présent rapport qui est structuré en deux parties : (i) généralités et présentation de la zone de l'étude et (ii) résultats de l'étude.

² Le PADEL vise à améliorer les conditions de vie des populations à la base. Il couvre les 13 régions du Burkina Faso.

PREMIERE PARTIE : GENERALITES ET PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Cette partie traite des objectifs, de la méthodologie adoptée et de la présentation de la zone d'étude.

I. Généralités

1. Objectifs

1.1.Objectif général

L'objectif général de l'étude est de disposer des données géoréférencées sur les infrastructures socio-économiques dans les zones d'intervention du PADEL.

1.2.Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont de :

- ❖ géolocaliser les infrastructures socio-économiques ;
- ❖ constituer une base de données à référence spatiale;
- ❖ élaborer un rapport de l'étude sur la situation de référence des infrastructures socioéconomiques dans les zones d'intervention du PADEL.

2. Méthodologie

Les travaux de l'étude ont été réalisés par une équipe pluridisciplinaire constituée des cadres de la DGDT et d'autres structures du MEFP telles que l'INSD, la DGEP, la DGCOOP, la DGEES ainsi que les antennes régionales du PADEL.

Elle a suivi une démarche méthodologique participative comprenant plusieurs phases qui se présentent comme suit :

2.1.La phase préparatoire

La phase préparatoire a consisté à réunir toute la documentation nécessaire à la réalisation de l'étude. Ainsi, plusieurs tâches ont été exécutées au cours de cette phase. Il s'est agi, entre autres, de :

a. Revue de la littérature

Elle a porté sur les thématiques de l'étude. A cet effet, des recherches ont été effectuées auprès des structures productrices de données et sur internet. Ainsi, les structures en charge des statistiques sanitaires, scolaires, hydrauliques, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et les services administratifs aux niveaux central et régional ont été approchés afin de recueillir les informations nécessaires. Cette revue documentaire a permis d'affiner la méthodologie de travail.

b. Rencontre de cadrage

Une rencontre de cadrage a été organisée entre l'équipe de la DGDT et certaines structures du MEFP telles que l'INSD, la DGEP, la DGCOOP, la DGESS ainsi que les antennes régionales du PADEL. Cette rencontre a permis aux parties prenantes d'harmoniser la compréhension sur les objectifs de l'étude, d'accorder leurs points de vue sur les types d'infrastructures à collecter (administrative, éducative, sanitaire, culturelle et sportive, financière, marchande, pastorale, hydraulique, de transformation, de conservation/stockage, de production et celle publique de transport), ainsi que sur la feuille de route décrivant la méthodologie, les délais et les rôles de chaque acteur dans le processus. En outre, cette rencontre a permis de dresser la liste des communes accessibles ou partiellement accessibles et celles inaccessibles dans les différentes régions.

c. Conception et validation de l'outil de collecte de données

A la suite de la rencontre de cadrage, une fiche de collecte de données a été conçue. Cette fiche a fait l'objet d'amendement et de validation par les différents acteurs. Elle est organisée selon les 11 types d'infrastructures à collecter. Elle a été ensuite implémentée dans l'application KoBoCollect et installée sur des smartphones incorporés de Global Positioning System (GPS). Ce système a eu pour avantages la collecte rapide, la sauvegarde des données à distance et la géolocalisation des infrastructures.

d. Formation des formateurs

Cette étape a consisté à former l'équipe technique chargée de la formation des agents collecteurs dans les régions. Cette formation qui s'est tenue à la DGDT a consisté à outiller les formateurs pour la formation des agents collecteurs.

e. Recrutement et formation des agents de collecte

Les agents chargés de la collecte des données ont été recrutés dans les différentes communes. Ils ont ensuite été formés à l'utilisation du smartphone et de l'application KoBoCollect pour l'administration de l'outil de collecte de données. La formation a permis de dérouler le contenu du questionnaire à travers des exercices pratiques. Cette formation s'est déroulée simultanément dans les différents chefs-lieux de région.

2.2. La phase de collecte de données

La collecte s'est déroulée du 14 mars au 04 avril 2022. Elle a consisté à sillonner toutes les communes afin de géoréférencer les infrastructures socio-économiques, à prendre leurs photographies et à recueillir toutes informations nécessaires relative à l'état de l'infrastructure, sa fonctionnalité, son accessibilité, sa source de financement et sa date de réalisation.

Pour la bonne conduite de la collecte, des équipes de supervision et de contrôle ont été constituées. Le contrôle a été assuré par l'équipe technique. Quant à la supervision, elle a été assurée au niveau central par le Secrétaire Général du MEFP, le Directeur Général, la Directrice Générale Adjointe et les Directeurs techniques. Au niveau déconcentré, les Gouverneurs, les Hauts-commissaires et les Chefs d'antennes régionales du PADEL ont assuré la supervision de l'opération.

2.3. La phase de l'élaboration du rapport

Cette phase a consisté au traitement et à l'analyse des données collectées ainsi qu'à la rédaction du présent rapport.

a. Traitement et analyse des données

A l'issue de la collecte, les données ont été extraites de la plateforme KoBoToolbox sous format Excel et les photos en format JPEG. Ces données extraites ont fait l'objet d'un apurement qui a consisté à corriger les incohérences afin de disposer d'une base de données peaufinée. Cela a permis la production des cartes, des tableaux et des graphiques pour la rédaction du rapport.

b. Rédaction du rapport

La rédaction du rapport de l'étude a été assurée par l'équipe technique. Quant à la validation, elle a été faite par l'équipe de supervision au niveau national.

2.4. Difficultés et limites de l'étude

La réalisation de l'étude a connu certaines difficultés et limites qu'il convient de relever à savoir :

a. Difficultés

Les difficultés rencontrées ont concerné essentiellement la phase de collecte. Il s'agit de :

- la mauvaise connexion internet dans certaines parties du pays n'a pas facilité l'envoi des données sur la plateforme ;
- l'impraticabilité de certaines routes n'a pas facilité l'accès aux infrastructures dans certaines communes;
- la non maîtrise des limites des territoires des collectivités n'a pas facilité la collecte des données sur le terrain.

b. Limites de l'étude

Elles se rapportent principalement à :

- l'inaccessibilité partielle ou totale de certaines localités pour cause d'insécurité n'a pas permis le recensement exhaustif de toutes les infrastructures. Cependant, la disponibilité de données collectées lors des précédentes études dans certaines régions a permis de pallier cet inconvénient et d'améliorer le niveau de couverture. La liste des communes inaccessibles et partiellement inaccessibles est jointe en annexe 1.
- l'insuffisance de ressources financières qui n'a pas permis la restitution des données collectées à l'échelle régionale.

NB : Cependant, force est de reconnaître que l'étude n'a concerné que les aspects quantitatifs et qualitatifs liés aux infrastructures socioéconomiques. Les aspects liés à la fréquentation, l'usage, aux impacts sur les bénéficiaires avec des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) n'ont pas été pris en compte.

II. Présentation de la zone d'étude

La zone de l'étude concerne le territoire national, espace de mise en œuvre du PADEL. Pour une meilleure compréhension de cette zone d'étude, une brève présentation du milieu physique et naturel du Burkina Faso, de son milieu humain, de l'incidence de la pauvreté monétaire nationale, des activités économiques ainsi que des voies de communications sera faite.

1. Milieu physique et naturel

Selon l'étude diagnostique du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT), le Burkina Faso est soumis aux effets de la péjoration climatique commune à l'ensemble des pays de la sous-région. Celle-ci se manifeste par une diminution des précipitations et par un réchauffement de la température, ce qui se traduit par une accentuation de l'aridité et par une tendance à la «sahélisation» des régions nord du pays. Les ressources végétales diminuent, alors que les besoins de l'agriculture et de l'élevage augmentent. Les forêts occupent une place importante puisque globalement, les formations naturelles du Burkina (forêts galeries, forêts claires, savanes arborées, savanes arbustives, brousses tigrées) sont estimées à 15 420 000 ha (2016). Cependant, elles sont aussi soumises à une forte pression anthropique et à une régression de plusieurs milliers d'ha chaque année.

De façon générale, les sols du Burkina Faso sont fragiles et peu fertiles. La plus grande partie du territoire est couverte par des sols qui se développent sur un substrat formé par le bouclier africain granitique. Les sols ferrugineux peu évolués couvrent une très vaste superficie dans les régions Nord, Centre Nord, Est et à l'ouest de la région des Hauts Bassins. La faible profondeur du sol constitue un obstacle à la mise en valeur agricole.

Sur les plateaux des régions du Centre et du Sud-Ouest, les sols ferrugineux lessivés argilo-sableux occupent des superficies importantes. La saturation hydrique saisonnière limite la profondeur d'enracinement et l'accès aux réserves minérales et hydriques. Le ruissellement sur les pentes est aggravé par la dégradation due à la mise en culture et à l'appauvrissement en matière organique. Il en résulte une acidification accrue. En bas des pentes, la qualité des sols s'améliore.

Les sols profonds (sols bruns, vertisols, sols hydromorphes) sont fréquents sur les roches sédimentaires de l'arc plissé de l'ouest du pays. Ils sont présents au Sahel en bandes d'orientation Est/Ouest, mais c'est surtout dans la Boucle du Mouhoun qu'ils sont les mieux représentés, et dans les régions des Cascades, des Hauts Bassins et de l'Est. Ces sols "moyens"

sont d'une bonne aptitude agronomique pour toutes les cultures (céréales, cultures maraîchères et fruitières), mais ils sont principalement utilisés pour la culture du coton.

Par ailleurs, les sols profonds hydromorphes ou "bons sols" sont liés aux vallées, en particulier aux grandes vallées : haute et moyenne vallée du Mouhoun et ses affluents, hautes et basses vallées du Nakambé, Nazinon... Plus généralement, ces sols, particulièrement aptes à la riziculture, sont caractéristiques des bas-fonds.

Le Burkina Faso dispose d'un potentiel touristique qui constitue un élément de son patrimoine important et diversifié. Selon la base de données du Ministère chargé de l'environnement (2016), le Burkina Faso compte 77 Aires classées couvrant une superficie de près de 3,9 millions d'Hectares soit 14% du territoire national. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire. On y distingue 35 Aires de protection Faunique dédiées à la conservation de la faune sauvage.

Le pays compte trois principaux bassins hydrographiques que sont : le bassin de la Comoé, le bassin des Volta et le bassin du Niger.

2. Milieu humain

Selon le 5^e RGPH (résultats préliminaires) du Burkina Faso, réalisé en 2019, la population résidente totale du Burkina Faso est de 20 487 979 habitants. Cette population est composée de 9 894 028 hommes et 10 593 951 femmes soit 51,7% de la population résidente. La densité de la population a augmenté régulièrement dans le temps. Elle est passée de 51,4 en 2006 à 75,1 habitants/km² en 2019.

La population burkinabè est majoritairement jeune. En effet, plus de 77,9% de la population a moins de 35 ans. La population âgée de moins de 15 ans représente 45,3% de la population globale tandis que la proportion de la population active (15-64 ans) est de 51,3 %. A peine 3,4% de la population est âgée de 65 ans ou plus.

La population du Burkina Faso est majoritairement rurale. Environ 3 individus sur 4 (73,7%) vivent en milieu rural. La population urbaine s'élève à 5 398 305 individus et constitue 26,3% de la population totale.

La répartition de la population met en évidence des disparités importantes entre régions. La Région du Centre avec une population de 3 032 668 habitants, soit 14,8% de l'ensemble de la population, est la plus peuplée. Par contre, la Région du Centre-Sud reste la moins peuplée avec

788 341 habitants, soit 3,8% de l'ensemble de la population. Quatre régions ont chacune moins d'un million d'habitants (Cascades, Centre-Sud, Plateau Central et Sud-Ouest) tandis que deux régions ont plus de deux millions (Centre et Hauts-Bassins). Les autres régions ont chacune entre un et deux millions d'habitants.

3. Incidence de la pauvreté monétaire

L'incidence de la pauvreté est passée de 46,7% en 2009 pour s'établir à 40,1% en 2014 avant d'augmenter légèrement à 41,1% en 2018, selon les données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) et de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC). Cette évolution de l'incidence de la pauvreté s'est accompagnée par un accroissement des inégalités. L'indice des inégalités de GINI est passé de 0,35 en 2014 à 0,38 en 2018.

Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté présente plusieurs disparités. Par milieu de résidence, l'incidence est plus accentuée au niveau rural. En effet, selon l'EHCVM (2018) cinq habitants sur dix du milieu rural sont pauvres contre un habitant sur dix en milieu urbain. Aussi, la pauvreté a-t-elle connu une baisse de plus de la moitié en milieu urbain, ressortant à 10% en 2018 contre 25,2% en 2009. En revanche, le recul de la pauvreté a été moins important en milieu rural, se situant à 44,6% en 2018 contre 52,8% en 2009. Selon les régions, il ressort que deux régions se démarquent des autres selon l'incidence de la pauvreté. La Région du Centre, où la pauvreté monétaire a une incidence faible (5,3%) et la Région du Nord qui compte plus de pauvres au sein de sa population, soit 70,9%.

Cette situation montre que malgré le recul de la pauvreté au niveau national, les disparités sont importantes entre milieux (rural et urbain) et entre régions. Elle met en évidence la nécessité d'une meilleure répartition spatiale des investissements à travers des mesures de politiques économiques et sociale à l'endroit du milieu rural et des régions pour plus d'impact sur l'amélioration du bien-être des populations.

4. Activités économiques

L'activité économique ³ en 2021 s'est déroulée dans un contexte international marqué par la reprise progressive des activités nonobstant la persistance de la COVID-19. Au plan national, elle a été caractérisée par la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne massif de populations et une campagne agro-pastorale peu favorable. La croissance du

³ Note technique de la situation économique et financière du Burkina-Faso en 2021 et perspectives 2022-2025 de la DGEP (avril 2022).

PIB a affiché 6,9% en 2021 contre 1,9% en 2020. Cette croissance est tirée par les secteurs tertiaire (12,5%) et secondaire (8,2%). Quant à l'activité dans le secteur primaire, elle s'est affichée en baisse de 6,4% contre une hausse de 6,5% en 2020. Le PIB nominal s'est établi à 10 795,4 milliards de FCFA en 2021 contre 10 154,9 milliards de FCFA en 2020.

La valeur ajoutée (VA) du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 12,5% en 2021 après une baisse de 2,7% en 2020. Cette performance est due principalement à la reprise des activités dans les branches « transport et auxiliaires de transport » (27,1%), « commerce » (20,7%), « hôtellerie et restauration » (17,6%), et « postes et télécommunications » (13,2%).

La VA du secteur secondaire a enregistré une croissance de 8,2% en 2021 contre 5,8% en 2020. Cette évolution est principalement impulsée par les branches « fabrication de ciment et autres produits minéraux » (13,9%), « fabrication de boisson et tabac » (9,8%), « travaux de construction, d'installation et de finition » (7,9%) et « extraction d'or » (7,1%).

S'agissant de l'extraction d'or, dans un contexte de remontée du cours, la hausse de sa VA s'explique par l'apport des sociétés minières entrées en production en 2020 notamment les mines de Sanbrado (SOMISA SA) et de Samtenga (NordgoldSamtenga). Il en résulte que la production industrielle d'or est passée de 62,138 tonnes en 2020 à 66,858 tonnes en 2021 (+7,6%).

Le secteur tertiaire a bénéficié de l'amélioration du climat des affaires, de l'atténuation des effets de la COVID-19, du retour des grandes manifestations notamment le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO), le Salon régional de l'artisanat (SARA) et le Tour cycliste international du Faso ainsi que du dynamisme du tourisme interne.

La valeur ajoutée du secteur primaire a baissé de 6,4% en 2021 après une hausse de 6,5% en 2020. Cette contreperformance est principalement imputable à l'agriculture de rente (-18,4%) et à l'agriculture vivrière (-7,5%). Par contre, les activités d'égrenage de coton et d'élevage ont enregistré des hausses respectives de 6,6% et 2,8%.

L'agriculture, malgré les actions pour améliorer la productivité et assurer la sécurité alimentaire a été fortement impactée par la mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies et la réduction des superficies emblavées du fait de l'insécurité.

La contreperformance de l'agriculture de rente est imputable aux filières « sésame » (-46,9%) et « arachide » (-17,9%). La production cotonnière quant à elle s'est inscrite en hausse de 5,8% avec une quantité estimée à 521 615 tonnes en 2021. Cet accroissement de la production cotonnière est favorisé par la hausse du prix d'achat du coton graine qui est passé de 240 FCFA/kg en 2020 à 270 FCFA/kg en 2021.

Concernant l'agriculture vivrière, la baisse de sa valeur ajoutée est imputable à la diminution de la production céréalière qui s'est établie à 4 784 877 tonnes pour la campagne agricole 2021/2022 soit une baisse de 7,6% par rapport à la campagne précédente.

Sur la période 2016-2020, le taux de croissance annuel moyen du Produit intérieur brut (PIB) réel a été de 5,3% et l'activité économique a été marquée par une prépondérance du secteur tertiaire (hormis les impôts et taxes nets sur les produits) qui a affiché une part moyenne de 43,3% à la formation du PIB. La contribution du secteur primaire a été en moyenne de 21,6% et celle du secteur secondaire de 24,8%.

Tableau n°1: Evolution de la croissance du PIB sur la période 2017-2021

Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,2	6,7	5,7	1,9	6,9
Secteur primaire (%)	-0,2	13,3	1,7	6,5	-6,4
Secteur secondaire (%)	5,9	2,8	2,3	5,8	8,2
Secteur tertiaire (%)	6,2	3,7	8,4	-2,7	12,5
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	21,6	16,3	11,8	3,5	6,9
PIB nominal en milliards de FCFA	8 191,3	8 920,4	9 369,2	10 154,9	10 795,4

Source : DGEP ; CPC ; mars 2022

5. Les voies de communication

Le Burkina Faso est un pays enclavé de par sa situation géographique. L'importance des routes dans l'économie du pays indique que 70% des importations et 80% des exportations se font par les routes (Atlas du SNADDT, 2018).

Une des préoccupations majeures du Burkina Faso est son enclavement interne. En effet, les sous-ensembles du territoire demeurent cloisonnés et une grande partie des campagnes reste difficilement accessible. Aussi, la plupart des populations rurales ont t'elles des difficultés pour accéder aux marchés et aux services sociaux de base.

Selon le tableau de bord statistique 2017 du ministère en charge des infrastructures, le réseau routier classé du Burkina Faso est de 15 304 km dont 3 650 km sont bitumés, soit 24% du

réseau. Il est constitué de 6 728 km de routes nationales, 3 550 km de routes régionales et 5 026 km de routes départementales.

Les sections de routes les plus fréquentées (trafic supérieur à 1 000 véhicules/jour) sont situées à l'approche des grandes villes, sur les tronçons routiers des RN1, RN3, RN4 et RN5 traduisant les échanges élevés entre la capitale d'une part et les villes de Bobo- Dioulasso, Kaya, Koupéla et Pô d'autre part.

Le réseau ferré total est long de 622 km. Le réseau en exploitation est de 517 km. Depuis 2008, le nombre de gares de train au Burkina Faso est resté constant à 28 dont 15 sont fonctionnelles.

Pour le transport aérien, le pays dispose de deux aéroports internationaux (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), la majorité du trafic étant assuré par l'aéroport de la capitale. Le nombre d'aéroports desservis par vols direct à partir du Burkina Faso est de 23 en 2017.

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ETUDE

Les résultats de l'étude présentent la répartition spatiale des infrastructures, leur état physique ainsi que leur fonctionnalité. Ces différents aspects sont analysés par type d'infrastructures. En rappel, les infrastructures abordées dans cette étude sont : les infrastructures administratives, éducatives, sanitaires, financières, marchandes, de production et de transformation, socioculturelles et sportives, de conservation et de stockage, pastorales, publiques de transport et les retenues d'eau (barrages).

Certaines communes des régions de l'Est, du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel n'ont pas été couvertes par la collecte du fait de la situation sécuritaire du pays. Cependant, les données des études antérieures sur les régions de la Boucle du Mouhoun (2018) et du Sahel (2017) ont été capitalisées pour les besoins de la présente étude.

I. REPARTITION SPATIALE DES INFRASTRUCTURES PAR TYPE

L'enquête terrain a permis de géolocaliser 38 494 infrastructures sur le territoire national. Leur distribution spatiale se présente comme suit.

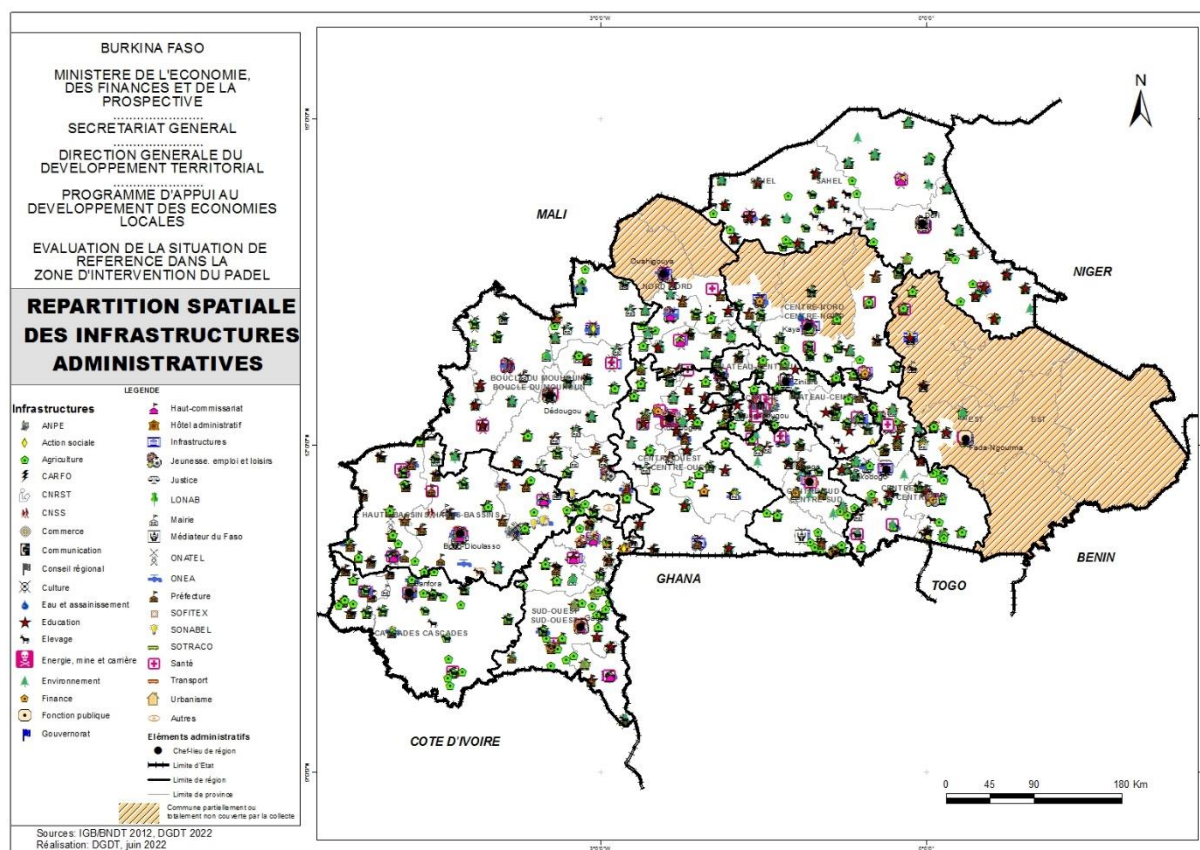
1. Répartition spatiale des infrastructures administratives par région

Une infrastructure administrative est un bâtiment construit (appartenant au service) ou acquis (loué) par l'Etat ou une collectivité qui abrite un ou plusieurs services administratifs à la fois.

Ces infrastructures concernent les ministères, les gouvernorats, les hauts-commissariats, les hôtels administratifs, les mairies, les conseils régionaux, les préfectures, les directions centrales, régionales, provinciales et les services départementaux, etc.,

L'étude de référence a permis de géolocaliser 3 086 infrastructures administratives. La répartition spatiale de ces infrastructures se présente dans la carte ci-dessous.

Carte n°1: Répartition spatiale des infrastructures administratives par région



Selon la carte, les infrastructures administratives sont fortement concentrées au niveau central. Le détail de cette répartition en termes d'effectifs est consigné dans le tableau suivant.

Tableau n°2: Répartition des infrastructures administratives par région

	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau-Central	Sahel	Sud-Ouest	National
Action sociale	9	2	7	6	4	2	4	3	5	4	5	4	7	62
Agriculture	33	26	15	36	20	28	32	12	30	19	21	40	39	351
ANPE	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	5
Autres	7	1	80	16	7	6	8	3	19	1	4	6	23	181
CARFO	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	4
CNRST	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CNSS	7	1	3	3	2	0	1	3	16	2	0	1	2	41
Commerce	1	1	2	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	7
Communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	3
Conseil régional	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Culture	3	0	0	2	1	2	3	0	0	0	0	0	0	11
Eau et assainissement	4	2	3	2	3	3	1	2	1	0	2	2	1	26
Education	62	21	39	37	27	47	26	15	47	24	36	39	31	451
Élevage	40	24	11	32	17	28	22	8	24	14	23	43	32	318
Énergie, mine et carrière	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Environnement	43	6	13	23	19	23	19	6	13	14	14	31	21	245
Finance	26	13	36	19	18	15	15	10	17	14	12	12	13	220
Fonction publique	2	1	4	2	1	0	0	1	1	0	1	2	2	17
Gouvernorat	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13
Haut-commissariat	6	2	1	3	3	4	3	2	3	3	3	4	4	41
Hôtel administratif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	12
Infrastructures	4	3	2	3	4	3	4	2	1	3	4	0	4	37
Jeunesse, emploi et loisirs	4	0	4	3	4	3	2	1	1	3	2	1	1	29
Justice	3	1	7	1	3	2	3	4	5	2	1	2	3	37
LONAB	2	1	2	3	1	0	0	1	6	0	0	1	1	18
Mairie	47	17	20	30	20	38	19	10	40	20	20	26	28	335
Médiateur du Faso	1	0	1	1	1	0	1	0	2	0	1	1	1	10
ONATEL	8	1	0	4	2	1	3	1	16	4	2	4	3	49
ONEA	7	4	8	8	3	4	3	2	24	3	3	3	4	76
Préfecture	47	16	6	30	20	38	19	9	32	17	20	26	27	307

	Bouc le du Mou houn	Cascad es	Cent re	Cent re- Est	Cent re- Nord	Cent re- Oues t	Cent re- Sud	Est	Hauts- Bassins	Nord	Plate au- Cent ral	Sahel	Sud- Oues t	Nati onal
Santé	8	4	9	7	5	7	4	4	9	4	4	6	6	77
SOFITE X	1	1	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	7
SONAB EL	7	3	9	7	3	2	2	2	16	3	2	3	4	63
SOTRA CO	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Transpo rt	1	1	3	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	12
Urbanis me	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Ensembl e	387	155	297	282	192	261	200	105	340	157	185	262	263	3086

Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

L'analyse du tableau montre que les infrastructures administratives du secteur de l'éducation sont les plus dominantes avec 14,61 % de l'ensemble des infrastructures administratives.

Les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins comptent le plus grand nombre d'infrastructures administratives avec respectivement 387 soit 12,54 % et 340 soit 11,02 %. La Région de l'Est est celle qui enregistre le moins d'infrastructures administratives avec 105 soit 3,40 %. Ce résultat pourrait être dû au fait que la collecte n'a couvert que 10 communes sur les 27 que compte la région.

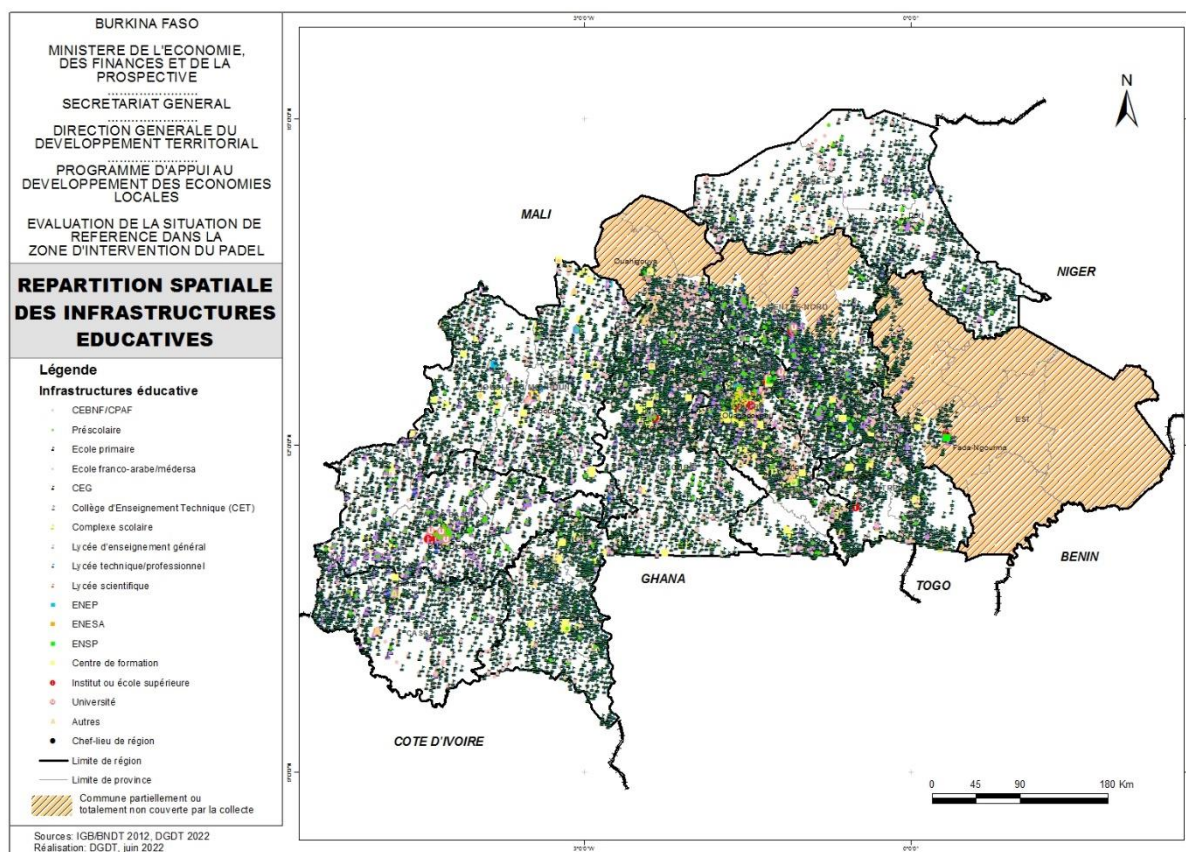
2. Répartition spatiale des infrastructures éducatives par région

Ce point aborde la répartition des infrastructures éducatives à l'échelle nationale.

Sont considérées comme infrastructures éducatives, les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF), les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF), les Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP), les écoles primaires, les Collèges d'Enseignement Général (CEG), les lycées, les centres de formation, les Collèges d'Enseignement Technique (CET), les Lycées Professionnels, les écoles de formation professionnelle, les écoles franco-arabe/ medersa et les universités.

La collecte des données dans les différentes régions d'interventions du PADEL, a permis de géolocaliser 21 052 infrastructures éducatives. La carte ci-dessous présente la répartition spatiale desdites infrastructures.

Carte n°2 : Répartition spatiale des infrastructures éducatives par région



L'analyse de la carte montre une bonne répartition des infrastructures éducatives notamment les écoles primaires avec une concentration dans le centre du pays. Les parties centre-sud, ouest et la moitié nord du pays sont moins concentrées en infrastructures éducatives. La synthèse de cette répartition par région est faite dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°3: Répartition des infrastructures éducatives par région

	Boucl e du Mou houn	Casc ades	Cent re	Cent re- Est	Centre -Nord	Cent re- Ouest	Cent re- Sud	Est	Haut s- Bassi ns	Nord	Plate au- Cent ral	Sahel	Sud- Oues t	Nation al
CEBNF/CP AF	122	92	29	225	165	180	244	32	231	34	220	116	107	1797
CEG	253	103	210	209	142	266	130	42	174	112	163	52	132	1988
Centre de formation	33	16	94	13	26	34	30	4	47	7	32	13	26	375
Collège d'Enseignem ent Technique (CET)	6	3	11	6	1	2	3	2	8	0	2	1	0	45
Complexe scolaire	7	13	547	22	29	8	4	4	65	10	9	0	2	720
Ecole franco- arabe/méder sa	149	111	118	137	65	86	106	1	402	230	194	95	40	1734
Ecole primaire	1243	591	855	1068	852	1230	655	298	1155	773	761	888	851	11220
ENEP	5	0	4	2	0	1	1	1	1	2	3	0	2	22
ENESA	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	3
ENSP	0	1	3	3	3	2	2	3	1	2	1	0	1	22
Institut ou école supérieure	1	0	83	1	1	4	0	2	12	1	2	0	1	108
Lycée d'enseignem ent général	167	71	342	126	101	194	95	56	293	107	104	39	65	1760
Lycée scientifique	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	4
Lycée technique/pr ofessionnel	7	1	37	4	5	10	5	2	13	4	4	0	7	99
Préscolaire	45	25	375	75	60	88	69	8	139	22	77	29	40	1052
Université	2	0	17	1	1	1	2	1	3	0	2	0	0	30
Autres	6	6	4	2	4	3	15	0	8	14	7	0	5	74
Ensemble	2047	1033	2729	1896	1455	2109	1361	457	2554	1318	1582	1233	1279	21053

Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

Du tableau, il ressort que les régions du Centre et des Hauts-Bassins comptent le plus grand nombre d'infrastructures éducatives soit respectivement 12,96 % et 12,13 %. De ces infrastructures, les écoles primaires représentent plus de la moitié, soit 53,30 % et sont plus représentées respectivement dans les régions de la Boucle du Mouhoun (1 243), du Centre-Ouest (1 230), des Hauts-Bassins (1 155) et du Centre-Est (1 068).

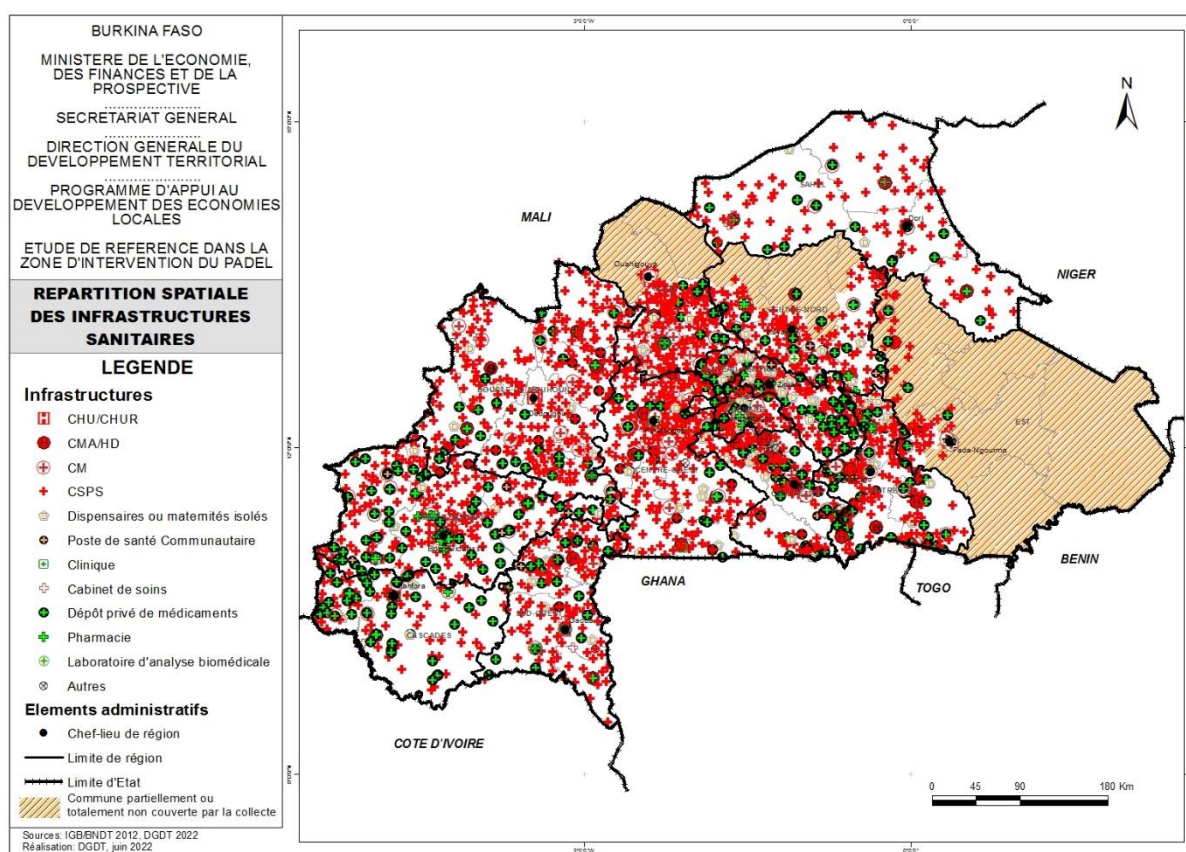
Par ailleurs, 74 autres infrastructures éducatives ont été répertoriées dans les régions. Il s'agit entre autres des écoles communautaires (ECOM), des écoles rurales, des écoles passerelles ou de seconde chance ainsi que des centres de développement pour enfants.

3. Répartition spatiale des infrastructures sanitaires par région

On entend par infrastructure sanitaire, toute infrastructure qui participe à l'offre de service de santé des populations.

Les infrastructures sanitaires géolocalisées ont concerné les structures de soins (cabinet de soins, CHU/CHUR, clinique, CM, CMA/HD, CSPS, dispensaires ou maternités isolés et poste de santé communautaire) et les structures de vente de médicaments (pharmacie et dépôt privé de médicament) ainsi que les structures d'analyse médicale (laboratoire d'analyse biomédicale). On dénombre 3 885 infrastructures sanitaires géolocalisées et leur répartition spatiale se présente selon la carte suivante.

Carte n°3: Répartition spatiale des infrastructures sanitaires par région



La carte révèle une forte concentration des infrastructures sanitaires dans la partie centrale du pays avec une prédominance des CSPS sur l'ensemble du territoire. Le récapitulatif de cette répartition est donné dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°4: Répartition des infrastructures sanitaires par région

	Boucle du Mouhoun	Casca des	Cent re	Centre -Est	Centre- Nord	Cent re- Oues t	Cent re- Sud	E st	Haut s- Bass ins	No rd	Plate au- Cent ral	Sah el	Sud- Ouest	Natio nal
STRUCTURES DE SOINS														
Cabinet de soins	8	14	156	16	3	7	5	3	47	5	10	9	8	291
CHU/CHUR	2	1	5	1	1	1		1	1	1	1	1	1	17
Clinique	4	2	84	9	3	3	1	2	41	2	3		3	157
CM	13	5	50	10	11	17	5	5	16	10	5	3	3	153
CMA/HD	5	2	6	6	5	6	4	1	5	3	3	3	4	53
CSPS	280	100	163	191	139	256	137	61	231	163	167	107	138	2133
Dispensaires ou maternités isolés	11	3	20	14	5	10	12		11	11	22	2	5	126
Poste de santé communautaire	0	0	0	4	3	2	1	1	5	0	1		2	19
STRUCTURES DE VENTE DE MEDICAMENTS														
Dépôt privé de médicaments	41	40	15	59	21	30	44	10	65	25	48	19	27	444
Pharmacie	11	10	176	15	9	15	9	5	71	7	6	6	7	347
STRUCTURES D'AIDES AUX DIAGNOSTICS														
Laboratoire d'analyse biomédicale	1	0	10	1	2	3	1		6	0	0	0	1	25
Autres	7	14	18	10	9	10	18	2	11	3	5	2	11	120
Ensemble	383	191	703	336	211	360	237	91	510	230	271	152	210	3885

Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

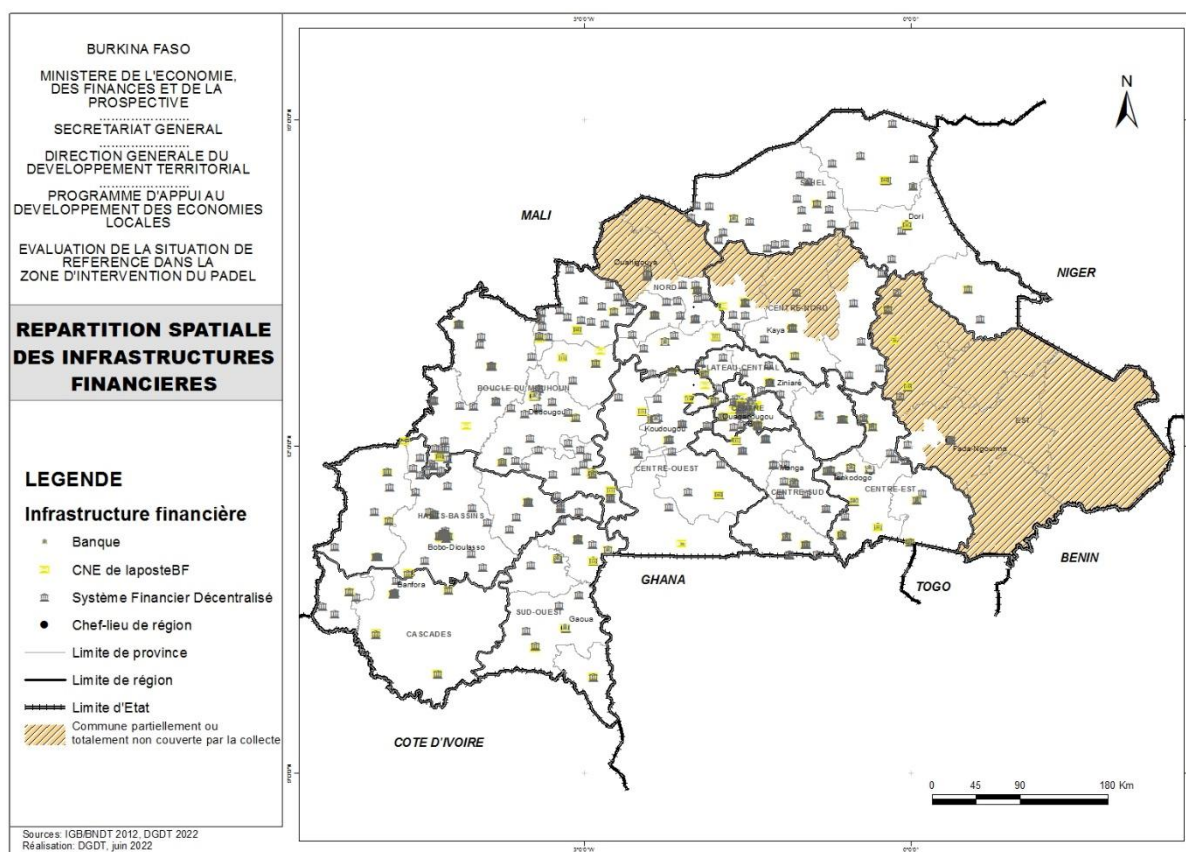
Il ressort du tableau que les régions du Centre et des Hauts Bassins enregistrent le plus grand nombre d'infrastructures sanitaires avec respectivement une proportion de 18,10 % et 13,13%. En outre, les régions détenant le plus faible nombre d'infrastructures sont celles de l'Est et du Sahel avec respectivement 2,34 % et 3,91 %. Par ailleurs, les CSPS occupent plus de la moitié (54,90 %) des infrastructures sanitaires collectées. Ils sont suivis des dépôts privés de médicaments avec 11,43 %.

4. Répartition spatiale des infrastructures financières par région

Les infrastructures financières sont des unités de soutien à la production. Elles jouent un rôle primordial dans la création des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et le développement local.

Dans le cadre de cette étude, les infrastructures financières sont constituées des banques, des CNE de la poste et des systèmes financiers décentralisés. Au total, 855 infrastructures financières ont été recensées sur l'ensemble des 13 régions du pays. La répartition spatiale de ces infrastructures est présentée dans la carte ci-dessous.

Carte n°4: Répartition spatiale des infrastructures financières par région



Selon la carte, il ressort une inégale répartition des infrastructures financières sur l'ensemble du territoire avec une concentration au niveau central. Par région, la répartition des infrastructures financières se présente comme suit.

Tableau n°5: Répartition des infrastructures financières par région

	Banque	CNE de la Poste	Système Financier Décentralisé (SFD)	Ensemble
Boucle du Mouhoun	12	15	98	125
Cascades	10	5	14	29
Centre	131	17	65	213
Centre-Est	34	10	28	72
Centre-Nord	7	4	21	32
Centre-Ouest	13	8	34	55
Centre-Sud	8	4	32	44
Est	4	3	9	16
Hauts-Bassins	30	14	60	104
Nord	11	4	25	40
Plateau-Central	4	4	24	32
Sahel	8	5	38	51
Sud-Ouest	11	7	24	42
National	283	100	472	855

Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

L'analyse du tableau fait ressortir une disparité entre les différentes régions en termes de disponibilité d'infrastructures financières. La Région du Centre compte le plus grand nombre d'infrastructures financières (213) suivie de la Boucle du Mouhoun (125) et des Hauts-Bassins (104) alors que les régions de l'Est et des Cascades enregistrent les plus petits nombres avec respectivement 16 et 29 infrastructures financières.

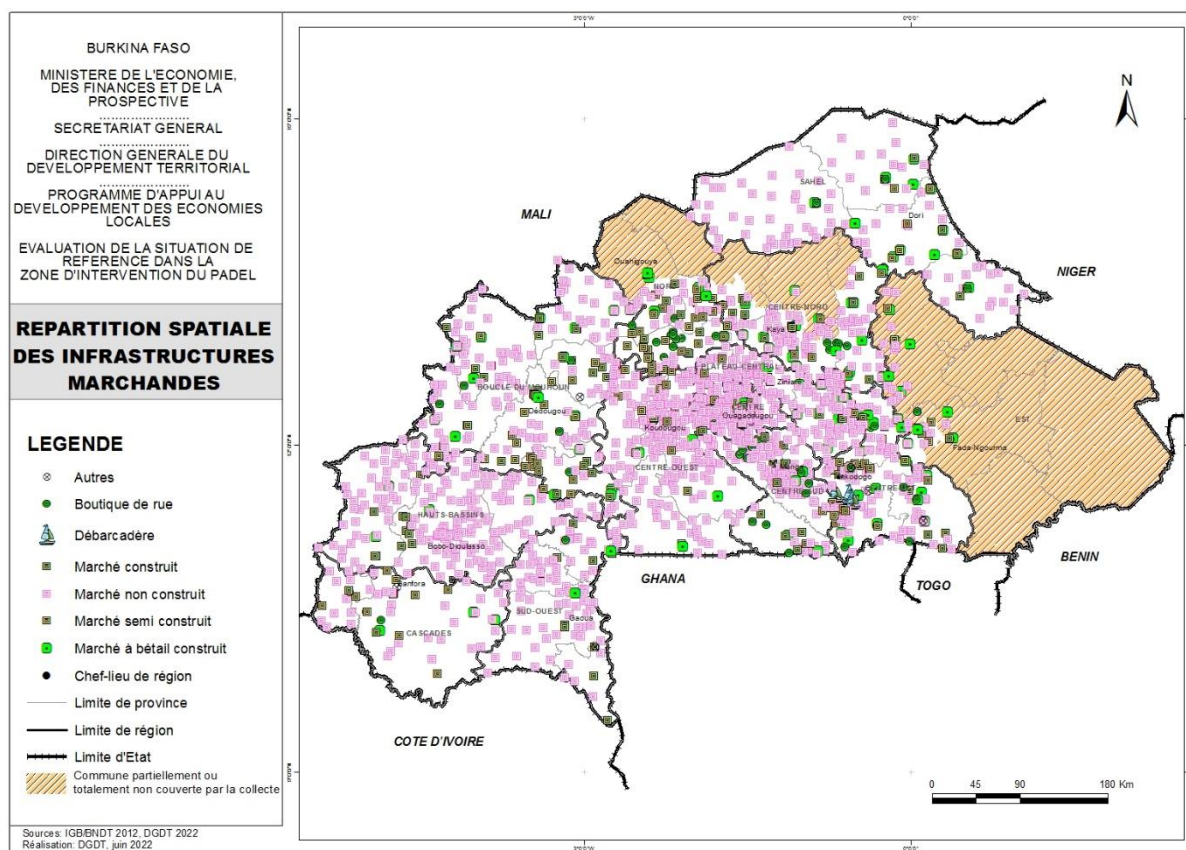
Par nature d'infrastructures financières, les systèmes financiers décentralisés sont les plus dominants (55,20 %), suivis des banques (33,10 %). A l'exception des régions du Centre et du Centre-Est où les banques sont les plus nombreuses, les infrastructures financières sont toujours dominées par les systèmes financiers décentralisés.

5. Répartition spatiale des infrastructures marchandes par région

Les infrastructures marchandes sont l'ensemble des infrastructures et équipements destinés aux activités commerciales et d'échanges des biens et services. Elles sont pourvoyeuses de recettes pour les collectivités territoriales et créatrices de richesse pour les ménages.

Dans le cadre de cette étude, les infrastructures marchandes sont constituées essentiellement des marchés construits, semi-construits et non construits, des marchés à bétail construits ou non, des débarcadères et des boutiques de rue (réalisées par le PADEL). Au total, 1 795 infrastructures marchandes ont été géolocalisées. La répartition spatiale de ces infrastructures se présente selon la carte ci-dessous.

Carte n°5: Répartition spatiale des infrastructures marchandes par région



L'observation de la carte présente une concentration des infrastructures marchandes dans la partie centrale du pays avec une prédominance des marchés non construits. Le récapitulatif de cette répartition est fait par région et par infrastructure dans le tableau suivant.

Tableau n°6: Répartition des infrastructures marchandes par région

	Boutique de rue	Débarcadère	Marché à bétail construit	Marché construit	Marché non construit	Marché semi construit	Autres	Ensemble
Boucle du Mouhoun	11		16	30	129	25	1	212
Cascades	3	0	3	5	34	9	4	58
Centre	1		3	13	115	24	2	158
Centre-Est	13	3	20	15	97	13	3	164
Centre-Nord	35	0	20	14	70	7	1	147
Centre-Ouest	0	0	5	6	167	11	0	189
Centre-Sud	14	0	4	19	112	6	1	156
Est	10	0	9	3	32	5	0	59
Hauts-Bassins	0	0	4	18	184	0	3	209
Nord	15	0	6	11	30	25	0	87
Plateau-Central		0	9	5	107	4	3	128
Sahel	9	0	12	6	101	7	0	135
Sud-Ouest	1	0	2	11	78	0	1	93
National	112	3	113	156	1256	136	19	1795

Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

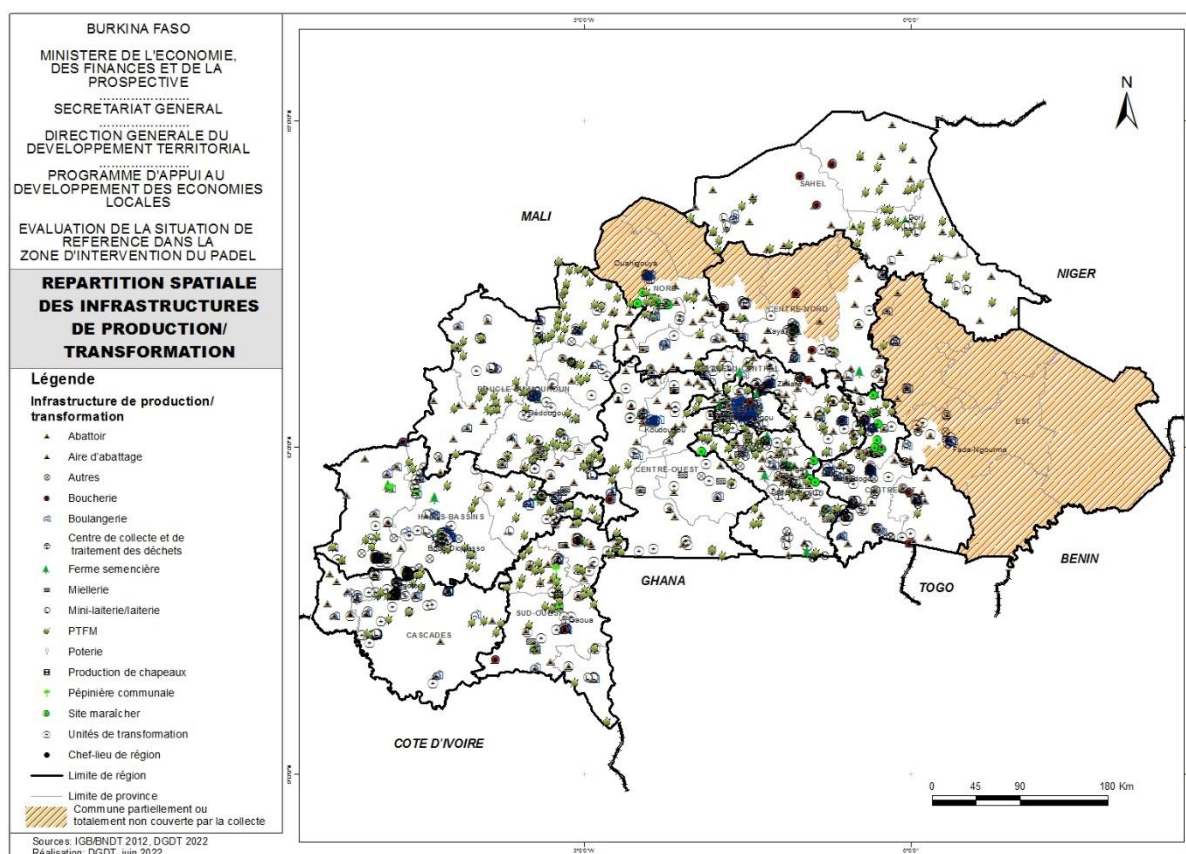
La lecture du tableau fait ressortir que les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins enregistrent respectivement 11,81 % et 11,64 % de l'ensemble des infrastructures marchandes collectées et de ce fait concentrent le plus grand nombre desdites infrastructures. Cependant, les plus faibles nombres d'infrastructures marchandes ont été collectés dans les régions des Cascades (58 infrastructures) et de l'Est (59 infrastructures). Il ressort que, la comparaison des infrastructures marchandes collectées entre elles révèle une prédominance des marchés non construits avec un taux de 69,97 % tandis que les débarcadères sont faiblement représentés dans le pays avec 0,16 %.

6. Répartition spatiale des infrastructures de production et de transformation par région

Sont considérées comme infrastructures de production/transformation sont : les aires d'abattage, les abattoirs, les boucheries, les Plateformes Multifonctionnelles (PTFM), les mièlleries, les unités de transformation des produits agricoles, les unités de transformation de produits forestiers et de produits forestiers non ligneux, les centres de collecte et de traitement des déchets plastiques, les centres de teintures, poteries et production de chapeaux, etc.,.

L'étude a permis de dénombrer 1 803 infrastructures de production et de transformation sur l'ensemble du territoire national. La répartition spatiale desdites infrastructures est présentée à travers la carte ci-dessous.

Carte n°6: Répartition spatiale des infrastructures de production et de transformation par région



La carte présente une concentration des infrastructures de production et de transformation dans le centre du pays. La répartition des infrastructures de production et de transformation par région se présente comme suit.

Tableau n°7: Répartition des infrastructures de production et de transformation par région

	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau-Central	Sahel	Sud-Ouest	National
Abattoir	2	0	1	2	2	2	2	0	1	1	0	3	0	16
Aire d'abattage	52	17	10	34	29	25	38	9	26	25	32	31	28	356
Autres	24	10	10	48	20	2	23	6	26	6	5	0	1	181
Boucherie	1	0	6	4	8	0	0	1	1	0	5	4	3	33
Boulangerie	32	24	143	26	11	15	11	9	86	13	14	4	15	403
Centre de collecte et de traitement des déchets	1	0	5	1	2	1	3	0	6	2	0	0	1	22
Ferme semencière	0	0	1	0	2	0	4	0	3	0	2	1	0	13
Miellerie	3		1	3	1	5	5	1	1	2	1	0	4	27
Mini-laiterie/laiterie	6	10	3	6	2	0	3	2	6	1	0	25	3	67
Pépinière communale	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	8
Poterie	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	4
Production de chapeaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
PTFM	74	15	7	11	2	10	35	1	33	11	21	39	36	295
Site maraîcher	0	0	0	6	0	0	6	0	0	5	0	0	0	17
Unité de transformation d'aliment pour bétail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Unité de transformation des produits agricoles/forestiers/forestiers non ligneux	37	44	13	38	23	28	14	10	83	5	29		30	354
Unité de transformation et de conservation agroalimentaire	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Usine de tannerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Ensemble	236	120	200	179	102	88	144	39	278	74	110	107	126	1803

Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

L'analyse du tableau montre que les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre enregistrent les plus grands nombres d'infrastructures de production et de transformation avec respectivement 278, 236 et 200 infrastructures. Les régions du Centre-Ouest, du Centre-Nord et de l'Est comptent les plus faibles nombres avec respectivement 88, 74 et 39 infrastructures.

Par catégorie d'infrastructures de production et de transformation, les plus dominantes sont les boulangeries (22,35 %), les aires d'abattage (19,74 %) et les unités de transformation des produits agricoles/forestiers/forestiers non ligneux (19,63%).

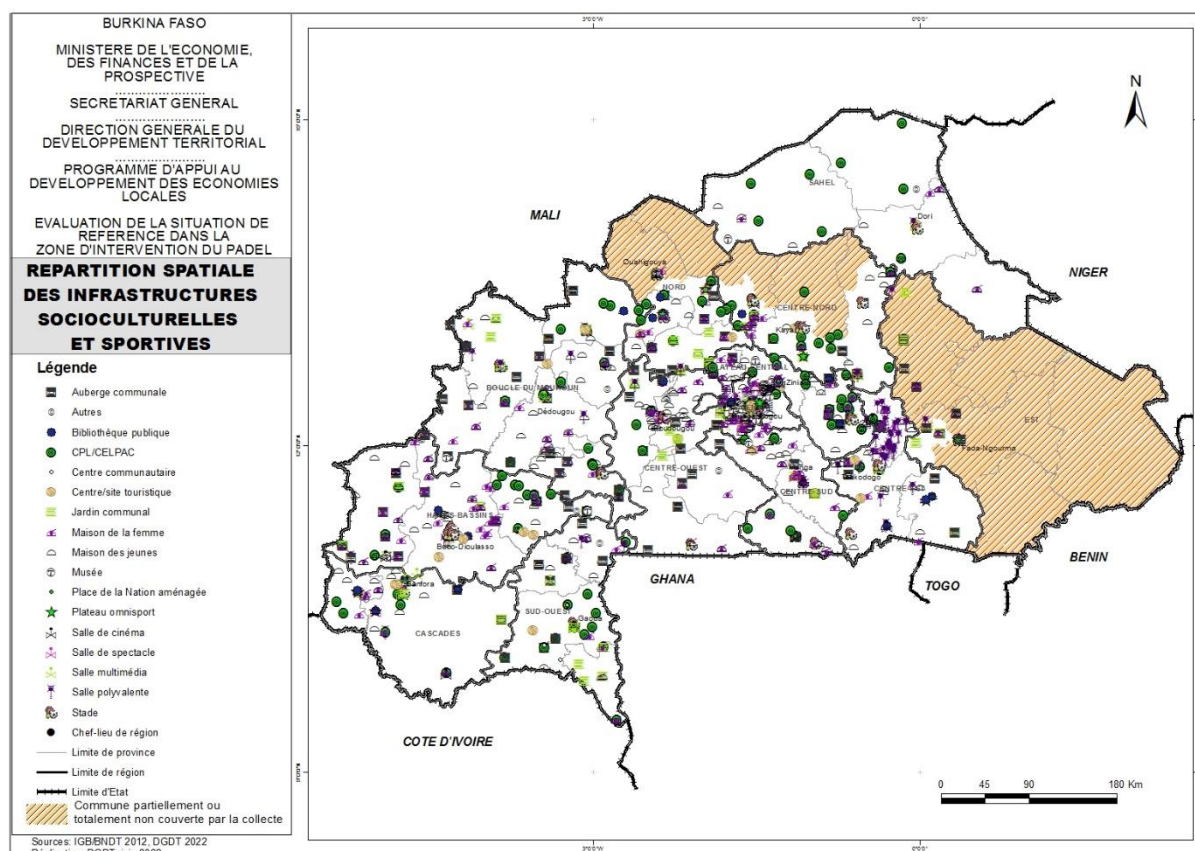
7. Répartition spatiale des infrastructures socioculturelles et sportives par région

Sont considérées comme infrastructures socioculturelles et sportives celles qui jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde du patrimoine culturel et la promotion du développement socioculturel et sportif.

Les infrastructures socioculturelles et sportives considérées dans cette étude sont : les auberges communales, les centres touristiques, les centres populaires de loisirs (CPL), les centres de lecture publique et d'animation culturelle (CELPAC), les bibliothèques communales (BC), les musées, les jardins communaux, les salles de cinéma, les salles multimédia et polyvalentes, les Maisons de la femme, les Maisons des jeunes, les stades régionaux, les Places de la Nation et autres infrastructures de ce type.

Au total, 1 156 infrastructures socioculturelles et sportives ont été répertoriées lors de cette étude. La carte ci-dessous présente leur répartition sur l'étendue du territoire national.

Carte n°7: Répartition spatiale des infrastructures socioculturelles et sportives par région



L'analyse de la carte montre une inégale répartition des infrastructures socioculturelles et sportives dans le pays. Ces dernières demeurent plus concentrées dans la partie centrale du pays. La répartition des effectifs de ces infrastructures par région est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau n°8: Répartition des infrastructures socioculturelles et sportives par région

	Boucl e du Mou houn	Casc ades	Cen tre	Centr e-Est	Centre- Nord	Centre- Ouest	Cen tre- Sud	E st	Hauts- Bassins	No rd	Plateau- Central	Sa hel	Sud- Ouest	Nati onal
Auberge communale	26	2	0	6	6	10	4	8	12	8	9	0	8	99
Bibliothèque publique	1	6	3	3	9	1	2	0	3	2	4	0	0	34
Centre communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4
Centre/site touristique	5	5	9	2	1	1	3	0	8	2	1	1	1	39
CPL/CELPAC	19	7	1	5	16	4	7	2	16	8	21	8	13	127
Jardin communal	6	3	10	3	6	8	3	5	9	5	3	0	8	69
Maison de la femme	21	8	16	12	14	14	17	5	33	8	21	5	10	184
Maison des jeunes	41	18	35	22	22	34	21	7	35	15	38	7	11	306
Musée	2	0	6	0	1	0	1	0	5	2	3	1	2	23
Place de la Nation aménagée	0	1	1	1	1	0	2	0	1	0	1	0	1	9
Plateau omnisport	0	3	11	2	2	0	1	1	0	2	1	0	0	23
Salle de cinéma	2	3	6	2	3	2	2	0	3	2	2	1	2	30
Salle de spectacle	1	1	9	0	1	1	1	1	0	1	0	0	0	16
Salle multimédia	3	2	3	1	1	0	0	0	1	0	0	1	1	13
Salle polyvalente	7	2	6	36	2	3	2	2	2	0	1	1	3	67
Stade	6	1	7	4	4	2	4	1	4	2	2	1	1	39
Autres	6	4	20	1	3	3	2		23	2	1	1	8	74
Ensemble	146	66	143	100	92	83	72	32	155	59	108	27	73	1156

Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

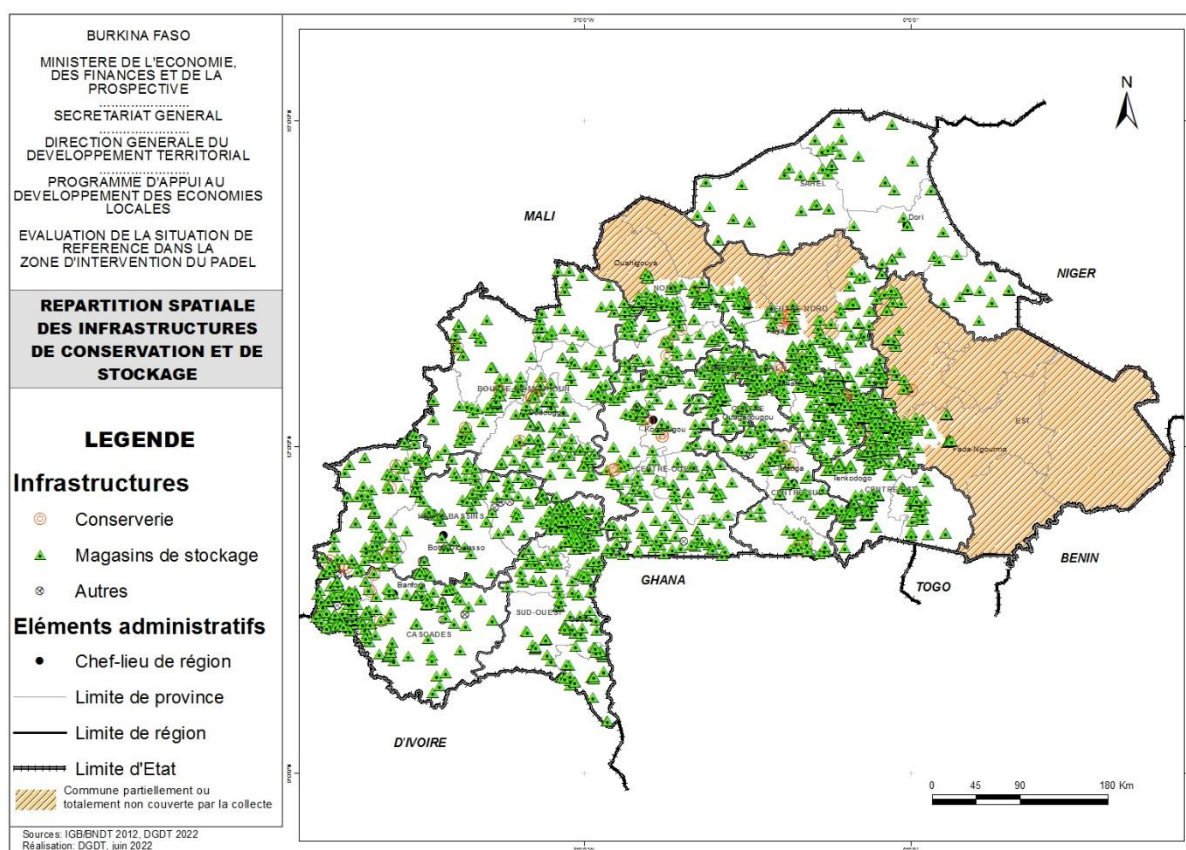
Il ressort du tableau que les régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre comptent les effectifs les plus élevés d'infrastructures socioculturelles et sportives avec respectivement 13,41 %, 12,63 % et 12,37 %. Les régions de l'Est et du Sahel quant à elles ont les proportions les plus faibles (moins de 3 % chacune). Aussi, les Maisons des jeunes et celles de la femme demeurent les plus représentées dans ce type d'infrastructures avec respectivement 26,47 % et 15,92% de l'ensemble.

8. Répartition spatiale des infrastructures de conservation et de stockage par région

Les infrastructures de conservation et de stockage prises en compte dans cette étude concernent les magasins de stockage de produits agroalimentaires et les conserveries.

La collecte de données dans le cadre de la présente étude a permis de géolocaliser 2 141 infrastructures de conservation et de stockage. Leur répartition spatiale est consignée dans la carte ci-après.

Carte n°8: Répartition spatiale des infrastructures de conservation et de stockage par région



L'analyse de la carte ci-dessus montre que les magasins de stockage sont prédominants. On observe une faible concentration des infrastructures de conservation et de stockage au niveau

de la Région du Sahel. Les effectifs détaillés de la répartition de ces infrastructures se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°9: Répartition des infrastructures de conservation et de stockage par région

	Conserverie	Magasins de stockage de produits agroalimentaires	Autres	Ensemble
Boucle du Mouhoun	7	244	0	251
Cascades	3	200	7	210
Centre	0	19	0	19
Centre-Est	1	278	1	280
Centre-Nord	13	179	2	194
Centre-Ouest	6	157	4	167
Centre-Sud	4	74	3	81
Est	1	63	0	64
Hauts-Bassins	6	267	20	293
Nord	4	116	0	120
Plateau-Central	7	200	0	207
Sahel	0	68	0	68
Sud-Ouest	0	187	0	187
National	52	2052	37	2141

Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

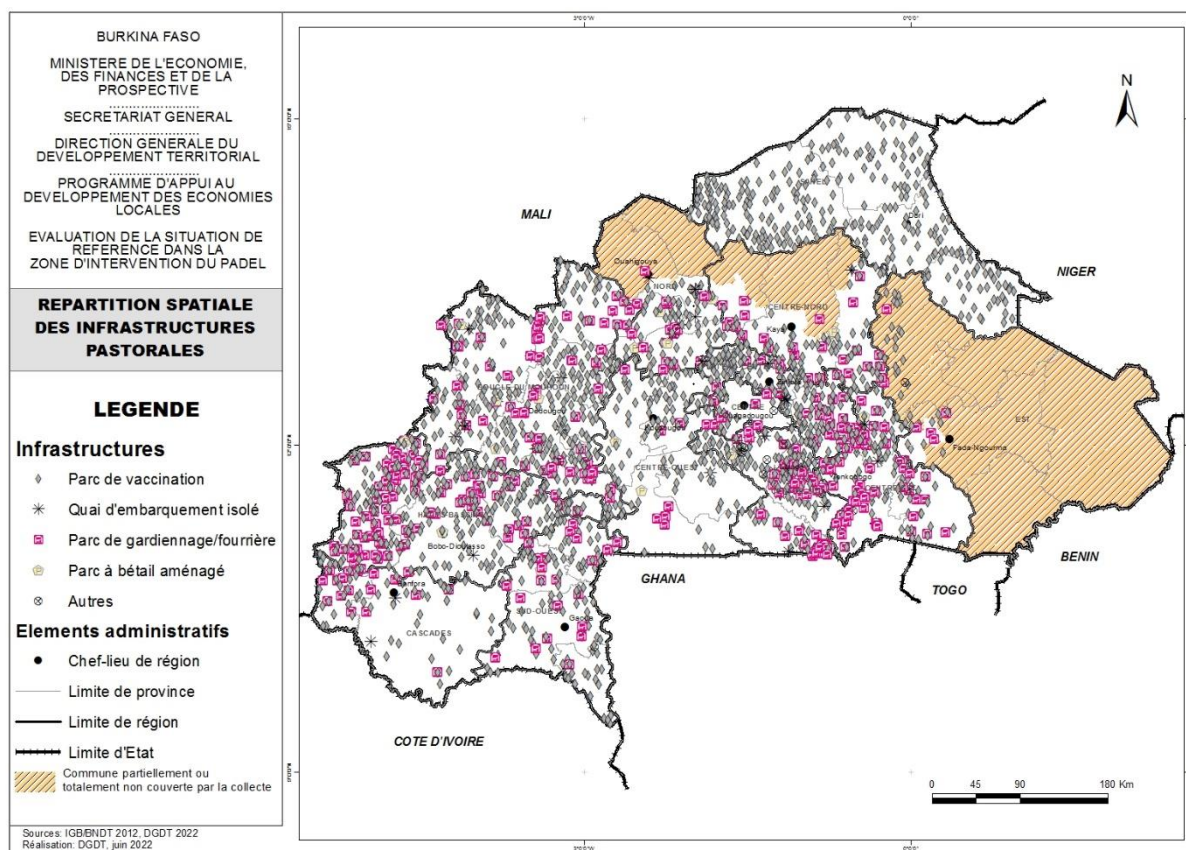
L'analyse du tableau ci-dessus indique que les magasins de stockage de produits agroalimentaires représentent 95,84%, les conserveries 2,43% et les autres 1,73%.

La comparaison par région montre que les régions des Hauts Bassins et du Centre-Est possèdent le plus grand nombre d'infrastructures de conservation et de stockage avec respectivement 13,69% et 13,08%. La Région du Centre est la moins nantie avec une proportion de 0,89%.

9. Répartition spatiale des infrastructures pastorales par région

Les infrastructures pastorales dans cette étude sont constituées essentiellement de parcs de vaccination, de parcs de gardiennage, de parcs à bétail aménagé et de quais d'embarquement. L'enquête terrain a permis de géolocaliser 2 217 infrastructures pastorales. La répartition des données collectées par région est présentée dans la carte ci-dessous.

Carte n°9: Répartition spatiale des infrastructures pastorales par région



L'analyse de la carte montre une distribution spatiale quasi homogène des infrastructures pastorales géoréférencées dans les régions avec néanmoins une faible concentration dans les parties sud des régions du Centre-Ouest et des Cascades. En outre, les infrastructures les plus représentées sont les parcs de vaccination et les parcs de gardiennage/fourrières.

La synthèse de cette répartition est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°10: Répartition des infrastructures pastorales par région

	Parc à bétail aménagé	Parc de gardiennage/fourrière	Parc de vaccination	Quai d'embarquement isolé	Autr es	Ensem ble
Boucle du Mouhoun	4	67	344	11	0	426
Cascades	0	16	58	2	0	76
Centre	0	6	11	0	1	18
Centre-Est	1	48	99	4	1	153
Centre-Nord	3	25	71	1	1	101
Centre-Ouest	2	8	101	1	0	112
Centre-Sud	4	41	139	10	8	202
Est	0	5	31	0	1	37
Hauts-Bassins	3	113	241	6	0	363
Nord	3	16	74	7	0	100
Plateau-Central	0	51	141	5	1	198
Sahel	0	0	287	0	0	287
Sud-Ouest	2	22	119		1	144
National	22	418	1716	47	14	2217

Source : DGD ; enquête terrain ; avril 2022

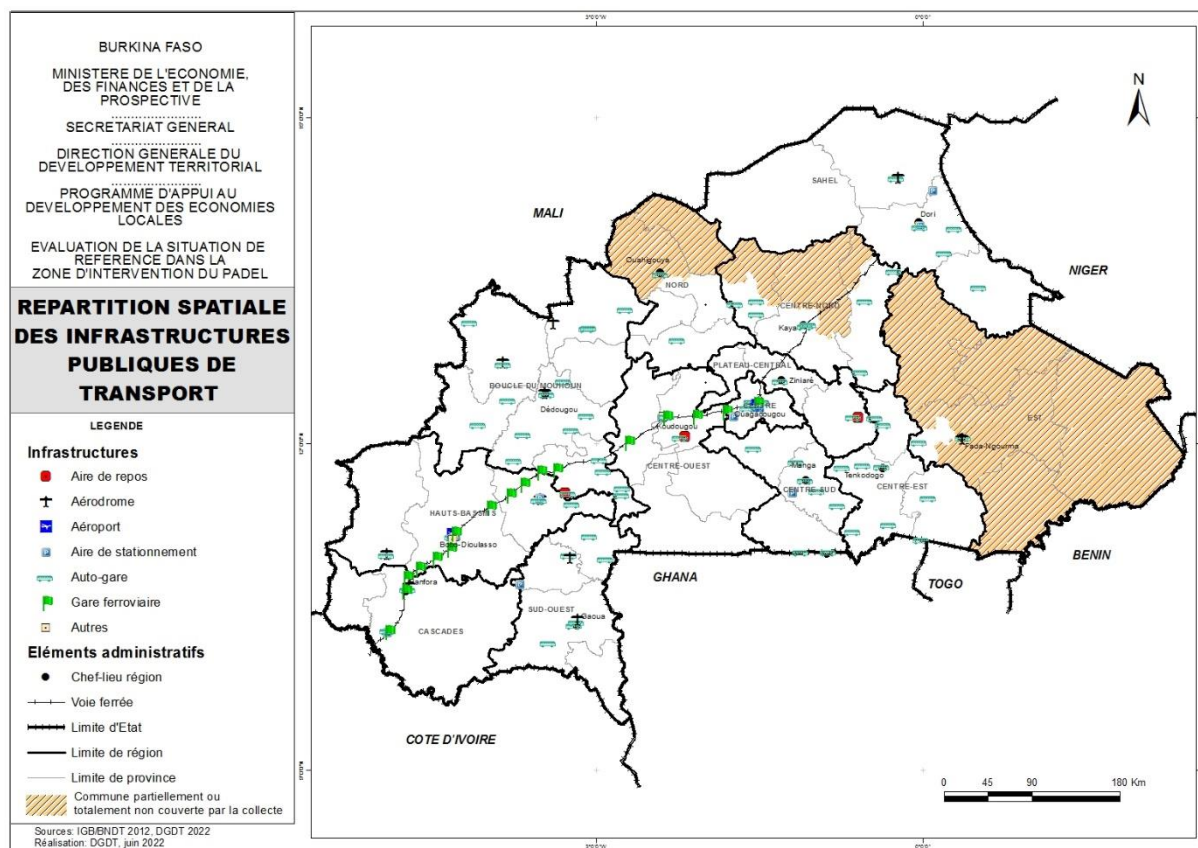
Le tableau montre que les infrastructures pastorales ont été plus géolocalisées dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins avec respectivement 426 et 363 infrastructures. Le plus faible effectif d'infrastructures pastorales a été répertorié dans la Région du Centre avec 18 infrastructures. En plus, l'on note une prédominance des parcs de vaccination qui constituent plus des trois quarts (77,40 %) des infrastructures pastorales du pays. Par ailleurs, d'autres infrastructures pastorales au nombre de 14, ont été géolocalisées dans les régions. Il s'agit entre autres des couloirs de vaccination, des pharmacies vétérinaires, des aires de repos des animaux en transhumance, des centres de production d'animaux performants etc.

10. Répartition spatiale des infrastructures publiques de transport par région

Les infrastructures publiques de transport constituent des aménagements déterminant pour les échanges entre villes et campagnes. Les infrastructures publiques de transport levées pour les besoins de cette étude sont constituées d'auto-gares publiques, d'aires de stationnement, de gares ferroviaires, d'aérodromes et d'aéroport.

L'étude a permis de dénombrer 114 infrastructures publiques de transport. La carte ci-dessous illustre la répartition de ces infrastructures sur l'étendue du territoire national.

Carte n°10: Répartition spatiale des infrastructures publiques de transport par région



L'analyse de la carte montre une faible représentation des infrastructures publiques de transports sur le territoire national. La répartition du nombre d'infrastructures publiques de transports par région est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau n°11: Répartition des infrastructures publiques de transport par région

	Aérodrome	Aéroport	Aire de repos	Aire de stationnement	Auto-gare	Gare ferroviaire	Autres	Ensemble
Boucle du Mouhoun	3	0	1	0	18	2	0	24
Cascades	1	0	0	1	2	3	0	7
Centre	0	1	0	1	4	1	0	7
Centre-Est	0	0	0	0	9	0	0	9
Centre-Nord	0	0	0	0	8	0	0	8
Centre-Ouest	0	0	1	1	2	4	1	9
Centre-Sud	0	0	0	1	7	0	0	8
Est	1	0	0	0	2	0	0	3
Hauts-Bassins	2	1	0	2	4	7	2	18
Nord	0	0	0	0	2	0	0	2
Plateau-Central	0	0	1	0	2	0	0	3
Sahel	1	0	0	2	4	0	0	7
Sud-Ouest	2	0	0	1	6	0		9
National	10	2	3	9	70	17	3	114

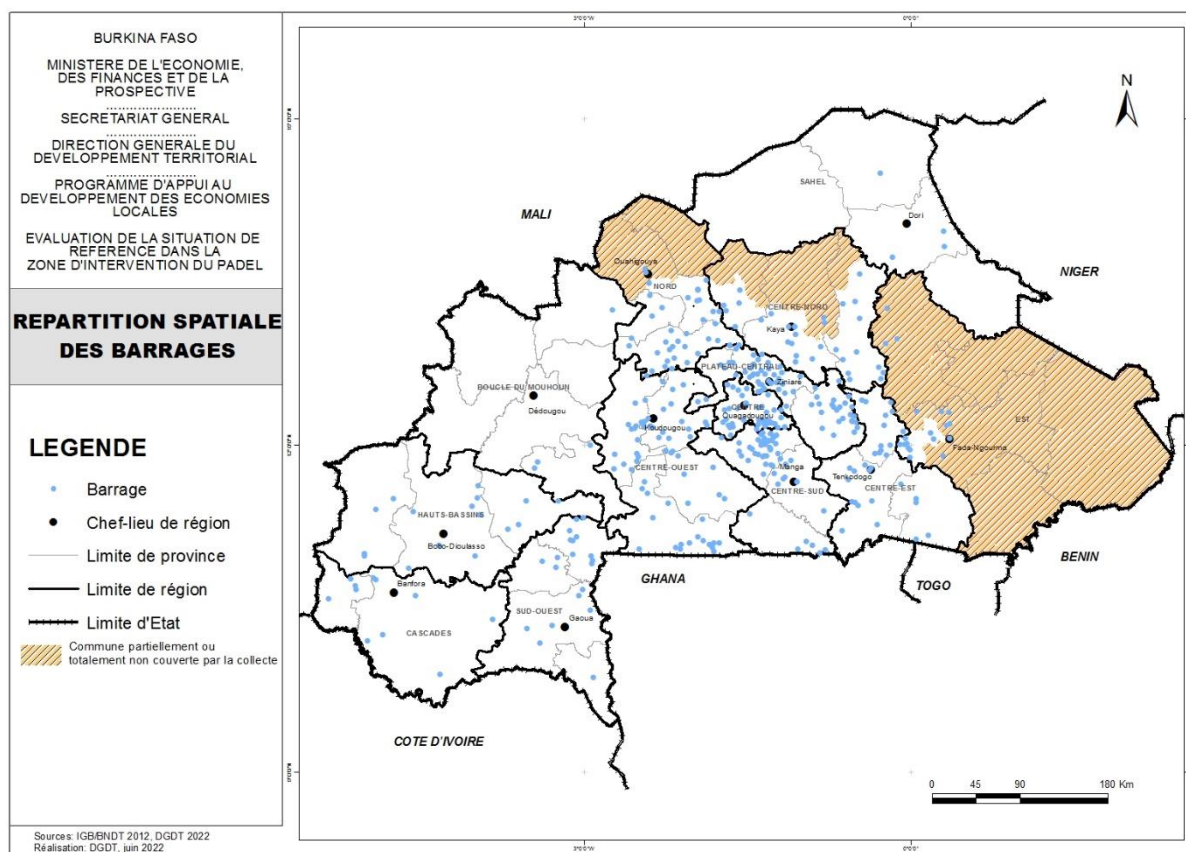
Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

Les infrastructures publiques de transport sont inégalement réparties selon les régions du pays. En effet, les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun regorgent à elles seules, 42 des 114 infrastructures publiques de transport du pays soit 36,84 %. La Région du Nord demeure la moins équipée en ce type d'infrastructures avec 2 infrastructures. Aussi, les infrastructures publiques de transport les plus couramment rencontrées sont les auto-gares au nombre de 70 (61,40 %) tandis que les aéroports sont au nombre de 2 (Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso).

11. Répartition spatiale des retenues d'eau par région

Les retenues d'eau considérées dans cette étude sont les barrages. Les résultats de l'étude dénombrent 390 barrages sur le territoire national. La carte ci-dessous présente la position géographique de ces barrages.

Carte n°11: Répartition spatiale des barrages par région



En observant la carte, on constate que la majorité des barrages se situent dans la partie centrale du pays. Les effectifs détaillés par région de ces ouvrages sont donnés par le tableau ci-dessous.

Tableau n°12: Répartition des barrages par région

Régions	Barrage
Boucle du Mouhoun	5
Cascades	11
Centre	39
Centre-Est	31
Centre-Nord	30
Centre-Ouest	61
Centre-Sud	51
Est	19
Hauts-Bassins	16
Nord	37
Plateau-Central	67
Sahel	4
Sud-Ouest	19
National	390

Source : DGD ; enquête terrain ; avril 2022

Les données du tableau montrent que les régions du Plateau Central et du Centre Ouest avec respectivement 15,30% et 13,93% enregistrent les proportions les plus élevées de barrages. La région de la Boucle de Mouhoun a la faible proportion (0,03%) des barrages.

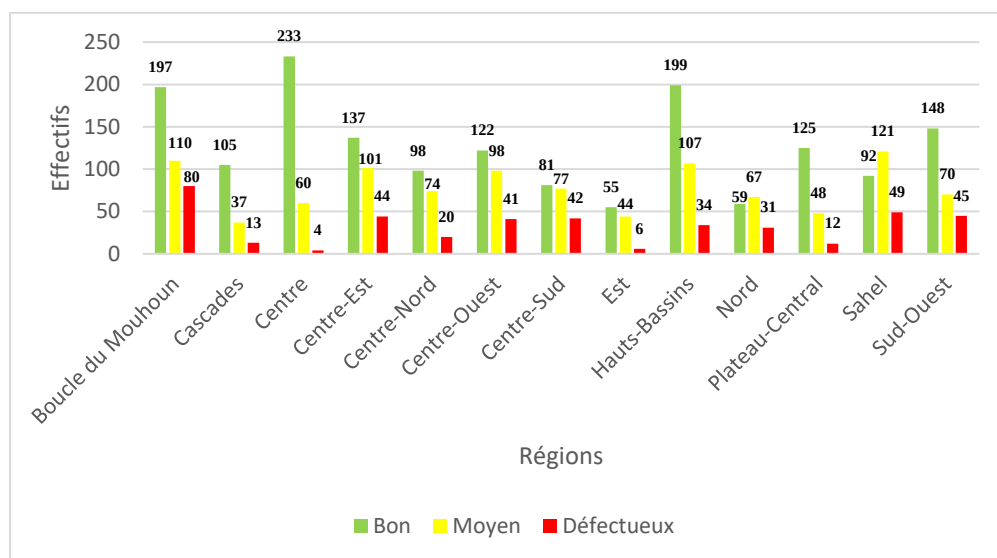
II. ETAT DES INFRASTRUCTURES PAR TYPE

L'état physique des infrastructures est apprécié à travers trois (03) critères (bon, moyen, défectueux). Cette appréciation est faite selon la qualité du sol, du toit et des murs (Cf Annexe 2).

1. Etat des infrastructures administratives par région

Selon les données de l'étude, sur les 3 086 infrastructures administratives recensées, 1 651, soit 53,5% sont dans un bon état, 1 014, soit 32,86% dans un état moyen et 421, soit 13,64% dans un état défectueux. Le graphique ci-dessous présente la situation des infrastructures administratives par région.

Graphique n°1: Etat des infrastructures administratives par région



Source : DGDIT ; enquête terrain ; avril 2022

A l'échelle régionale, il est à noter que les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ont les nombres les plus élevés d'infrastructures en bon état avec respectivement 233, 197 et 148. Cependant, les nombres les plus élevés d'infrastructures en état défectueux ont été constatés dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Sud-Ouest avec respectivement 80, 49 et 45.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures administratives dans les différentes régions.

Planche photographique n°1 : Quelques infrastructures administratives



Direction régionale de l'enseignement supérieur (des Hauts Bassins) en bon état



Service de L'environnement (Andemtenga Centre-Est) en moyen état



Mairie de Balavé (Région de la Boucle du Mouhoun) en mauvais état

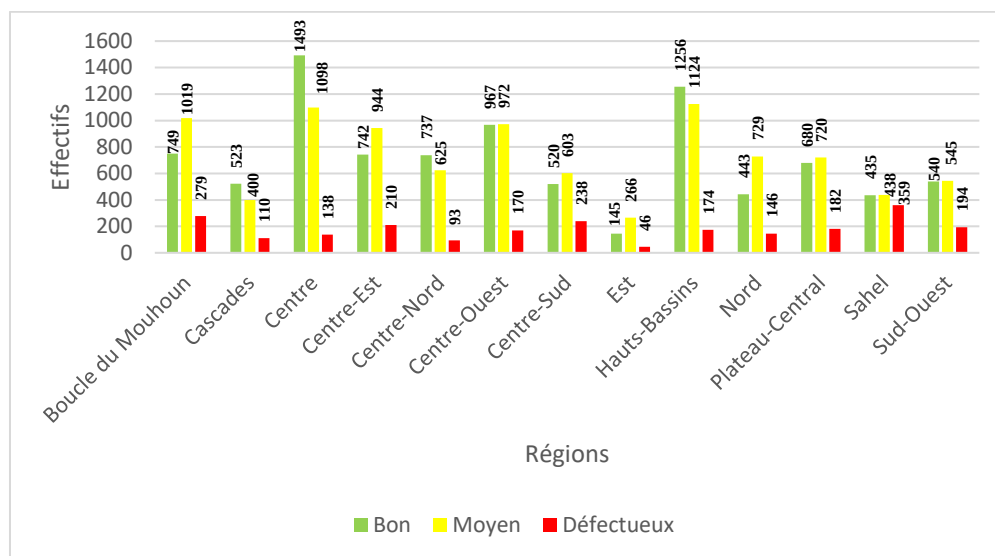
Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

2. Etat des infrastructures éducatives par région

Sur les 21 052 infrastructures éducatives collectées, 43,84% sont en bon état, 45,05% dans un état moyen et 11,11% dans un état défectueux. Notons que parmi ces infrastructures, on dénombre 330 écoles entièrement sous paillote.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique de ces infrastructures par région.

Graphique n°2: Etat des infrastructures éducatives par région



Source : DGGT ; enquête terrain ; avril 2022

Le graphique ci-dessus indique que les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest ont le plus grand nombre d'infrastructures en bon état soit respectivement 1 493, 1 256 et 967. Quant aux infrastructures en état défectueux, elles sont plus localisées dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Sud.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures éducatives dans les différentes régions.

Planche photographique n°2 : Quelques infrastructures éducatives



Établissement Gabriel Taborin de Saaba (Région du Centre) en bon état



École primaire publique de soussola/tambolo (Région du Centre-Sud) en moyen état



École primaire de Sima (Région du Nord) en mauvais état

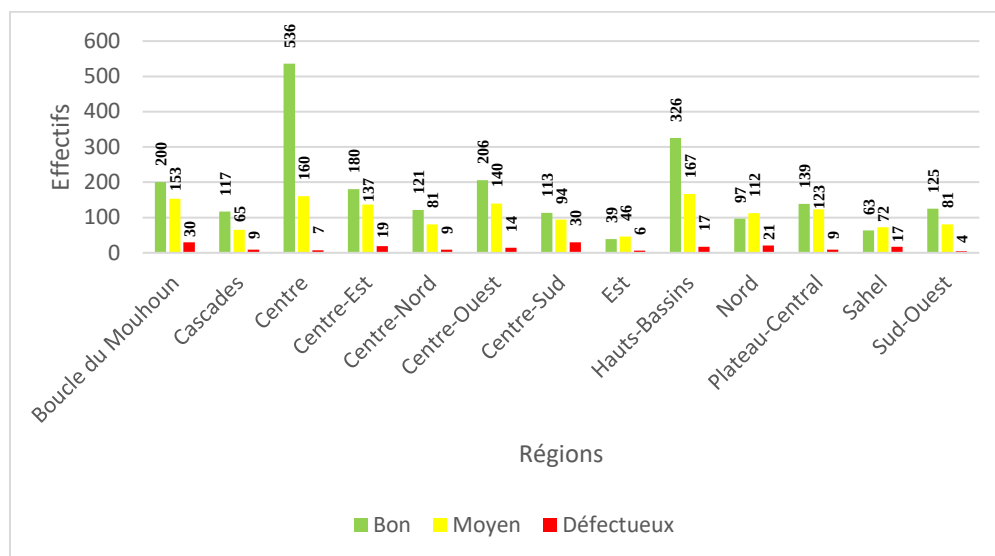
Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

3. Etat des infrastructures sanitaires par région

Sur 3 885 infrastructures sanitaires dénombrées, 58,22% sont en bon état et 4,94% sont dans un état défectueux

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures sanitaires dans les différentes régions.

Graphique n°3: Etat des infrastructures sanitaires par région

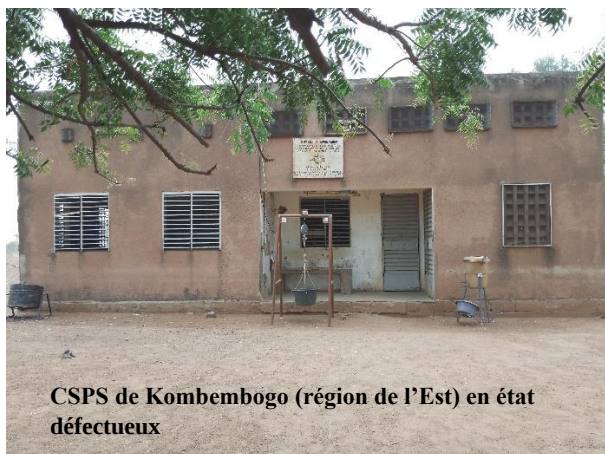


Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

De l'analyse du graphique, il ressort que les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest regorgent le plus d'infrastructures sanitaires en bon état avec respectivement 536 ;326 et 206. Quant aux infrastructures en état défectueux, elles se localisent plus dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud et du Nord avec respectivement 30 ;30 et 21.

Les images ci-dessous montrent quelques infrastructures sanitaires dans les différentes régions

Planche photographique n°3 : Quelques infrastructures sanitaires



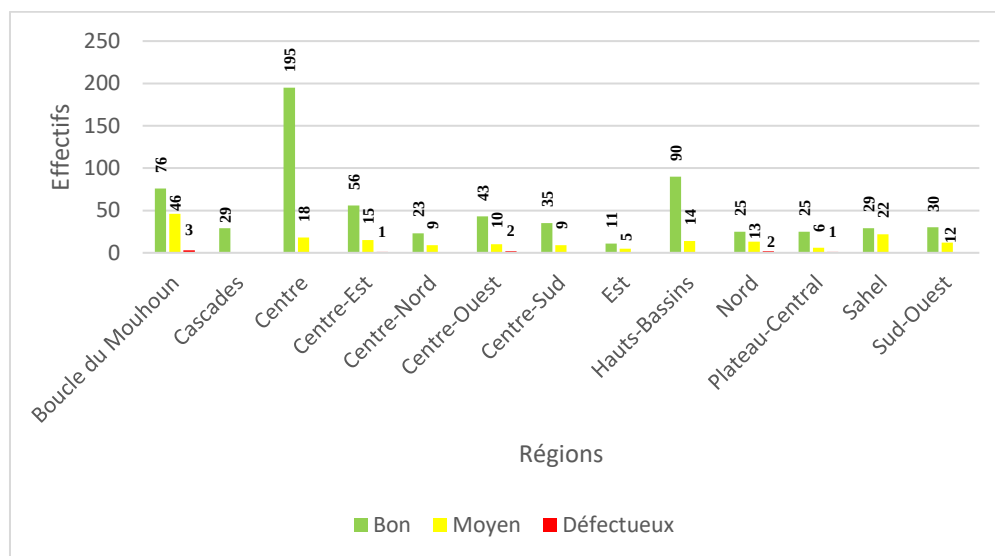
Source : DGD T ; enquête terrain ; avril 2022

4. Etat des infrastructures financières par région

Sur les 855 infrastructures financières géoréférencées, 78,01% sont en bon état physique et 1,05% dans un état défectueux.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures financières par région.

Graphique n°4: Etat des infrastructures financières par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

Le graphique ci-dessus indique que les régions du Centre, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun ont le plus d'infrastructures financières en bon état soit respectivement 195 ; 90 et 76. La Région des Cascades quant à elle, a toutes ses infrastructures en bon état. Huit (08) régions (Cascades, Centre, Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Hauts bassins, Sahel et Sud-Ouest) n'ont aucune infrastructure dans un état défectueux.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures financières

Planche photographique n°4 : Quelques infrastructures financières au Burkina-Faso



CNE de Laposte BF de Beguedo (région du Centre-Est) en état moyen



SFD de Da (région de la Boucle du Mouhoun) en état défectueux



national au secteur 28 (région du Centre) en bon état

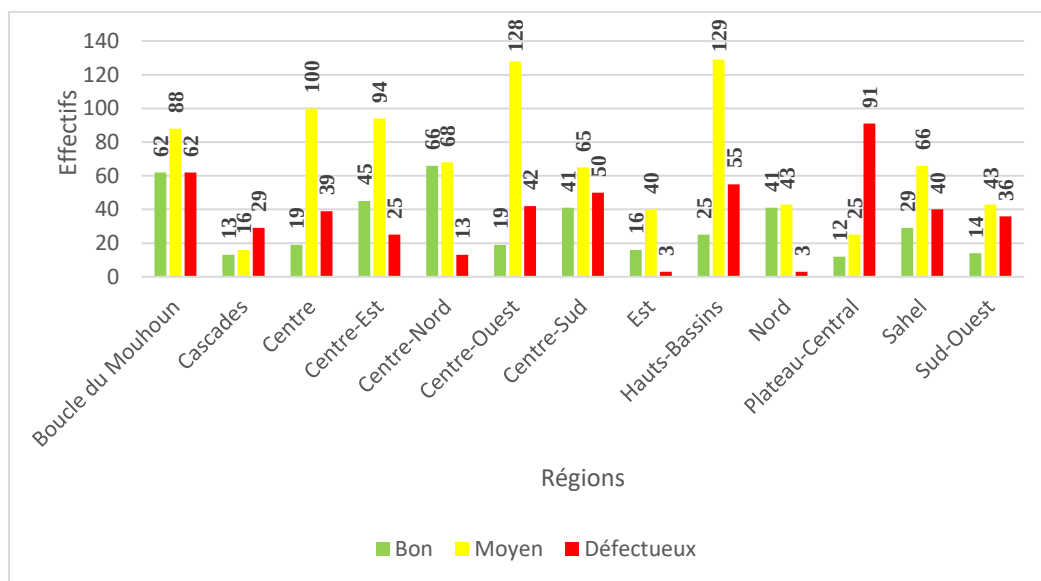
Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

5. Etat des infrastructures marchandes par région

Sur un total de 1 795 infrastructures, seulement 22,39% sont en bon état et la moitié sont dans un état moyen.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures marchandes par région.

Graphique n°5: Etat des infrastructures marchandes par région



Source : DGD T ; enquête terrain ; avril 2022

A l'échelle régionale, toutes les régions ont plus de 60% de leurs infrastructures qui sont dans un état moyen ou défectueux à l'exception de la Région du Centre-nord (55,10%) et la Région du Nord (52,87%).

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures marchandes.

Planche photographique n°5 : Quelques infrastructures marchandes



Marché de Dabieré (région du Sud-Ouest) en état défectueux



Boutique de rue de Dianga (région de l'Est) en bon état



Marché à bétail de Fara (région de la Boucle de Mouhoun) en état moyen

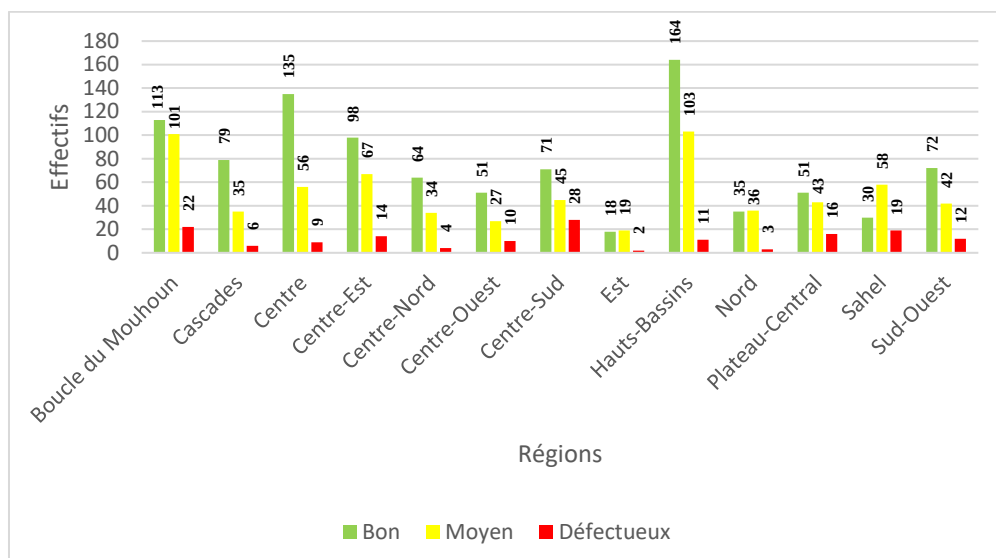
Source : DGD, enquête terrain, avril 2022

6. Etat des infrastructures de production et de transformation par région

Le nombre d'infrastructures de production et de transformation recensées au niveau national est de 1 803 dont plus de la moitié sont en bon état (54,41%). Les infrastructures qui sont dans un état défectueux représentent 8,65%.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures de production et de transformation par région.

Graphique n°6: Etat des infrastructures de production et de transformation par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

Au niveau régional, plus de 45% des infrastructures sont en bon état excepté celles de la Région du Sahel (28,04%). Hormis les régions du Centre-Sud et du Sahel, l'ensemble des régions compte moins de 15% de leurs infrastructures dans un état défectueux. On note également qu'au Sahel, plus de la moitié des infrastructures sont dans un état moyen.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures de production et de transformation dans les différentes régions.

Planche photographique n°6 : Quelques infrastructures production et de transformation



Unité de transformation de beures de karité en savons de Pâ (région de la Boucle du Mouhoun) en état moyen



Aire d'abattage de Bagré (région du Centre-Est) en état défectueux



Boulangerie Koom de Kaya (région du Centre-Nord) en bon état

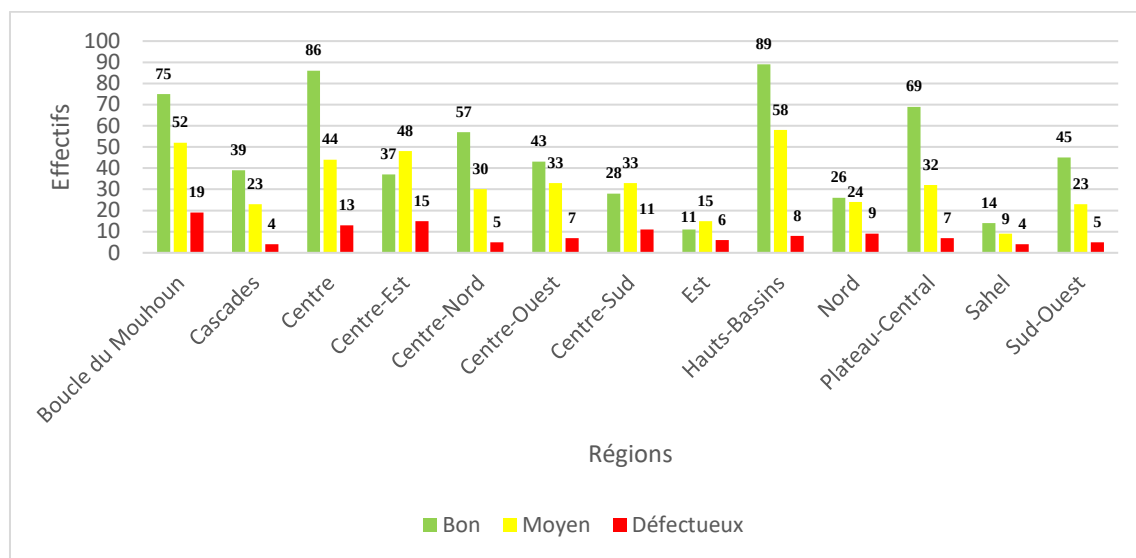
Source : DGDT ; enquête terrain ; avril 2022

7. Etat des infrastructures socioculturelles et sportives par région

Sur l'ensemble des 1 156 infrastructures socioculturelles et sportives recensées 53,55% sont en bon état et 9,78% sont dans un état défectueux.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures socioculturelles et sportives par région.

Graphique n°7: Etat des infrastructures socioculturelles et sportives par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

Les régions des Hauts Bassins, du Centre et de la Boucle du Mouhoun dénombrent plus d'infrastructures socioculturelles et sportives en bon état avec respectivement 89 ; 86 et 75 infrastructures. Le nombre d'infrastructures en état défectueux sont plus dominants dans la Région de la Boucle du Mouhoun (19), du Centre-Est (15) et du Centre (13). La Région du Centre-Est compte 48% de ses infrastructures dans un état moyen.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures socioculturelles et sportives dans les régions.

Planche photographique n°7 : Quelques infrastructures socioculturelles et sportives au Burkina-Faso



Jardin du maire de Arbollé (région du Nord) en moyen état



Maison des jeunes de Komtoèga (région de l'Est) en état défectueux



Stade ASFB Bobo (région des Hauts Bassins) en bon état

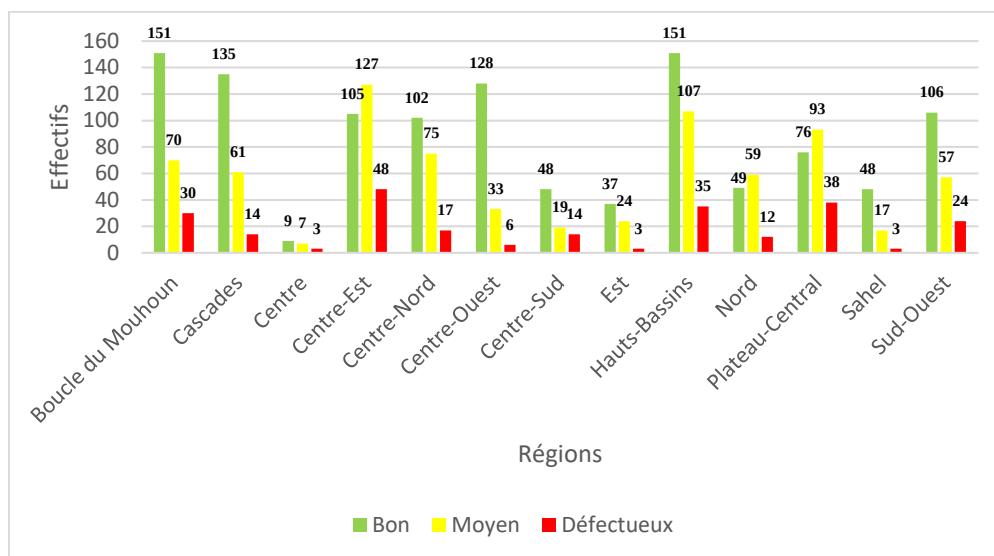
Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

8. Etat des infrastructures de conservation et de stockage par région

Sur un effectif de 2 141 infrastructures recensées, plus de la moitié (53,48%) sont en bon état tandis que 11,54% sont dans un état défectueux.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures de conservation et de stockage par région.

Graphique n°8: Etat des infrastructures de conservation et de stockage par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

Les régions les plus dotées en infrastructures de stockage sont les régions des Hauts Bassins (293), du Centre-Est (280) et de la Boucle du Mouhoun (251). Dans ces régions plus de la moitié des infrastructures sont dans un bon état sauf celles de la Région du Centre-Est (37,50%). Les régions du Plateau central, du Centre-Sud et du Centre-Est avec respectivement 18,36%, 17,28% et 17,14% sont les régions qui enregistrent le plus d'infrastructures dans un état défectueux.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures de conservation et de stockage qui ont été recensées.

Planche photographique n°8 : Quelques infrastructures de conservation et de stockage



Magasin de conservation de Moussabougou (région des Hauts-Bassins) en bon état



Banque de céréales de Barré (région du Centre-Sud) en état défectueux



Magasin de Stockage à Sapouy secteur 2 (région du Centre-Ouest) en état moyen

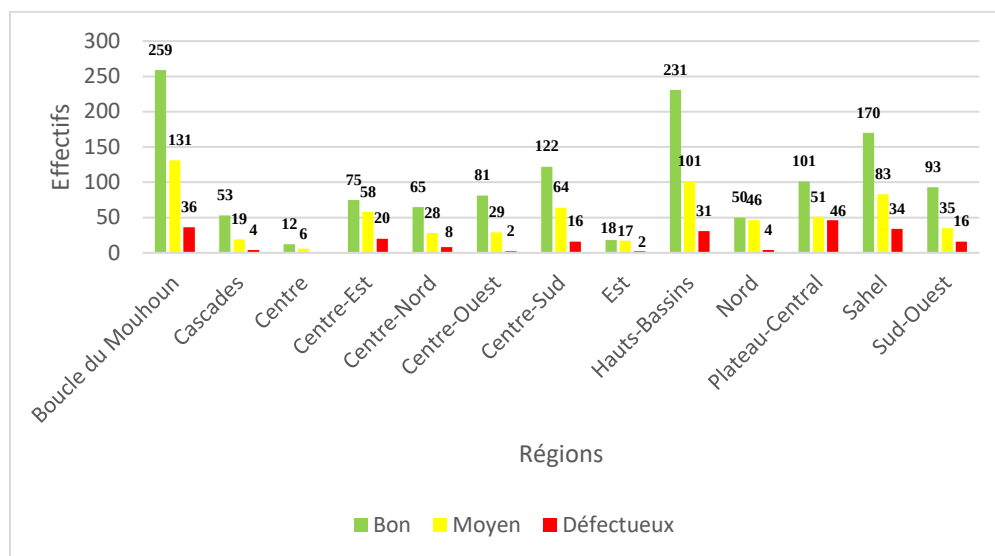
Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

9. Etat des infrastructures pastorales par région

Sur un total de 2 217 infrastructures géolocalisées, 59,99% sont en bon état contre 9,88% qui sont dans un état défectueux.

Le graphique ci-dessous présente l'état physique des infrastructures pastorales par région.

Graphique n°9: Etat des infrastructures pastorales par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

A l'échelle régionale, on note que les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins et du Sahel comptent le plus grand nombre d'infrastructures pastorales en bon état avec respectivement 259, 231 et 170. A l'opposé, c'est dans les régions du Plateau Central, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel qu'on dénombre le plus grand nombre d'infrastructures défectueuses avec respectivement 46, 36, et 34 infrastructures.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures pastorales recensées.

Planche photographique n°9 : Quelques infrastructures pastorales



Parc de vaccination de Segurdougou (région des Hauts-Bassins) en bon état



Fourrière de la mairie de Godyr (région du Centre-Ouest) en état moyen



Parc de vaccination de Yilou (région du Centre-Nord) en état défectueux

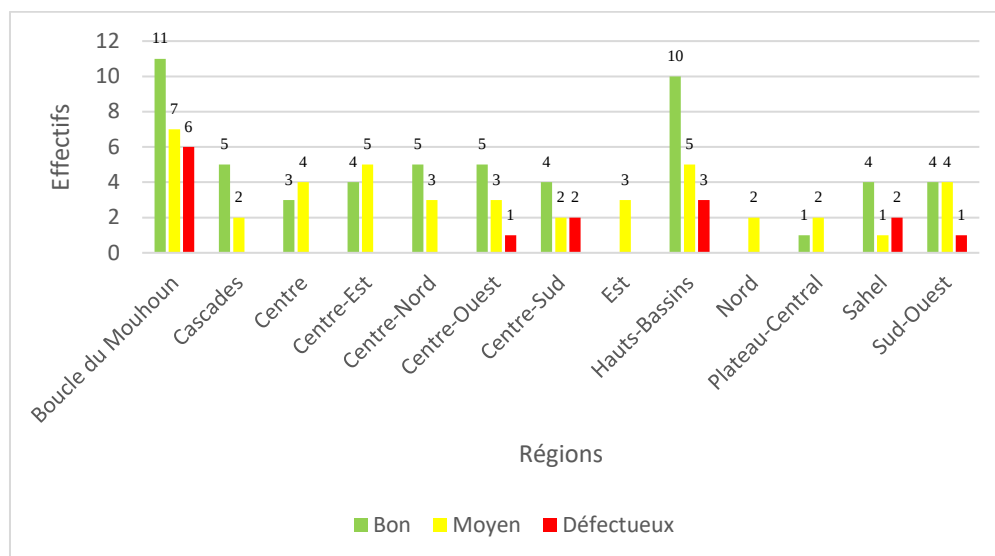
Source : DGDT ; enquête terrain ; avril 2022

10. Etat des infrastructures publiques de transport par région

Selon les données issues de l'enquête terrain, on dénombre 114 infrastructures publiques de transport dont 56 sont en bon état, 43 dans un état moyen et 15 dans un état défectueux.

Le graphique ci-dessous fait la situation de l'état physique des infrastructures publique de transport par région.

Graphique n°10: Etat des infrastructures publiques de transport par région



Source : DGGT ; enquête terrain ; avril 2022

Au niveau des différentes régions, il ressort que sept (7) régions sur treize (13) ne disposent pas d'infrastructure qui sont dans un état défectueux. Par contre, la Région du Nord n'a aucune infrastructure en bon état. Les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins comptent le plus grand nombre d'infrastructures en bon état avec respectivement 11 et 10 infrastructures. Aussi, ces deux (2) régions concentrent t'elles le plus grand nombre d'infrastructures défectueuses avec respectivement 6 et 3 infrastructures.

Les images ci-dessous présentent quelques infrastructures publiques de transport recensées.

Planche photographique n°10 : Quelques infrastructures publiques de transport



Gare routière de Fada (région de l'Est) en état moyen



Auto-gare de Djibasso (région de la Boucle du Mouhoun) en état défectueux



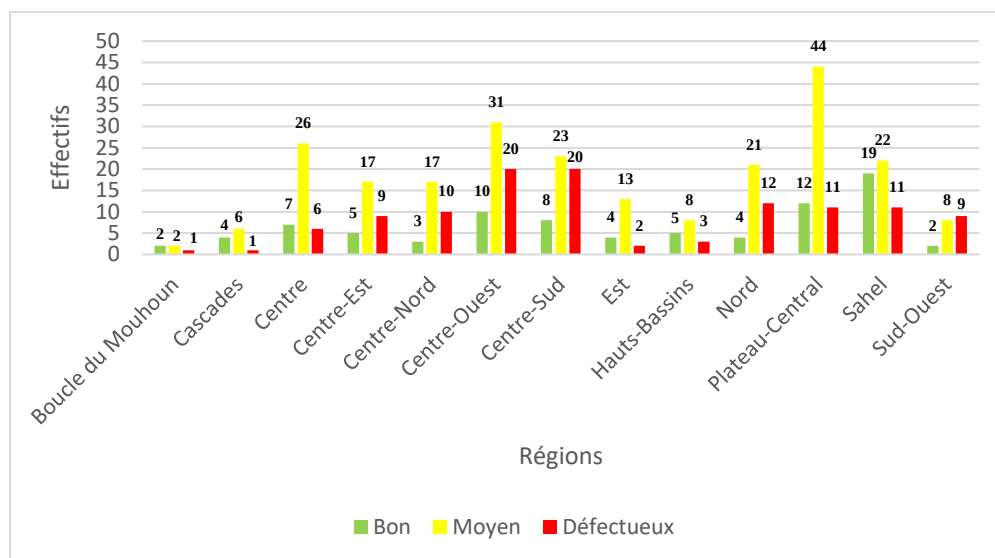
Aéroport international de Ouagadougou (région du Centre) en bon état

Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

11. Etat des retenues d'eau par région

Sur un total de 390 retenues d'eau (barrages) géolocalisées, plus de la moitié (56,15%) sont dans un état moyen et 26,92% sont dans un état défectueux. Le graphique ci-dessous présente l'état physique des barrages par région.

Graphique n°11: Etat des retenues d'eau par région



Source : DGDТ ; enquête terrain ; avril 2022

Les régions du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre-Nord avec respectivement 47,37%, 39,22% et 33,33% ont plus de barrages qui sont dans un état défectueux. Quant aux régions du Plateau-Central et du Centre-Ouest, elles ont le plus grand nombre d'infrastructures en bon état avec respectivement 12 et 10 barrages. Il ressort également que le nombre le plus élevé d'infrastructures en état défectueux a été localisé dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Nord avec respectivement 20, 20 et 12 barrages.

Les images ci-dessous présentent quelques barrages recensés dans les régions.

Planche photographique n°11 : présentation de quelques barrages



Barrage de Satiri (région des Hauts-Bassins) en état moyen



Barrage de mou (région de la Boucle du Mouhoun) en bon état



Barrage de Korgnegane (région du Sud-Ouest) en état défectueux

Source : DGDТ ; enquête terrain ; avril 2022

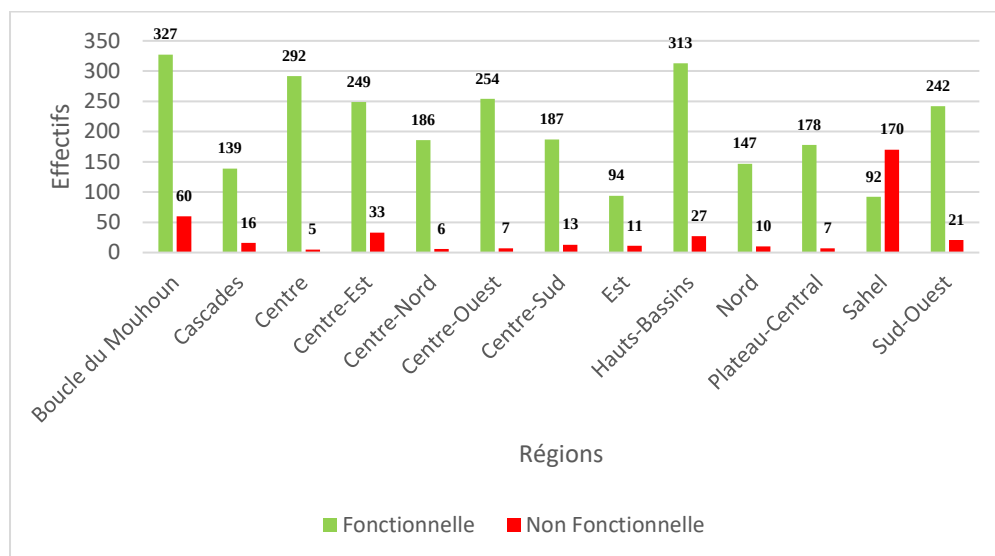
III. FONCTIONNALITE DES INFRASTRUCTURES PAR TYPE

Dans le cadre de cette étude, est considéré comme fonctionnelle toute infrastructure ouverte aux publics et utilisée par les usagers.

1. Fonctionnalité des infrastructures administratives par région

L'analyse des données de l'étude montre qu'au niveau national, la majorité des infrastructures administratives est fonctionnelle soit 87,50 %. Le graphique ci-dessous présente la fonctionnalité de ces infrastructures par région.

Graphique n°12 : Fonctionnalité des infrastructures administratives par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

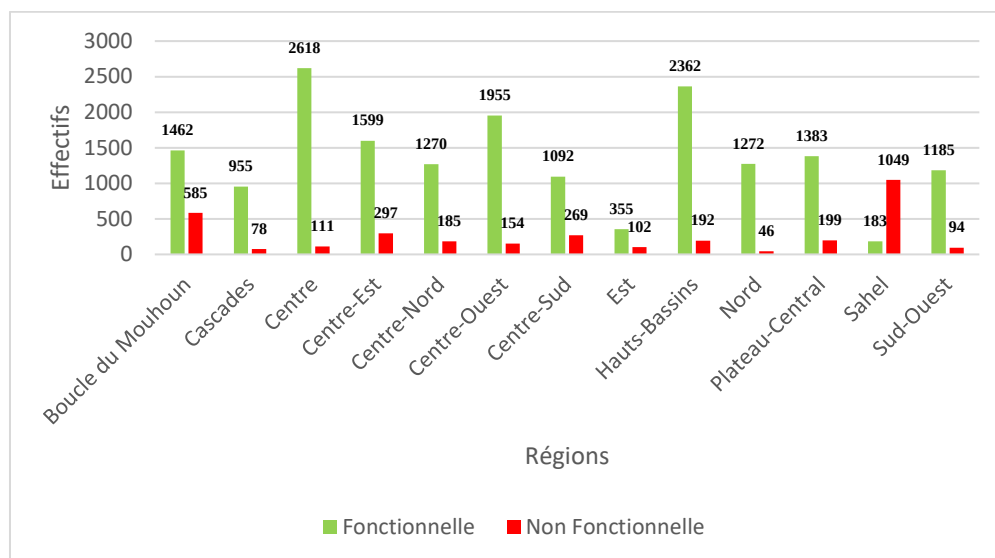
A l'échelle régionale, il ressort que la Région de la Boucle du Mouhoun enregistre le plus grand nombre d'infrastructures administratives fonctionnelles avec 327 infrastructures. Elle est suivie des régions des Hauts-Bassins et du Centre avec respectivement 313 et 292 infrastructures tel qu'illustré par le graphique ci-dessus.

Le niveau de fonctionnalité des infrastructures par région montre qu'à l'exception du Sahel dont le taux est faible soit 35,11%, les autres régions ont des taux qui varient entre 84% et 99%. Ce faible taux de fonctionnalité au Sahel pourrait s'expliquer entre autres par la situation sécuritaire qui y prévaut et par la non réception de certaines infrastructures nouvellement construites.

2. Fonctionnalité des infrastructures éducatives par région

Les données des infrastructures éducatives collectées au niveau national révèlent un taux de fonctionnalité de 84,03 %. Le graphique ci-dessous présente la fonctionnalité par région.

Graphique n°13: Fonctionnalité des infrastructures éducatives par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

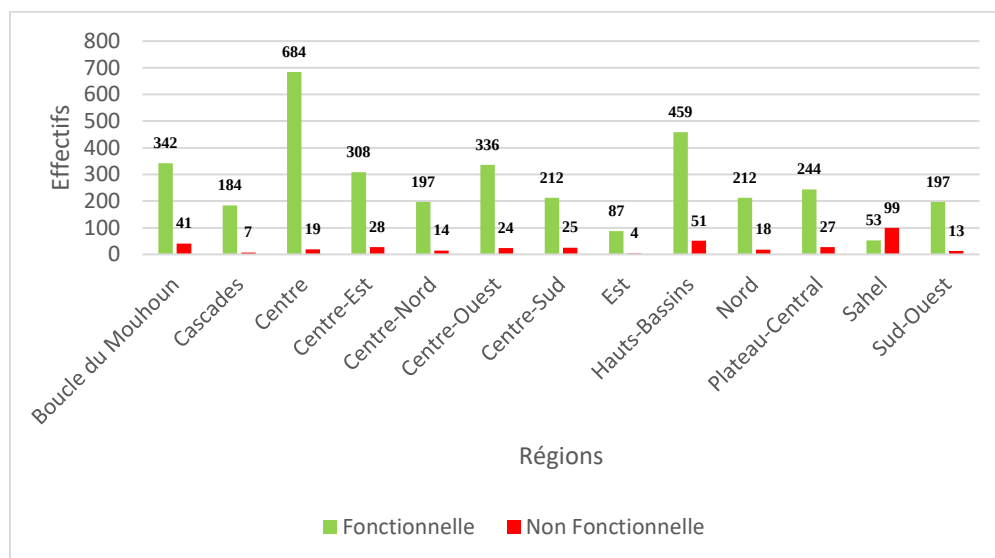
L'analyse du graphique ci-dessus montre qu'au niveau régional, le Centre enregistre le plus grand effectif d'infrastructures éducatives fonctionnelles, suivie des régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest avec respectivement de 2 618, 2 362 et 1 955 infrastructures fonctionnelles.

Quant aux taux de fonctionnalité, le Sahel affiche le plus faible taux (14,85 %) d'infrastructures fonctionnelles comparativement aux douze autres régions avec les taux qui varient entre 70% et 97%.

3. Fonctionnalité des infrastructures sanitaires par région

Des résultats de l'étude, il ressort qu'au niveau national 90,48 % des infrastructures sanitaires sont fonctionnelles. Le graphique ci-dessous illustre la fonctionnalité de ces infrastructures par région.

Graphique n°14: Fonctionnalité des infrastructures sanitaires par région



Source : DGDT ; enquête terrain ; avril 2022

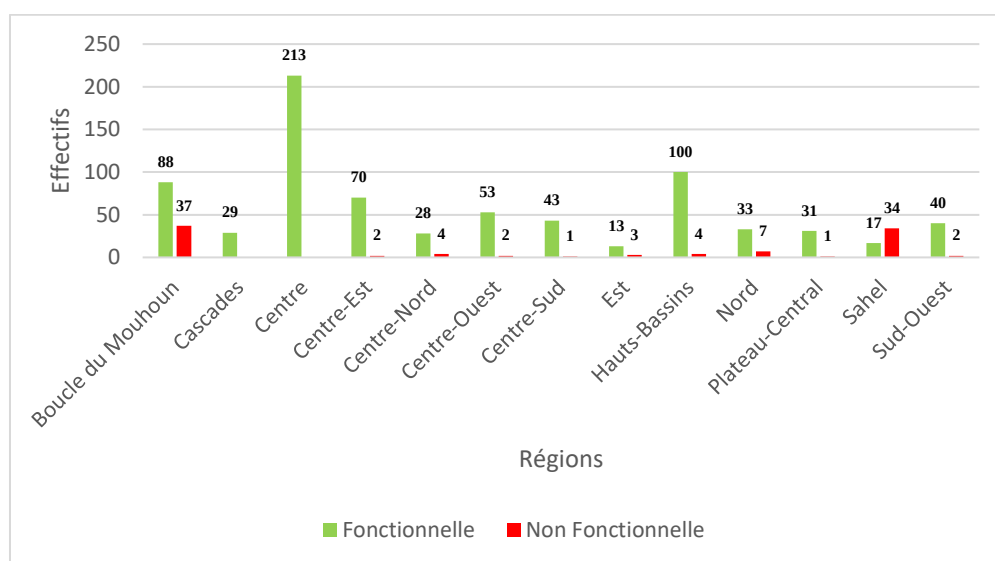
L'observation du graphique ci-dessus indique que la Région du Centre compte le plus grand effectif d'infrastructures sanitaires fonctionnelles (684). Elle est suivie des régions des Hauts-Bassins (459) et de la Boucle du Mouhoun (342).

En ce qui concerne le taux de fonctionnalité par région, le Sahel avec 34,87 % d'infrastructures fonctionnelles a le plus faible taux. Le reste des régions a des taux qui varient entre 89% et 98%.

4. Fonctionnalité des infrastructures financières par région

Des données collectées sur les infrastructures financières, il ressort au niveau national un taux de fonctionnalité de 88,65 %. Le graphique ci-dessous illustre l'état de fonctionnalité desdites infrastructures par région.

Graphique n°15: Fonctionnalité des infrastructures financières par région



Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

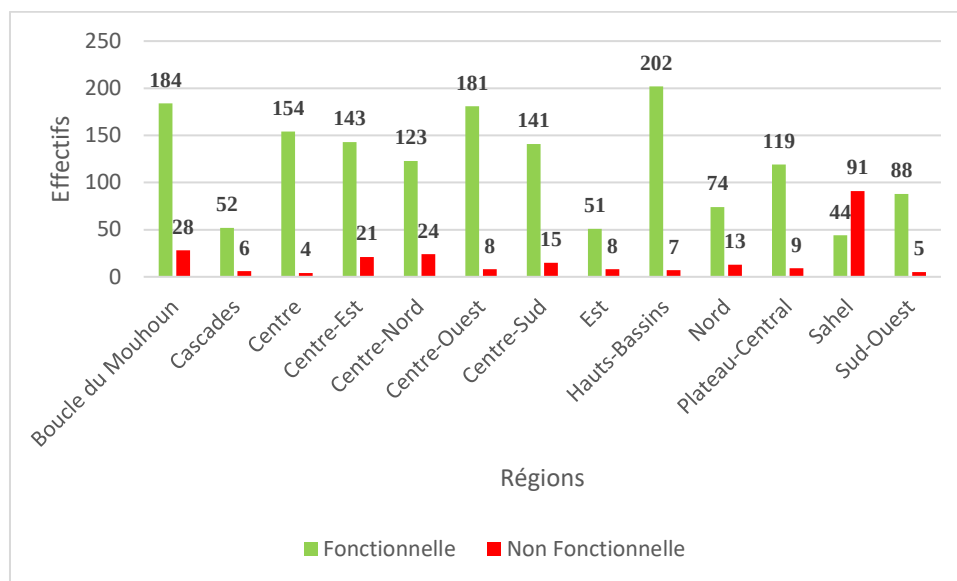
Le graphique ci-dessus montre qu'à l'échelle régionale, la Région du Centre (213) compte plus d'infrastructures fonctionnelles. Les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun suivent avec respectivement 100 et 88 infrastructures.

Concernant le taux de fonctionnalité régional, le Sahel avec 33,33 %, enregistre le plus faible taux tandis que les régions du Centre et des Cascades ont toutes leurs infrastructures financières fonctionnelles.

5. Fonctionnalité des infrastructures marchandes par région

Selon les données sur les infrastructures marchandes collectées, il en ressort que 86,67 % d'infrastructures sont fonctionnelles au niveau national. L'état de fonctionnalité par région de ces infrastructures est présenté dans le graphique ci-dessous.

Graphique n°16: Fonctionnalité des infrastructures marchandes par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

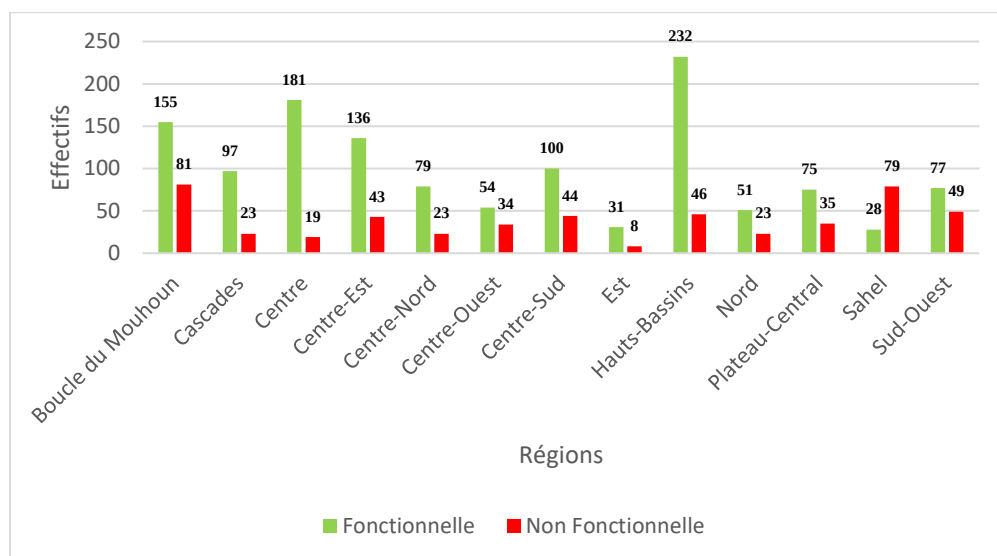
Le graphique ci-dessus montre qu'à l'échelle régionale, la Région des Hauts-Bassins compte le plus grand nombre d'infrastructures marchandes fonctionnelles avec 204 infrastructures. Elle est suivie des régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest avec respectivement 189 et 181 infrastructures fonctionnelles.

A l'exception du Sahel qui a un taux de fonctionnalité de 32,59 %, toutes les autres régions ont des taux supérieurs à 80%.

6. Fonctionnalité des infrastructures de production et de transformation par région

L'analyse des données sur les infrastructures de production et de transformation collectées fait ressortir un total de 1 296 infrastructures fonctionnelle sur 1 803, soit un taux de 71,88 %. Le graphique ci-dessous donne les détails de fonctionnalité par région.

Graphique n°17: Fonctionnalité des infrastructures de production et de transformation par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

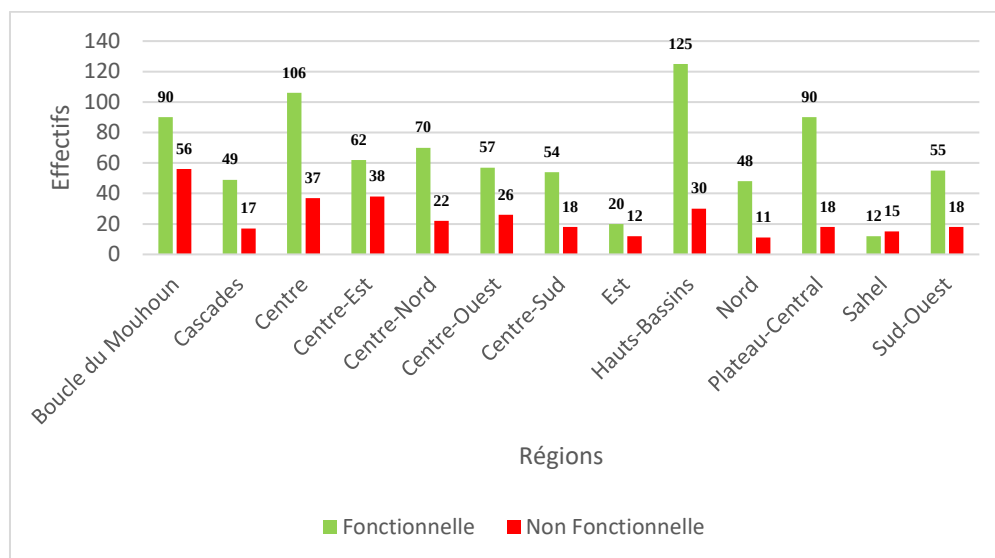
Au plan régional, la Région des Hauts-Bassins avec 232 infrastructures fonctionnelles en compte le plus grand nombre. Elle est suivie des régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun avec respectivement 181 et 155 infrastructures fonctionnelles.

Sur la base des taux de fonctionnalité, la majorité des régions ont des taux supérieurs à 60% hormis le Sahel qui a un taux de 26,17 %.

7. Fonctionnalité des infrastructures socioculturelles et sportives par région

Sur les 838 infrastructures socioculturelles et sportives répertoriées au niveau national, 72,49 % sont fonctionnelles. Pour plus de détails, le graphique ci-dessous donne le niveau de fonctionnalité par région.

Graphique n°18: Fonctionnalité des infrastructures socioculturelles et sportives par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

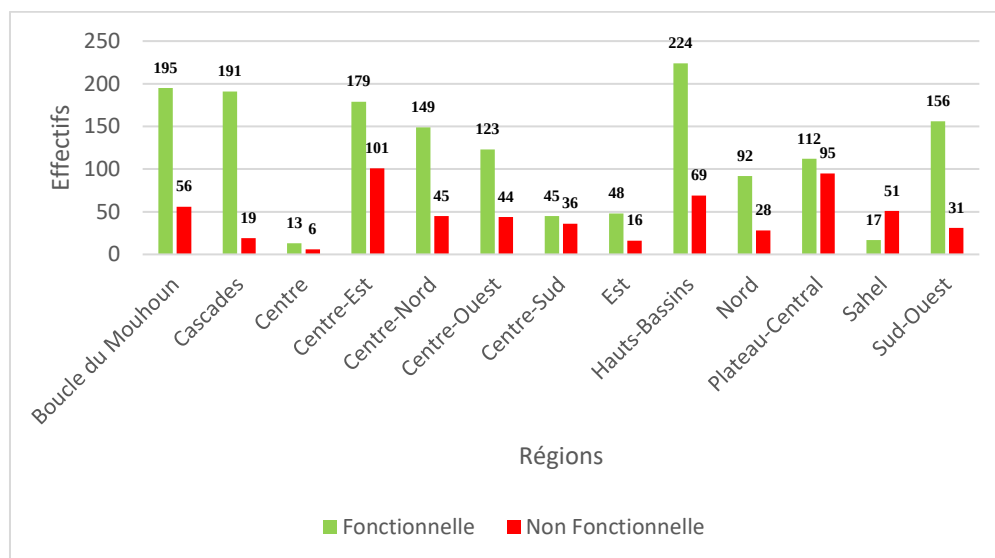
L'analyse du graphique montre que la Région des Hauts-Bassins (125) compte le plus grand nombre d'infrastructures socioculturelles et sportives fonctionnelles. Elle est suivie de la Région du Centre (106) et des régions de la Boucle du Mouhoun et du Plateau-Central avec chacune 90 infrastructures fonctionnelles.

En ce concerne le taux de fonctionnalité, en dehors de la région du Sahel qui a un taux de 44,44 %, les autres régions ont des taux supérieurs à 60 %.

8. Fonctionnalité des infrastructures de conservation et de stockage par région

L'étude de la fonctionnalité des infrastructures de conservation et de stockage au niveau national fait ressortir un taux de fonctionnalité de 72,12 % sur un ensemble de 1 544 infrastructures collectées. Le graphique ci-dessous donne les détails de fonctionnalité par région.

Graphique n°19: Fonctionnalité des infrastructures de conservation et de stockage par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

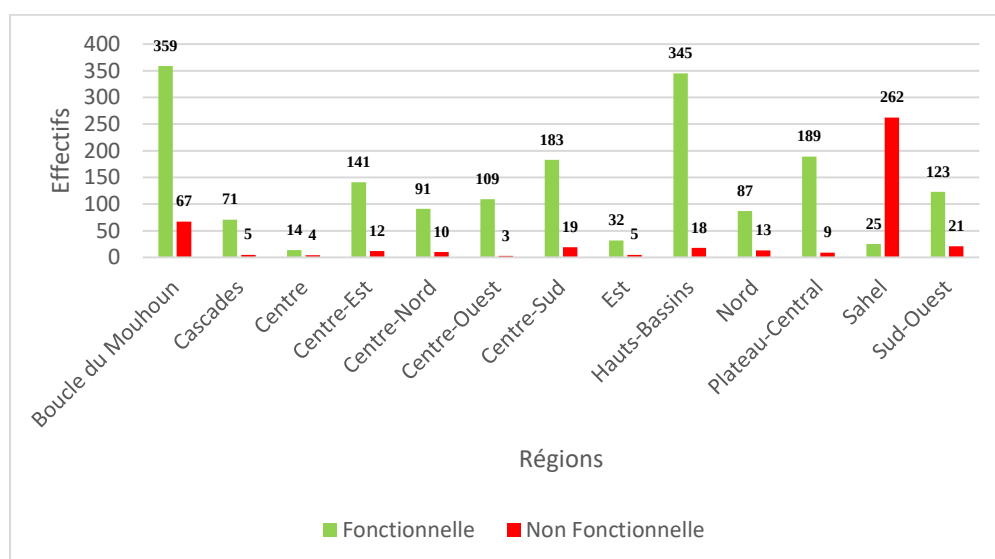
Le graphique ci-dessus montre qu'à l'échelle régionale, la Région des Hauts-Bassins a le plus grand nombre d'infrastructures de conservation et de stockage fonctionnelles (224). Elle est suivie des régions de la Boucle du Mouhoun et des Cascades avec respectivement 195 et 191 infrastructures fonctionnelles.

Excepté le Sahel qui a un taux de 25 %, toutes les autres régions ont des taux de fonctionnalité supérieurs à 53%.

9. Fonctionnalité des infrastructures pastorales par région

Sur un total de 2 217 infrastructures pastorales collectées au plan national, l'analyse fait ressortir un taux de fonctionnalité de 79,79 %. Le détail par région est illustré par le graphique ci-dessous.

Graphique n°20: Fonctionnalité des infrastructures pastorale par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

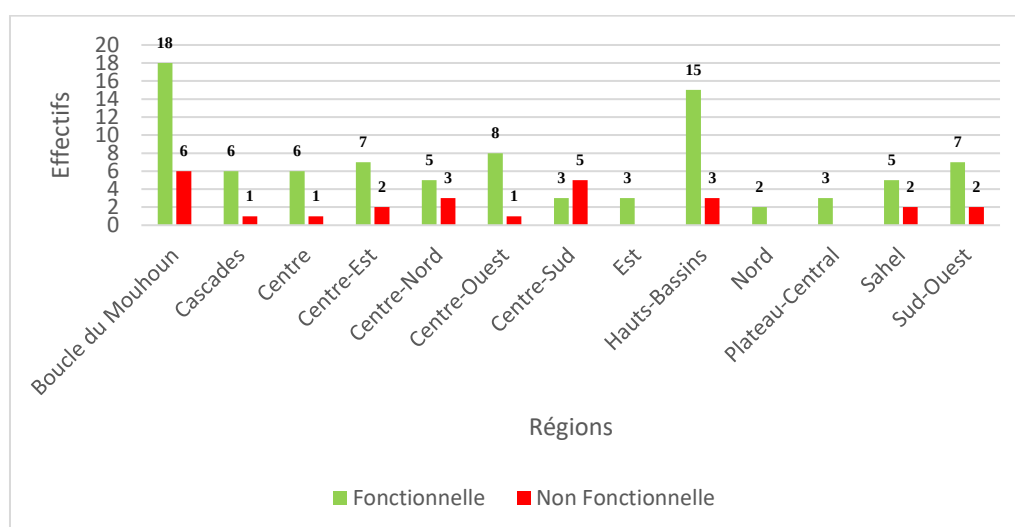
Le graphique ci-dessus montre qu'à l'échelle régionale, les régions de la Boucle du Mouhoun (359), des Hauts-Bassins (345) et du Plateau-Central (189) comptent le plus grand nombre d'infrastructures pastorales fonctionnelles.

Concernant les taux de fonctionnalité par région, hormis le Sahel qui a un taux de 8,71 %, toutes les autres régions ont des taux supérieurs à 77%.

10. Fonctionnalité des infrastructures publiques de transport par région

Sur le plan national, 114 infrastructures publiques de transport ont été collectées dont 77,19% sont fonctionnelles. Le détail au niveau régional est donné par le graphique ci-dessous.

Graphique n°21: Fonctionnalité des infrastructures publiques de transport par région



Source : DGDGT ; enquête terrain ; avril 2022

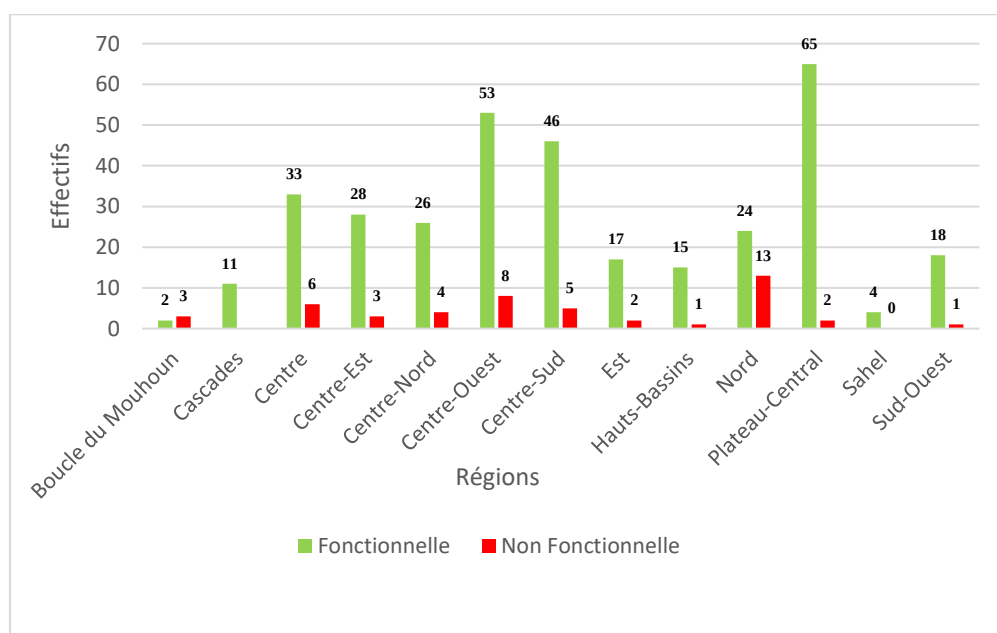
Le graphique ci-dessus montre qu'au niveau régional, deux (2) régions ont les effectifs les plus élevés en infrastructures publiques de transport fonctionnelles à savoir la Boucle du Mouhoun (18) et les Hauts-Bassins (15).

Il est à noter que les régions de l'Est, du Plateau-Central et du Nord ont toutes leurs infrastructures publiques de transport fonctionnelles. Cependant, la Région du Centre-Sud possède le taux le plus faible (37,50%) en infrastructures publiques de transport fonctionnelles.

11. Fonctionnalité des retenues d'eau par région

Sur les 390 retenues d'eau (barrages) collectées au niveau national, 87,69 % sont fonctionnelles. Les détails sur la fonctionnalité de ces retenues d'eau (barrages) par région sont illustrés par le graphique ci-dessous.

Graphique n°22: Fonctionnalité des retenues d'eau par région



Source : DGD T ; enquête terrain ; avril 2022

Le graphique ci-dessus indique qu'à l'échelle régionale, la Région du Plateau-Central présente le plus grand nombre de barrages fonctionnels avec 65 infrastructures. Elle est suivie des régions du Centre-Ouest et du Centre-Sud avec respectivement 53 et 46 infrastructures fonctionnelles.

Concernant le taux de fonctionnalité, les régions des Cascades et du Sahel ont toutes leurs infrastructures de barrages fonctionnelles tandis que la région de la Boucle du Mouhoun détient le plus faible taux (40,00 %) de barrages fonctionnels.

IV. ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES ET SANITAIRES

L'accessibilité d'une infrastructure s'entend la distance moyenne parcourue par un usager pour accéder à la susdite infrastructure. Cette distance tient compte des normes internationales (OMS) et des moyennes nationales

1. Accessibilité des infrastructures éducatives

L'accès à l'éducation est analysé sous l'angle du Rayon moyen d'action théorique (RMAT) qui est de 2 km pour les écoles primaires classiques.

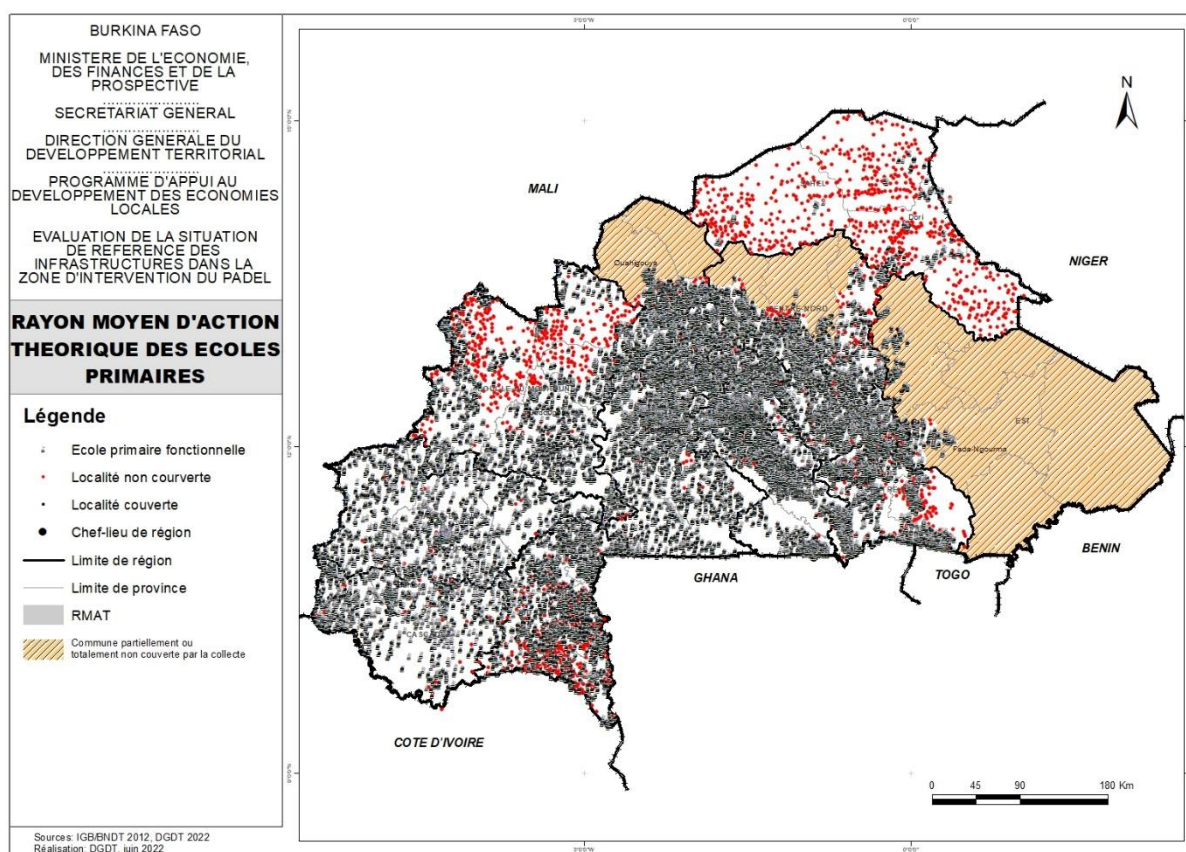
Pour les besoins de cette étude, seules les écoles primaires classiques fonctionnelles sont prises en compte.

Par ailleurs, il faut noter que la fonctionnalité des écoles dans les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun n'a pas pu être renseignée, compte tenu du fait que les données ont été celles issues des études de référence des régions du Sahel (2017) et de la Boucle du Mouhoun (2018).

Ainsi, suivant le rayon moyen d'action théorique national, la zone couverte par l'étude totalise 1569 localités (secteurs/villages) non couvertes soit 19,50 % sur les 8047 localités que compte la zone.

La carte ci-dessous présente la répartition spatiale des écoles primaires classiques fonctionnelles avec leurs RMAT.

Carte n°12: Rayon moyen d'action théorique des écoles primaires classiques



On observe que la plupart des localités non couvertes par le RMAT se situent dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest. En effet, dans les deux premières régions, beaucoup d'écoles sont fermées pour cause d'insécurité. Quant aux régions dont la collecte a été totalement faite, la situation des localités non couvertes se présente comme suit.

Tableau n°13: Situation des localités non couvertes par le RMA

N°	Régions	Nombre de localités non couvertes
1	CASCADES	21
2	CENTRE	06
3	CENTRE-OUEST	19
4	CENTRE-SUD	15
5	HAUTS-BASSINS	14
6	PLATEAU CENTRAL	17
7	SUD-OUEST	215
TOTAL		307

Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

Le taux de couverture de l'offre éducative au niveau de ces sept (07) régions est de 92,28%.

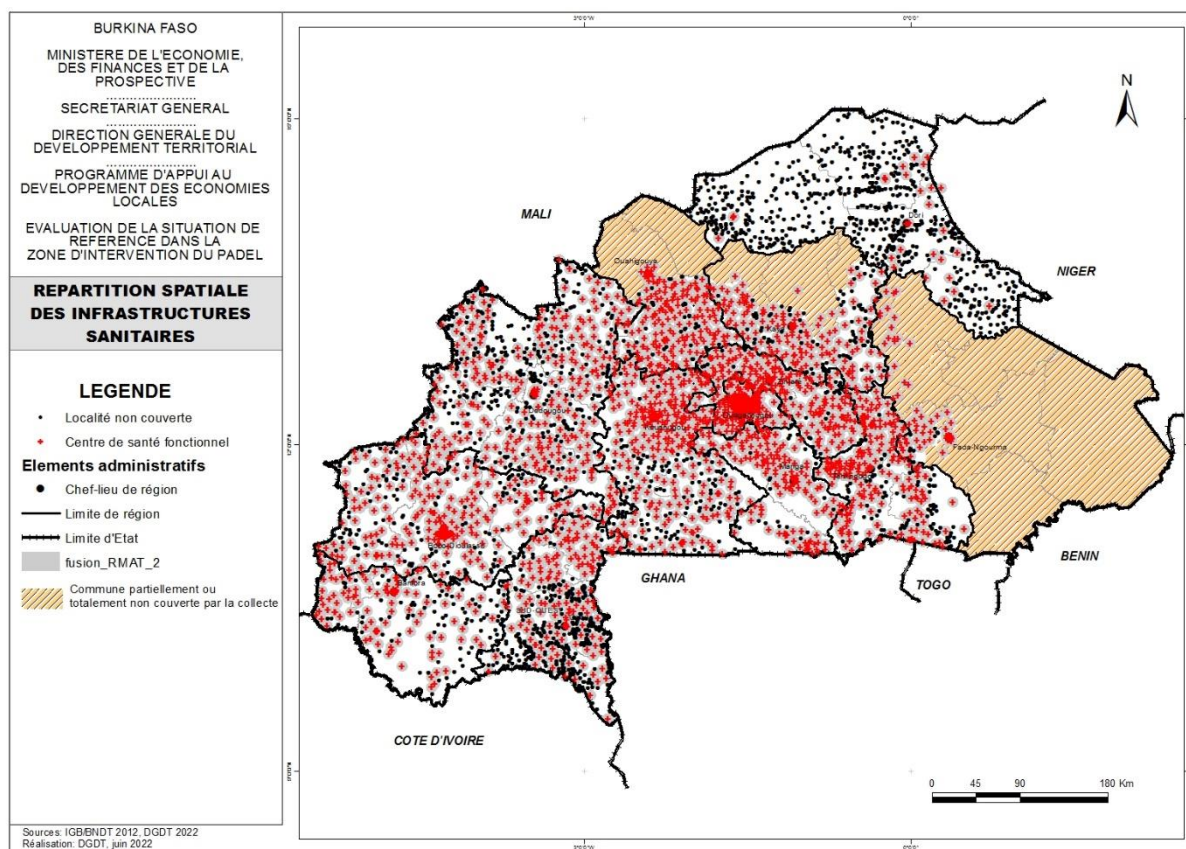
2. Accessibilité des infrastructures sanitaires

L'analyse de l'accessibilité des infrastructures sanitaires est faite en fonction du Rayon Moyen d'Action Théorique (RMA). Selon l'annuaire statistique du Ministère de la santé de 2021, il est de 5,6 km au niveau national contre une norme OMS de 5 km.

Dans le cadre spécifique de cette analyse, seules les CM, les CSPS, les cabinets de soins, les cliniques et les dispensaires ou maternités isolés, fonctionnels sont pris en compte. Aussi, faut-il noter que l'analyse a été faite uniquement sur les régions dont la couverture en terme de collecte de données a été totale. Les autres régions ayant été partiellement couvertes, n'a pas permis de faire une analyse comparée entre l'ensemble des régions du pays.

La carte ci-dessous illustre le RMA national.

Carte n°13: Rayon moyen d'action théorique des formations sanitaires



La carte montre que les localités non couvertes sont plus enregistrées dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et celle du Sud-Ouest. Cela pourrait être dû non seulement à la crise sécuritaire (Sahel, Boucle du Mouhoun) mais aussi à la non fonctionnalité de bon nombre de formation sanitaire pour des raisons administratives.

De façon générale, selon le RMT national (5,6 km) on constate que sur les 7 872 localités que compte la zone d'étude, 6 228 sont couvertes soit un taux de couverture théorique de 79,71 %.

La répartition des localités non couvertes par le RMT dans les sept (7) régions où la collecte a été totalement faite, est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°14: Situation des localités non couvertes par le RMT

N°	Régions	Nombre de localités non couverte
1	CASADES	92
2	CENTRE	0
3	CENTRE OUEST	127
4	CENTRE SUD	25
5	HAUTS BASSINS	133
6	PLATEAU CENTRAL	33
7	SUD OUEST	322
TOTAL		732

Source : DGDG ; enquête terrain ; avril 2022

L'analyse du RMT dans les 7 régions indique que 732 localités sur les 3246 localités que comptent lesdites régions sont non couvertes. Ainsi, le taux de couverture sanitaire théorique au niveau de ces régions est de 77,48%.

V. RECOMMANDATIONS

Tirant leçons des difficultés rencontrées et en fonction des résultats obtenus, des recommandations/suggestions suivantes ont été faites.

A l'endroit de l'Etat :

- ❖ Renforcer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- ❖ Réhabiliter les barrages en état défectueux ;
- ❖ Diligenter des études de diagnostic afin de déterminer les raisons de la non fonctionnalité des infrastructures et d'y apporter les solutions appropriées ;
- ❖ Diligenter une étude afin d'évaluer les coûts de réfection ou de réhabilitation dans le moyen terme ;
- ❖ Construire et réhabiliter les routes et les ouvrages de franchissement ;
- ❖ Périodiser l'évaluation sur la situation de référence des infrastructures socio-économiques afin d'actualiser les données.

A l'endroit des collectivités territoriales

- ❖ Réfectionner les infrastructures en moyen état ;
- ❖ Rénover les infrastructures en état défectueux ;
- ❖ Veiller à une bonne gestion des infrastructures

A l'endroit des populations bénéficiaires des infrastructures

- ❖ Veiller à une utilisation rationnelle des infrastructures ;
- ❖ Veiller à l'entretien des différentes infrastructures ;
- ❖ Assurer la veille citoyenne lors de la réalisation des infrastructures.

CONCLUSION

L'étude de référence des infrastructures socio-économiques dans la zone d'intervention du PADEL a pour objectif de disposer de données actualisées sur les infrastructures socio-économiques de base dans l'ensemble des régions du Burkina Faso. Elle vise également à offrir à l'Etat, aux partenaires techniques et financiers et aux collectivités territoriales une vue synoptique de la répartition spatiale des infrastructures et des services sociaux de base.

En effet, il est à retenir qu'au total 38 494 infrastructures ont été géo référencées. Quant à leur répartition spatiale, des disparités inter et intra régionales existent.

Nonobstant certaines difficultés rencontrées sur le terrain notamment liées à l'insécurité qui prévaut dans certaines régions (Sahel, Est, Nord, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun et Centre-Est...), les analyses portant sur l'accessibilité théorique des infrastructures sanitaires et éducatives ont été effectuées. Ces analyses révèlent dans l'ensemble une bonne couverture théorique desdites infrastructures dans les régions totalement couvertes.

Toutefois, en ce qui concerne le niveau de fonctionnalité des infrastructures, il ressort entre autres que 4 304 infrastructures sont en mauvais état et 6 397 infrastructures sont non fonctionnelles.

Enfin, ces résultats qui constituent des données de base pourront servir non seulement à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des projets et programmes de développement mais aussi à alimenter les bases de données des départements sectoriels, des collectivités territoriales, de l'Observatoire National de l'Economie Territoriale (<http://www.onet.gov.bf>) etc. De plus, ils permettront d'orienter les choix des décideurs dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement tel que le PADEL dans divers domaines et de contribuer à corriger les disparités entre les entités territoriales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Direction Générale du Développement Territorial, mai 2021, Etude de référence de la région des Hauts-Bassins, 238 pages ;
2. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, 2020, Annuaire statistique du primaire, 380 pages ;
3. Ministère des Infrastructures, Direction Régionale des Infrastructures du Plateau Central (DRID/PCL), 2020, Rapport trimestriel;
4. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, Direction Générale des Ressources en Eaux, mars 2020, Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques (INO) ;
5. Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation, 2020, Enquête Permanent Agricole (EPA) ;
6. Ministère de la Santé, 2021, Annuaire statistique de la santé 2020, 478 pages ;
7. Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), septembre 2017, Enquête Nationale sur le Secteur de l'Orpaillage (ENSO), 9 pages ;
8. Ministère de l'Economie et des Finances, Direction Générale du Développement Territorial, 2015, Profil des régions du Burkina Faso, 376 pages ;
9. Ministère de l'Economie et des Finances, INSD, EMC 2014;
10. Ministère de l'Economie et des Finances, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), août 2009, Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006), Projections démographiques 2007-2020 par région et par province, 69 pages ;
11. Ministère de l'Economie et des Finances, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), septembre 2020, 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2019), Résultats préliminaires, 76 pages ;
12. Ministère de l'Economie et des Finances, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), août 2009, Projections démographiques de 2007 à 2020 par région et province, 69 pages ;

13. Ministère de l'Economie et des Finances, octobre 2009, Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006), Thème 16 : Projections démographiques 2007-2050, 108 pages ;
14. Conseil Régional du Plateau Central, octobre 2015, Plan Régional de Développement 2016-2020, 93 pages ;
15. Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2021 et perspectives 2022-2025 ; MEFP/DGEP/DPAM, avril 2022 ;
16. Rapport sur l'économie 2020 : Finances publiques du Burkina Faso de 2016 à 2020 et perspectives, MEFP/DGEP/DPAM, novembre 2021 ;
17. Tableau de bord statistique 2017 du secteur des transport, MTMUSR, juillet 2019, 89 pages.

ANNEXES

ANNEXE N° 1: LISTE DES COMMUNES PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT NON COUVERTES PAR LA COLLECTE DES DONNEES

N°	Régions	Provinces	Communes
1	CENTRE-NORD	Bam	Zimtanga
2			Nasséré
3			Bourzanga
4			Rollo
5		Namentenga	Bouroum
6		Sanmantenga	Namissiguima
7			Pissila
8			Dablo
9			Barsalogho
10			Pensa
11	EST	Gnagna	Thion
12			Piéla
13			Mani
14			Liptougou
15			Koala
16			Bogandé
17			Bilanga
18		Gourma	Yamba
19			Tibga
20			Matiakoali
21			Fada-N'gourma
22		Komondjari	Gayéri
23			Foutouri
24			Bartiébougou
25		Kompienga	Pama
26			Madjoari
27			Kompienga
28		Tapoa	Tansarga
29			Tambaga
30			Partiaga
31			Namouno
32			Lôgbou
33			Kantchari
34			Diapaga
35			Botou
36	NORD	Loroum	Titao
37			Sollé
38			Ouindigui
39			Bahn
40		Yatenga	Thiou
41			Zogoré
42			Tangaye
43			Ouahigouya
44			Koumbri
45			Kaïn
46			Barga

ANNEXE N° 2: TABLEAU RECAPITULATIF DE LA REPARTITION, DE L'ETAT ET DE LA FONCTIONNALITE DES INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PADEL

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
BALÉ	BAGASSI	7	2	2	45	1	2	10	1	10	3	0	83	37	35	11	76	7
	BANA	6	2	7	28	1	2	5		4	8	0	63	38	22	3	49	14
	BOROMO	26	3	11	53	5	4	15	1	11	8	0	137	78	32	27	131	6
	FARA	9	0	5	53	3	6	12	1	12	5	0	106	59	36	11	96	10
	OURI	3	9	5	46	3	6	12	0	9	1	1	95	28	38	29	78	17
	PÂ	8	1	6	23	1	4	6	2	3	1	1	56	34	20	2	53	3
	POMPOÏ	2	3	1	17	0	1	8	0	5	3	0	40	15	22	3	32	8
	POURA	8	1	3	30	2	2	4	1	5	2	0	58	30	22	6	41	17
	SIBY	5	17	10	23	1	3	8	1	5	3	0	76	39	25	12	67	9
	YAHOU	4	4	6	24	1	6	7	1	7	2	2	64	24	29	11	51	13
TOTAL BALÉ		78	42	56	342	18	36	87	8	71	36	4	778	382	281	115	674	104
BAM	GUIBARÉ	4	11	4	59	1	13	9	0	5	8	1	115	81	26	8	93	22
	KONGOUSSI	21	31	11	130	8	18	2	1	24	10	2	258	133	106	19	232	26
	ROUKÔ	3	0	1	22	1	1	0	0	1	1	0	30	24	6	0	29	1
	SABSÉ	6	1	2	44	1	3	1	1	8	11	0	78	67	8	3	74	4
	TIKARÉ	7	6	7	54	1	5	4	1	8	1	2	96	35	59	2	89	7
TOTAL BAM		41	49	25	309	12	40	16	3	46	31	5	577	340	205	32	517	60
BANWA	BALAVÉ	5	4	3	19	2	2	8	0	4	3	0	50	24	17	9	45	5
	KOUKA	6	1	3	66	11	9	6	0	11	4	0	117	61	55	1	105	12
	SAMI	2	3	0	15	0	3	2	0	3	3	0	31	10	12	0	13	18
	SANABA	6	16	12	46	2	3	18	1	7	3	0	114	76	24	14	16	98
	SOLENZO	17	14	5	90	2	10	21	1	25	2	0	187	120	56	11	174	13

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	TANSILA	7	2	1	38	3	10	7	0	6	2	0	76	44	15	17	66	10
TOTAL BANWA		43	40	24	274	20	37	62	2	56	17	0	575	335	179	52	419	156
BAZÈGA	DOULOU GOU	4	5	6	55	0	9	8	0	9	3	8	107	74	28	5	94	13
	GAONGO	6	5	8	38	0	7	9	0	6	2	0	81	54	17	10	58	23
	IPELCE	5	2	6	44	2	4	9	1	5	4	1	83	48	30	5	66	17
	KAYAO	6	4	5	57	0	13	9	0	11	1	1	107	35	56	16	93	14
	KOMBISSIRI	22	3	13	142	4	14	4	0	30	6	20	258	102	113	43	224	34
	SAPONÉ	7	3	13	74	3	12	13	0	16	6	1	148	37	89	22	127	21
	TOÉCÉ	6	8	7	103	2	7	7	0	18	4	6	168	57	48	63	128	40
TOTAL BAZÈGA		56	30	58	513	11	66	59	1	95	26	37	952	407	381	164	790	162
BOUGOURIBA	BONDIGUI	5	8	5	35	1	5	10	0	9	2	0	80	43	35	2	64	16
	DIEBOUGOU	22	7	11	91	9	5	8	2	15	9	2	181	78	84	19	157	24
	DOLO	4	2	4	21	0	3	6	0	7	1	1	49	23	17	9	38	11
	IOLONIRO	6	7	5	57	0	6	7	1	7	2	0	98	37	43	18	82	16
	TIANKOURA	4	3	10	26	0	4	4	0	7	0	0	58	44	11	3	50	8
TOTAL BOUGOURIBA		41	27	35	230	10	23	35	3	45	14	3	466	225	190	51	391	75
BOULGOU	BAGRÉ	9	28	18	45	4	13	10	0	12	2	3	144	71	62	11	122	22
	BANÉ	8	21	6	41	0	4	4	0	6	3	1	97	10	76	11	76	21
	BÉGUÉDO	4	2	5	30	6	2	5	1	7	2	0	64	34	27	3	62	2
	BISSIGA	4	5	4	43	2	3	11	0	7	0	0	79	42	29	8	70	9
	BITTOU	11	7	11	70	4	9	10	1	14	5	1	143	81	56	6	138	5
	BOUSSOUMA	6	0	4	42	1	3	2	0	10	2	0	70	16	46	8	64	6
	GARANGO	11	4	6	120	5	13	0	1	22	3	3	188	104	68	16	175	13

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	KOMTOËGA	6	5	3	29	0	3	5	0	9	5	0	65	8	22	35	55	10
	NIAOGHO	5	1	5	25	2	2	5	0	7	0	0	52	19	15	18	50	2
	TENKODOGO	48	8	20	209	16	9	7	1	34	11	3	366	239	85	42	353	13
	ZABRÉ	10	12	9	118	4	10	8	1	23	3	1	199	79	94	26	176	23
	ZOAGA	3	1	0	17	0	3	2	0	3	1	0	30	12	17	1	29	1
	ZONSÉ	3	12	5	36	1	6	4	0	7	0	0	74	16	39	19	64	10
TOTAL BOULGOU		128	106	96	825	45	80	76	5	161	37	12	1571	731	636	204	1434	137
BOULKIEMDE	BINGO	5	2	2	41	0	5	3	1	5	4	0	68	26	39	3	54	14
	IMASGHO	6	1	1	45	1	6	6	0	6	4	0	76	41	31	4	70	6
	KINDI	4	1	0	44	2	3	3	0	7	1	0	65	19	37	9	63	2
	KOKOLOGO	6	3	1	79	2	5	3	0	12	2	2	115	83	21	11	106	9
	KOUDOU GOU	42	1	14	224	25	20	7	4	60	17	3	417	236	163	18	411	6
	NANDIALA	3	1	3	37	0	4	3	0	8	1	1	61	27	24	10	55	6
	NANORO	9	8	0	56	4	5	6	0	11	3	2	104	64	31	9	101	3
	PELLA	5	1	1	44	0	4	0	0	5	2	1	63	32	26	5	50	13
	POA	6	0	4	60	2	4	5	1	11	2	1	96	25	60	11	91	5
	RAMONGO	6	4	0	56	0	4	3	0	4	2	1	80	59	18	3	80	0
	SABOU	8	1	2	93	3	7	1	2	13	2	3	135	69	48	18	123	12
	SIGLE	3	1	2	61	1	9	1	0	9	0	0	87	52	30	5	77	10
	SOA	3	0	3	42	0	1	3	0	5	2	1	60	29	28	3	56	4
	SOURGOU	3	3	0	25	0	6	3	0	6	1	2	49	16	33	0	45	4
	THYOU	4	0	0	44	1	4	0	0	8	2	2	65	2	47	16	61	4
TOTAL BOULKIEMDE		113	27	33	951	41	87	47	8	170	45	19	1541	780	636	125	1443	98

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
COMOE	BANFORA	39	7	42	163	17	9	3	3	44	17	1	345	206	119	20	329	16
	BEREGA DOUGOU	6	0	9	26	1	1	4	1	5	7	0	60	43	17	0	53	7
	MANGODARA	15	7	5	111	2	4	6	0	16	4	1	171	64	81	26	142	29
	MOUSSO DOUGOU	3	2	5	27	0	4	1	0	5	2	1	50	44	5	1	45	5
	NIANGOL OKO	9	19	12	96	2	7	4	3	27	5	2	186	90	56	40	174	12
	OUO	6	3	4	56	0	7	4	0	7	3	1	91	21	47	23	77	14
	SIDERAD OUGOU	7	25	9	140	2	7	10	0	16	3	0	219	94	96	29	213	6
	SOUBAKA NIEDOUGOU	7	23	6	47	0	4	3	0	6	5	0	101	94	5	2	89	12
	TIEFORA	13	28	14	88	0	1	8	0	13	1	1	167	86	66	15	143	24
TOTAL COMOE		105	114	106	754	24	44	43	7	139	47	7	1390	742	492	156	1265	125
0	BOUDRY	9	21	11	135	0	13	27	0	22	7	2	247	59	151	37	217	30
	KOGHO	4	9	1	40	0	7	3	0	4	2	1	71	25	32	14	56	15
	MEGUET	6	19	6	73	0	9	7	0	12	8	6	146	64	56	26	123	23
	MOGTED O	9	9	6	97	4	6	12	0	13	3	1	160	105	49	6	142	18
	SALOGO	3	11	2	36	0	8	4	0	7	3	2	76	22	37	17	63	13
	ZAM	6	8	4	88	0	7	13	0	17	4	3	150	55	72	23	130	20
	ZORGHO	20	4	8	109	8	8	5	2	27	11	8	210	89	98	23	201	9
	ZOUNGOU	6	6	6	49	0	5	29	0	8	2	1	112	20	46	46	94	18
TOTAL GANZOURGOU		63	87	44	627	12	63	100	2	110	40	24	1172	439	541	192	1026	146
GNAGNA	BILANGA	6	12	5	41	3	17	5	0	7	4	0	100	47	42	11	83	17
	BOGANDÉ	20	8	7	63	2	8	7	0	10	5	2	132	32	79	21	112	20
	COALLA	4	8	1	22	1	2	6	0	3	2	0	49	0	48	1	18	31

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	MANNI	7	3	2	19	3	2	1	0	6	0	1	44	18	26	0	40	4
	PIÉLA	2	2	0	29	0	1	2	0	3	1	0	40	17	23	0	39	1
TOTAL GNAGNA		39	33	15	174	9	30	21	0	29	12	3	365	114	218	33	292	73
GOURMA	DIABO	7	9	3	72	1	2	2	1	13	1	7	118	39	74	5	115	3
	DIAPANGOU	5	1	2	40	0	6	4	0	6	4	2	70	9	49	12	59	11
	FADANGOURMA	42	6	12	105	6	8	1	2	31	8	2	223	145	76	2	218	5
	TIBGA	6	10	4	42	0	9	5	0	7	4	1	88	20	49	19	55	33
	YAMBA	6	5	3	24	0	4	4	0	5	3	4	58	27	26	5	12	46
TOTAL GOURMA		66	31	24	283	7	29	16	3	62	20	16	557	240	274	43	459	98
HOUE T	BAMA	6	22	7	109	4	6	11	0	20	10	1	196	83	110	3	185	11
	BOBO-DIOULASSO	110	10	105	884	54	55	10	6	204	44	1	1483	1006	421	56	1434	49
	DANDÉ	4	6	6	44	1	2	7	0	7	3	0	80	45	23	12	71	9
	FARAMANA	6	5	3	31	1	3	7	0	3	2	0	61	30	25	6	57	4
	FO	6	8	3	40	2	4	11	0	9	2	0	85	29	29	27	72	13
	KARANG ASSO-SAMBLA	3	1	3	42	0	9	14	0	7	2	0	81	34	42	5	58	23
	KARANG ASSO-VIGUÉ	5	3	6	114	2	14	10	0	15	2	1	172	113	58	1	164	8
	KOUNDOUNGOU	4	7	6	36	1	3	9	0	4	2	0	72	39	32	1	68	4
	LÈNA	3	3	0	54	1	4	7	0	7	9	0	88	43	38	7	81	7
	PADÉMA	8	6	2	61	1	7	16	0	10	1	0	112	47	62	3	104	8
	PÉNI	5	5	2	68	1	6	5	1	8	1	0	102	53	31	18	96	6
	SATIRI	6	14	2	69	1	10	23	1	13	8	4	151	90	46	15	131	20

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	TOUSSIANA	6	0	22	57	2	2	2	1	7	1	1	101	41	54	6	82	19
TOTAL HOUET		172	90	167	1609	71	125	132	9	314	87	8	2784	1653	971	160	2603	181
IOBA	DANO	17	34	11	95	7	3	4	1	16	4	2	194	102	73	19	179	15
	DISSIN	10	8	2	66	3	1	10	1	15	2	4	122	55	57	10	117	5
	GUEGUE RE	6	4	2	61	0	3	4	0	10	1	1	92	63	26	3	81	11
	KOPER	7	5	2	53	1	2	3	0	6	1	0	80	37	41	2	63	17
	NIEGO	3	3	4	17	0	4	2	0	3	1	0	37	10	19	8	28	9
	ORONKUA	9	25	2	40	1	3	7	0	4	1	2	94	60	24	10	90	4
	OUESSA	12	7	5	33	3	4	4	0	6	2	0	76	16	43	17	65	11
	ZAMBO	7	8	5	44	0	3	3	0	5	1	0	76	34	20	22	62	14
TOTAL IOBA		71	94	33	409	15	23	37	2	65	13	9	771	377	303	91	685	86
KADIOGO	KOMKIPALA	6	1	4	64	0	9	5	0	10	3	2	104	37	56	11	88	16
	KOMSILGA	6	3	5	224	2	11	1	0	26	19	3	300	188	99	13	271	29
	KOUBRI	6	3	7	120	5	7	1	0	18	3	14	184	132	48	4	171	13
	OUAGAD OUGOU	259	7	147	1751	197	82	0	6	554	83	5	3091	2002	980	109	3026	65
	PABRÉ	5	1	6	80	0	12	1	0	24	8	5	142	39	79	24	115	27
	SAABA	7	1	14	338	6	12	5	0	53	12	5	453	300	120	33	430	23
	TANGHIN DASSOURI	8	3	17	152	3	25	5	1	18	15	5	252	30	197	25	213	39
TOTAL KADIOGO		297	19	200	2729	213	158	18	7	703	143	39	4526	2728	1579	219	4314	212
KÉNE DOUGOU	BANZON	4	1	3	24	2	1	4	0	7	2	0	48	19	22	7	44	4
	DJIGOUË RA	6	8	4	48	0	3	15	0	9	4	0	97	26	49	22	77	20
	KANGALA	3	6	3	38	0	4	11	0	10	2	0	77	31	46	0	72	5
	KAYAN	4	8	2	44	0	3	23	0	7	1	0	92	42	38	12	85	7

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	KÔLÔKÔ	6	2	3	47	1	4	6	0	9	5	0	83	40	39	4	72	11
	KOURINI ON	3	12	8	47	0	1	10	0	7	4	0	92	47	33	12	76	16
	KOUROUMA	6	4	4	56	1	8	17	0	8	3	1	108	35	65	8	89	19
	MORLABA	5	4	1	38	0	1	8	0	7	1	0	65	26	37	2	54	11
	NDÔRÔLA	12	2	2	43	4	6	7	0	11	4	0	91	75	9	7	81	10
	ORODARA	24	9	28	80	9	2	5	2	19	7	2	187	60	104	23	169	18
	SAMÔGÔ GOUAN	8	14	3	47	1	6	21	0	12	2	1	115	36	75	4	90	25
	SAMOGO HIRI	4	5	0	18	0	2	11	0	5	2	0	47	27	14	6	41	6
	SINDO	4	5	1	32	0	5	8	0	10	1	0	66	39	26	1	62	4
TOTAL KÉNÉDOUGOU		89	80	62	562	18	46	146	2	121	38	4	1168	503	557	108	1012	156
KOSSI	BARANI	6	1	2	44	0	1	20	0	7	3	0	84	16	63	5	18	66
	BOMBOROKUI	6	4	6	24	2	3	4	0	5	1	0	55	10	29	16	24	31
	BOURASSO	4	6	4	16	0	6	5	0	7	2	0	50	24	20	6	20	30
	DJIBASSO	7	6	2	63	6	5	7	1	10	2	0	109	14	53	42	83	26
	DOKUI	3	0	0	34	0	6	6	0	6	1	0	56	27	24	5	54	2
	DOUMBALA	4	5	5	30	0	10	10	0	5	7	0	76	6	67	3	73	3
	KOMBORI	3	0	0	13	0	1	2	0	1	0	0	20	5	9	6	19	1
	MADOUBA	2	0	0	15	0	1	5	0	1	1	0	25	9	8	8	25	0
	NOUNA	24	4	11	93	6	12	6	2	22	9	0	189	74	75	40	139	50
	SÔNÔ	4	1	1	17	1	2	2	0	2	3	0	33	4	25	4	4	29
TOTAL KOSSI		63	27	31	349	15	47	67	3	66	29	0	697	189	373	135	459	238
0	COMINYANGA	11	2	1	46	0	7	4	0	8	2	0	81	26	42	13	48	33

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	DOURTE NGA	5	2	2	31	0	2	5	0	4	1	0	52	31	19	2	45	7
	LALGAYE	5	4	3	31	0	5	7	0	8	2	1	66	2	2	1	28	38
	OUARGAYE	23	17	12	79	3	7	6	1	12	5	2	167	11	1	0	122	45
	SANGHA	10	1	1	71	0	5	4	0	13	0	2	107	79	23	5	101	6
	SOUDOU GUI	6	2	0	58	0	4	2	0	12	2	0	86	1	0	1	60	26
	YARGATE NGA	11	4	6	79	4	8	5	1	12	2	0	132	3	1	0	107	25
	YONDÉ	6	2	2	25	1	4	2	0	4	2	0	48	0	4	2	12	36
TOTAL KOULPELOGO		0	0	0	32	0	0	5	0	4	0	0	41	153	92	24	523	216
KOURITTENGA	ANDEMT ENGA	8	28	12	105	0	6	5	0	18	5	4	191	18	153	20	155	36
	BASKOU RÉ	3	14	3	33	0	3	4	0	5	4	1	70	24	31	15	52	18
	DIALGAYE	7	23	9	72	0	4	8	0	10	8	0	141	25	106	10	85	56
	GOUNGUEN	4	21	0	67	0	5	5	0	11	5	2	120	15	75	30	118	2
	KANDO	5	12	3	55	0	2	4	0	9	0	2	92	42	32	18	70	22
	KOUPÈLA	26	11	8	123	8	6	3	1	17	11	0	214	66	138	10	197	17
	POUYTENGA	16	7	13	101	10	10	3	1	27	4	0	192	80	104	8	162	30
	TENSOBE NTENGA	5	11	7	49	1	3	6	0	3	8	5	98	28	39	31	60	38
TOTAL KOURITTENGA		77	140	56	651	19	42	42	2	102	47	14	1192	359	689	144	965	227
KOURWEOGO	BOUSSE	18	14	6	124	4	5	11	0	23	10	0	215	124	69	22	173	42
	LAYE	6	8	2	39	1	1	5	0	4	2	0	68	41	25	2	50	18
	NIOU	5	4	4	72	1	5	10	0	8	3	0	112	40	57	15	99	13
	SOURGUBILA	6	13	6	88	3	12	7	0	10	5	2	152	54	66	32	115	37

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	TOEGHIN	5	9	2	47	1	2	6	0	6	4	3	85	33	33	19	66	19
	TOTAL KOURWEOGO	40	48	20	370	10	25	39	0	51	24	5	632	292	250	90	503	129
LERABA	DAKORO	7	24	2	27	0	2	3	0	4	1	0	70	43	26	1	55	15
	DOUNA	4	6	4	26	1	1	2	0	4	3	2	53	34	17	2	49	4
	KANKALABA	4	8	1	27	0	1	4	0	4	1	0	50	33	13	4	43	7
	LOUMAN A	8	15	1	59	1	1	4	0	11	1	1	102	48	36	18	98	4
	NIANKORODOUGO U	4	18	2	51	1	3	3	0	8	2	0	92	75	15	2	90	2
	OUELENI	4	11	1	38	0	1	8	0	7	1	0	71	54	15	2	69	2
	SINDOU	18	10	2	40	2	4	6	0	10	7	1	100	50	46	4	91	9
	WOLONKOTO	1	4	1	11	0	1	3	0	4	3	0	28	23	4	1	24	4
	TOTAL LERABA	50	96	14	279	5	14	33	0	52	19	4	566	360	172	34	519	47
MOUHOUN	BONDOKUI	6	6	7	66	5	6	15	1	13	2	0	127	74	38	15	119	8
	DÉDOUGOU	57	26	26	146	24	9	15	2	35	13	0	353	212	130	11	324	29
	DOUROULA	5	7	2	29	1	1	7	1	3	3	0	59	38	16	5	46	13
	KONA	5	18	4	36	1	6	7	0	6	3	0	86	34	32	20	76	10
	OUARKOYE	6	3	3	54	0	4	12	1	10	1	0	94	65	24	5	90	4
	SAFANÉ	6	12	7	68	0	2	13	1	12	2	0	123	67	39	17	110	13
	TCHÉRIBA	6	2	4	58	3	7	14	1	11	2	0	108	41	23	44	101	7
	TOTAL MOUHOUN	91	74	53	457	34	35	83	7	90	26	0	950	531	302	117	866	84
NAHOURI	GUIARO	7	3	4	36	0	6	11	0	10	3	1	81	34	35	12	68	13
	PO	23	8	6	92	11	6	14	1	19	10	0	190	86	81	23	175	15
	TIÉBÉLÉ	9	7	4	86	4	8	9	0	14	4	3	148	62	60	26	112	36

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	ZECCO	7	1	3	25	0	2	4	0	3	3	0	48	22	19	7	36	12
	ZIOU	10	5	2	50	1	3	14	1	7	0	2	95	33	48	14	74	21
TOTAL NAHOURI		56	24	19	289	16	25	52	2	53	20	6	562	237	243	82	465	97
NAME NTENGA	BOALA	4	14	6	47	0	7	8	0	6	2	1	95	60	33	2	78	17
	BOULSA	20	9	6	156	1	11	14	1	20	12	4	254	130	101	23	219	35
	DARGO	6	18	5	50	1	5	12	0	8	1	3	109	44	37	28	96	13
	NAGBINGOU	3	5	1	30	0	3	7	0	4	1	1	55	2	48	5	38	17
	TOUGOURI	9	21	4	72	1	14	5	1	12	4	3	146	66	64	16	99	47
	YALGO	7	7	4	44	1	4	3	1	6	6	0	83	41	38	4	58	25
	ZÉGUÉDEGUEN	4	4	0	27	1	1	0	0	3	0	0	40	9	30	1	39	1
TOTAL NAMENTENGA		53	78	26	426	5	45	49	3	59	26	12	782	352	351	79	627	155
NAYALA	GASSAN	6	5	2	46	2	4	14	0	8	4	0	91	78	9	4	43	48
	GOSSINA	6	9	1	37	0	4	7	0	5	1	0	70	25	36	9	62	8
	KOUGNY	4	4	12	33	0	2	8	0	5	0	0	68	23	38	7	33	35
	TOMA	20	6	5	60	4	4	8	0	8	6	0	121	75	38	8	104	17
	YABA	4	1	1	47	1	5	15	0	10	2	0	86	37	35	14	70	16
	YÉ	5	2	1	42	1	2	13	0	7	1	0	74	27	43	4	72	2
TOTAL NAYALA		45	27	22	265	8	21	65	0	43	14	0	510	265	199	46	384	126
NOUMBIEL	BATIE	20	7	7	54	2	2	7	0	11	3	1	114	62	29	23	107	7
	BOUSSOUKOULA	4	6	1	18	0	2	3	0	2	1	0	37	21	15	1	34	3
	BOUSSOU-KOULA	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	3	3	0	0	3	0
	KPUERE	4	2	1	15	0	1	4	0	1	3	0	31	13	12	6	26	5
	LEGMOIN	6	9	3	35	0	3	4	0	4	3	0	67	20	33	14	62	5
	MIDEBO	8	3	2	23	0	1	4	0	2	1	0	44	18	21	5	42	2

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
TOTAL NOUMBIEL		42	28	14	146	2	9	23	0	20	11	1	296	137	110	49	274	22
OUBRITENGA	ABSOUYA	6	13	8	55	0	5	10	0	9	5	2	113	Bon	Moyen	Défectueux	95	18
	DAPELOGO	8	11	2	92	1	13	9	0	16	4	7	163	33	102	28	151	12
	LOUMBILA	5	13	11	92	1	4	4	0	16	15	5	166	45	86	35	141	25
	NAGREONGO	5	5	5	64	1	2	12	0	11	0	5	110	74	32	4	102	8
	OURGOU-MANEGA	5	13	4	56	0	5	7	0	10	2	4	106	17	75	14	76	30
	ZINIARE	47	12	13	159	6	7	9	1	35	15	11	315	256	53	6	293	22
	ZITENGA	6	5	3	67	1	4	8	0	13	3	4	114	88	15	11	102	12
TOTAL OUBRITENGA		82	72	46	585	10	40	59	1	110	44	38	1087	561	395	131	960	127
OUDALAN	Deou	7	15	4	63	2	3	13	0	4	2	0	113	67	10	36	0	113
	Gorom-Gorom	17	3	11	83	5	18	13	2	15	2	1	170	33	114	23	53	117
	Markoye	7	1	1	39	1	5	13	0	5	0	0	72	54	14	4	27	45
	Oursi	7	1	3	20	1	2	9	0	2	0	0	45	16	23	6	0	45
	Tin-Akoff	6	1	1	33	1	2	8	0	3	1	0	56	25	19	12	0	56
TOTAL OUDALAN		44	21	20	238	10	30	56	2	29	5	1	456	195	180	81	80	376
PASSORE	ARBOLLÉ	6	1	1	70	0	5	2	0	9	2	3	99	70	25	4	96	3
	BAGARÉ	6	0	1	36	0	1	3	0	5	1	1	54	15	31	8	53	1
	BOKEN	7	9	3	95	2	5	8	0	14	4	4	151	21	130	0	146	5
	GOMPONSOM	6	2	1	25	1	7	7	0	3	0	1	53	14	37	2	51	2
	KIRSI	5	2	2	27	0	1	1	0	7	1	1	47	30	16	1	44	3
	LA-TODEN	6	1	2	46	1	5	5	0	8	4	0	78	24	45	9	73	5
	PILIMPIKOU	4	3	2	19	0	4	7	0	4	1	2	46	10	29	7	39	7
	SAMBA	7	2	4	57	1	3	3	0	10	2	2	91	27	56	8	81	10

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	YAKO	15	9	4	134	4	5	6	1	29	3	6	216	95	78	43	197	19
TOTAL PASSORÉ		62	29	20	509	9	36	42	1	89	18	20	835	306	447	82	780	55
0	BOUROUM-BOUROUM	6	5	6	31	1	1	6	0	3	4	0	63	24	30	9	54	9
	BOUSSE RA	4	4	0	32	0	3	4	0	2	1	0	50	27	19	4	41	9
	DJIGOUÉ	4	0	2	37	0	2	6	0	5	2	0	58	18	30	10	57	1
	GAOUA	45	7	15	107	9	4	1	3	25	14	1	231	162	61	8	223	8
	GBOMBLORA	3	3	0	38	0	3	4	0	6	2	0	59	13	31	15	55	4
	KAMPTI	15	6	10	65	2	4	6	1	14	6	1	130	67	39	24	117	13
	LOROPE NI	7	2	4	94	1	7	8	0	12	1	1	137	47	53	37	128	9
	MALBA	7	3	0	19	0	2	2	0	3	1	1	38	16	9	13	32	6
	NAKO	15	4	6	53	2	11	8	0	8	1	2	110	56	31	23	101	9
	PERIGBAN	3	4	1	18	0	0	4	0	2	3	0	36	10	14	12	30	6
TOTAL PONI		109	38	44	494	15	38	49	4	80	35	6	912	440	317	155	838	74
SANGUIE	DASSA	6	6	2	24	1	3	2	0	4	1	0	49	22	23	4	40	9
	DIDYR	6	4	1	58	0	8	4	0	5	3	0	89	59	19	11	86	3
	GODYR	5	7	2	48	0	1	3	0	6	4	0	76	17	51	8	61	15
	KORDIE	6	4	2	40	0	2	2	0	3	3	0	62	26	32	4	44	18
	KYON	6	2	2	26	0	1	2	0	4	0	0	43	15	22	6	41	2
	POUNI	6	1	4	67	3	8	1	0	9	2	4	105	19	78	8	91	14
	REO	18	11	10	120	2	6	1	0	16	9	5	198	47	126	25	166	32
	TENADO	7	0	0	78	0	2	1	0	12	1	4	105	55	46	4	103	2
	ZAMO	4	1	0	26	0	3	4	1	4	0	1	44	26	15	3	39	5
	ZAWARA	5	10	4	31	0	6	5	0	8	0	3	72	42	23	7	58	14

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
TOTAL SANGUIE		69	46	27	518	6	40	25	1	71	23	17	843	328	435	80	729	114
SANMATENGA	BARSALOGHO	6	2	4	21	1	3	0	0	4	1	0	42	5	35	2	23	19
	BOUSSOUMA	7	9	3	146	0	16	8	0	16	6	3	214	77	134	3	201	13
	KAYA	52	22	29	214	11	17	2	2	35	16	3	403	298	90	15	345	58
	KORSIMORO	7	13	7	91	2	7	14	0	16	3	2	162	89	52	21	159	3
	MANÉ	7	0	2	74	1	4	3	0	9	2	1	103	39	59	5	96	7
	PIBAORÉ	6	0	1	50	0	0	4	0	7	3	1	72	54	13	5	67	5
	PISSILA	5	8	1	39	0	9	2	0	10	1	2	77	45	27	5	77	0
	ZIGA	8	13	4	85	0	6	3	0	9	3	1	132	42	78	12	112	20
TOTAL SANMATENGA		98	67	51	720	15	62	36	2	106	35	13	1205	649	488	68	1080	125
SENO	BANI	7	7	4	57	1	9	7	0	7	2	0	101	55	29	16	50	50
	DORI	39	3	32	120	11	8	19	0	23	5	0	260	55	133	71	110	149
	FALAGOUTOU	6	1	3	27	0	5	5	0	5	3	0	55	16	26	11	36	17
	GORGADJI	7	1	4	44	1	5	9	0	4	1	0	76	19	25	32	0	76
	SAMPELGA	6	2	1	27	0	2	8	0	2	0	0	48	26	18	6	24	26
	SEYTENGA	6	1	3	42	0	5	5	0	4	0	0	66	16	20	32	11	57
TOTAL SENO		71	15	47	317	13	34	53	0	45	11	0	606	187	251	168	231	375
SISSILI	BIEHA	6	17	3	64	0	8	4	0	17	2	8	129	53	53	23	108	21
	BOURA	4	12	3	54	0	1	1	0	9	1	1	86	75	8	3	81	5
	LEO	18	8	4	68	2	4	0	0	15	3	4	126	41	76	9	117	9
	NEBIELIAYOU	3	2	0	21	0	1	2	0	5	1	0	35	20	14	1	31	4
	NIABOURI	4	3	0	23	0	4	1	0	6	0	0	41	11	15	15	40	1
	SILLY	4	13	2	58	0	5	5	0	8	1	3	99	38	48	13	90	9

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	TO	6	7	3	67	1	8	5	0	11	2	2	112	75	28	9	99	13
TOTAL SISSILI		45	62	15	355	3	31	18	0	71	10	18	628	313	242	73	566	62
SOM	ARBINDA	22	6	3	100	9	18	25	0	10	1	0	194	126	36	32	10	184
	BARABOULE	8	2	2	49	3	4	20	0	6	1	0	95	25	34	36	0	95
	DIGUEL	5	1	1	14	0	3	11	0	2	0	0	37	30	6	1	0	37
	DJIBO	18	2	10	67	5	1	13	0	14	2	0	132	47	77	8	58	74
	KELBO	7	2	3	42	2	4	8	0	4	1	0	73	15	37	21	0	73
	KOUTOUGOU	6	4	2	27	2	2	11	0	4	1	0	59	4	35	20	0	59
	NASSOUMBOU	6	1	1	25	0	4	11	0	5	1	0	54	12	33	9	0	54
	POBEMENGAO	9	2	5	50	2	3	4	0	4	1	0	80	55	13	12	18	62
	TONGOMAYEL	15	2	3	83	2	7	30	0	8	1	0	151	53	74	24	0	151
TOTAL SOM		96	22	30	457	25	46	133	0	57	9	0	875	367	345	163	86	789
SOUROU	DIIN	9	4	4	36	3	3	9	1	6	0	0	75	42	28	5	58	17
	GOMBORO	6	1	1	20	1	1	5	0	3	0	0	38	17	16	5	35	3
	KASSOUM	5	6	8	49	2	2	5	0	8	1	0	86	2	64	20	21	65
	KIEMBARA	5	7	7	37	5	5	9	1	11	4	1	92	18	60	14	32	60
	LANFIÉRA	6	1	5	27	4	1	4	0	3	3	0	54	3	44	7	15	39
	LANKOUÉ	4	14	1	28	1	4	4	0	4	3	0	63	16	37	10	35	28
	TOENI	8	6	11	59	2	8	16	0	6	2	0	118	28	68	22	93	25
	TOUGAN	24	2	13	104	12	12	10	2	16	11	0	206	58	128	20	131	75
TOTAL SOUROU		67	41	50	360	30	36	62	4	57	24	1	732	184	445	103	420	312
TUY	BÉKUI	5	11	3	25	0	5	10	0	6	2	0	67	22	31	14	60	7
	BÉRÉBA	5	7	1	46	0	9	14	2	5	2	0	91	25	52	14	78	13

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	BONI	2	15	13	33	0	4	9	0	5	3	0	84	19	60	5	72	12
	FOUNZAN	11	48	13	55	3	3	18	1	8	1	0	161	72	68	21	133	28
	HOUNDÉ	25	17	9	136	10	6	16	4	29	13	1	266	134	106	26	244	22
	KOTI	9	20	7	41	1	4	6	0	10	4	1	103	60	30	13	82	21
	KOUMBIA	22	5	3	47	1	7	12	0	12	5	2	116	58	48	10	108	8
TOTAL TUY		79	123	49	383	15	38	85	7	75	30	4	888	390	395	103	777	111
YAGHA	BOUNDORE	7	2	1	28	0	4	9	0	2	0	0	53	19	11	23	0	53
	MANSILA	7	1	1	49	1	1	7	0	4	0	0	71	22	33	16	0	71
	SEBBA	16	4	9	53	2	9	9	1	6	2	0	111	49	33	29	43	68
	SOLHAN	7	2	1	33	0	3	2	0	3	0	0	51	27	11	13	8	43
	TANKOUGOUNADI E	7	1	1	25	0	4	9	0	3	0	0	50	19	12	19	25	25
	TITABE	7	2	2	32	0	4	9	0	3	0	0	59	29	14	16	7	52
TOTAL YAGHA		51	12	15	220	3	25	45	1	21	2	0	395	165	114	116	83	312
YATENGA	KALSAKA	6	4	2	91	2	5	9	0	10	3	1	133	1	131	1	126	7
	KOSSOUKA	3	19	1	34	2	3	6	0	6	3	2	79	24	46	9	68	11
	OUAHIGOUYA	30	7	10	98	12	8	2	1	27	9	3	207	76	124	7	193	14
	OULA	2	4	1	67	0	2	1	0	11	0	0	88	40	41	7	83	5
	RAMBO	3	0	2	54	0	4	1	0	10	2	3	79	21	42	16	79	0
	SENGUËNÈGA	7	11	4	131	6	8	8	0	25	7	4	211	102	76	33	190	21
TOTAL YATENGA		51	45	20	475	22	30	27	1	89	24	13	797	264	460	73	739	58
ZIRO	BAKATA	3	7	4	42	1	10	12	0	7	1	1	88	31	57	0	78	10
	BOUGNOUNOU	6	3	0	26	0	4	2	0	7	0	2	50	41	8	1	47	3
	CASSOU	4	6	0	49	1	5	0	0	9	0	1	75	69	6	0	73	2

PROVINCES	COMMUNES	INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES												ETAT			FONCTIONNALITE	
		Infrastructures administratives	Infrastructures de Conservation et stockage	Infrastructures de production/transformation	Infrastructures éducatives	Infrastructures financières	Infrastructures marchandes	Infrastructures Pastorales	Infrastructures publiques de transport	Infrastructures sanitaires	Infrastructures socioculturelles et sportives	Retenues d'eau	ENSEMBLE	Bon	Moyen	Défectueux	Fonctionnelle	Non Fonctionnelle
	DALO	4	1	1	25	0	4	3	0	2	1	1	42	16	18	8	34	8
	GAO	4	5	2	33	0	5	2	0	3	2	0	56	18	21	17	54	2
	SAPOUY	13	10	6	110	3	3	3	0	20	1	2	171	79	81	11	159	12
ZIRO		34	32	13	285	5	31	22	0	48	5	7	482	254	191	37	445	37
ZONDOMA	BASSI	3	9	5	41	2	4	6	0	10	1	0	81	30	27	24	75	6
	BOUSSOU	9	7	2	56	1	4	9	0	7	4	1	100	68	21	11	93	7
	GOURCY	23	12	19	148	4	7	5	0	23	9	3	253	120	122	11	217	36
	LÈBA	3	9	6	24	0	2	3	0	4	2	0	53	8	37	8	43	10
	TOUGO	6	9	2	65	2	4	8	0	8	1	0	105	33	38	34	95	10
TOTAL ZONDOMA		44	46	34	334	9	21	31	0	52	17	4	592	259	245	88	523	69
ZOUNDWÉOGO	BÉRÉ	5	3	8	62	1	5	14	1	10	2	2	113	42	48	23	87	26
	BINDÉ	7	2	10	94	0	10	22	0	7	2	0	154	68	63	23	115	39
	GOGO	7	6	9	73	1	12	23	1	14	5	0	151	43	60	48	129	22
	GOMBOUSSOUGO	12	8	15	118	3	9	3	1	18	3	1	191	150	32	9	148	43
	GUIBA	7	3	10	71	1	14	7	0	9	4	2	128	37	35	56	102	26
	MANGA	43	2	10	81	10	7	11	1	22	9	1	197	52	114	31	171	26
	NOBÉRÉ	7	3	5	60	1	8	11	1	9	1	2	108	35	58	15	99	9
TOTAL ZOUNDWÉOGO		88	27	67	559	17	65	91	5	89	26	8	1042	427	410	205	851	191
TOTAL BURKINA FASO		3086	2141	1803	21052	855	1795	2217	114	3885	1156	390	38494	18410	15780	4304	32097	6397

ANNEXE N° 3 : CRITERES D'APPRECIATION DE L'ETAT DES INFRASTRUCTURES

Qualification	Eléments d'appréciation	Appréciation
Bon	Toit-mur-sol	Toit : plafond, aucune infiltration d'eau, bonne état en toutes saisons
		Mur : aucunes fissures
		Sol : aucun trou
Moyen	Toit-mur-sol	Toit en bon état
		Quelques fissures
		Quelques fissures au sol
Défectueux	Toit-mur-sol	Toit : percé, infiltration d'eau en saison des pluies,
		Mur : grosses fissures,
		Sol : fissuré, troué

ANNEXE N° 4: EQUIPE DE REDACTION

N°	Structures	Nom	Prénom(s)
1.	DGDT	DALLA	Felix Charles
2.	DGDT	YARGA/OUEDRAOGO	B. Monique
3.	DGDT	SONDO	Rasmané
4.	DGDT	OUEDRAOGO	Souleymane
5.	DGDT	OUEDRAOGO	Halidou
6.	DGDT	SERE	Seydou
7.	DGDT	TALL	Abdoulaye
8.	DGDT	BAYALA	B. Dieudonné
9.	DGDT	KAFANDO	K. Désiré
10.	DGDT	ZONGO	Joseph
11.	DGDT	TOE	L. Magloire
12.	DGDT	SAWADOGO	W. Olivier
13.	DGDT	WANGRE	Innocent
14.	DGDT	KANAZOE	Abdoul Aziz
15.	DGDT	CISSE	A. Aboubacar
16.	DGDT	MANDE	K. Gaétan
17.	DGDT	TRAORE	Yaya
18.	DGDT	BOUA	Oumarou
19.	DGDT	KOURAOGO	R. Anselme
20.	DGDT	BIRBA	Haïdara
21.	DGDT	NIKIEMA	Sibiri
22.	DGDT	YANOGO	E.J. Golbert
23.	DREP/Nord	OUEDRAOGO	Grégoire
24.	DREP/Centre	MALGOUBRI	Abdoul Aziz
25.	DREP/Centre-Nord	SANOU	Djidjouma
26.	DREP/Centre-Ouest	CONGO	Michel
27.	DREP/Est	NABAYAOGO	Hermann
28.	DGEP	TAPSOBA	Aboubacar
29.	INSD	OUEDRAOGO	Clément
30.	DGESS/MEFP	DAKISSAGA	Jean Paul
31.	DGCOOP	OUEDRAOGO	Mariam